

2021

AMENDEMENT A02
AU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL

AGIR

**CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ**

Éléments financiers au 31 mars 2022



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.



Le présent amendement A02 au document d'enregistrement universel a été déposé le 13 mai 2022 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n° 2017/1129.

Sommaire

Communiqué de presse	3
Groupe Crédit Agricole	5
Crédit Agricole S.A.	10
Solidité financière	24
Supports visuels de présentation des résultats	40
Supports visuels - Annexes	68
Solidité Financière	97
Evolution des risques juridiques	108
Evolution des instances de Gouvernance	116
Autres informations récentes	118
Communiqués de presse	118
Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération	119
Gouvernance de Crédit Agricole S.A. en matière de politique de rémunération	121
Politique de rémunération du personnel identifié	123
Informations quantitatives consolidées sur la rémunération des membres de l'organe exécutif et du personnel identifié	128
Informations sur la rémunération individuelle des dirigeants effectifs et des responsables des fonctions de contrôle	131
Facteurs de risques Crédit Agricole S.A.	132
Pilier 3 au 31 mars 2022	133
Responsable de l'amendement au document d'enregistrement universel	143
Contrôleurs légaux des comptes	144
Informations générales	145
Indicateurs alternatifs de performance	145
Autres informations	147
Agenda financier	147
Table de concordance	148

Communiqué de presse

BON PREMIER TRIMESTRE, CHOIX D'UN PROVISIONNEMENT DE PRUDENCE

Données publiées et sous-jacentes GCA et Crédit Agricole S.A. T1-2022

	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE		CRÉDIT AGRICOLE S.A.	
	Publié	Sous-jacent	Publié	Sous-jacent
Revenus	9 680 m€ +7,0% T1/T1	9 601 m€ +5,7% T1/T1	5 938 m€ +8,1% T1/T1	5 929 m€ +7,6% T1/T1
Charges hors FRU	- 5 911 m€ +7,4% T1/T1	- 5 892 m€ +7,1% T1/T1	- 3 518 m€ +10,0% T1/T1	- 3 499 m€ +9,6% T1/T1
FRU	- 794 m€ +70,1% T1/T1	-794m€ +21,9% T1/T1	- 636 m€ +67,3% T1/T1	- 636 m€ +24,7% T1/T1
Résultat Brut d'Exploitation	2 975 m€ -3,3% T1/T1	2 914 m€ -0,5% T1/T1	1 784 m€ -6,9% T1/T1	1 793 m€ -0,6% T1/T1
Coût du risque	-888 m€ +65,5% T1/T1	-693 m€ +29,2% T1/T1	-741 m€ +93,0% T1/T1	-546 m€ 42,2% T1/T1
RNPG	1 331 m€ -24,1% T1/T1	1 484 m€ -7,2% T1/T1	552 m€ -47,2% T1/T1	756 m€ -18,9% T1/T1
Coex (hors FRU)	61,1% +0,2 pp T1/T1	61,4% +0,8 pp T1/T1	59,2% +1,0 pp T1/T1	59,0% +1,1 pp T1/T1

Données sous-jacentes Crédit Agricole S.A. T1 2022

Résultat brut d'exploitation hors FRU: +4,9% T1/T1, soit **+114 m€** à 2 429 m€

Coefficient d'exploitation hors FRU : 59,0% (+1,1pp T1/T1) inférieur à la cible PMT de 60%

Résultat net part du Groupe 756 m€, **-176 m€** T1/T1, impacté par

- une nouvelle hausse du FRU (+24,7% T1/T1 à 636 m€, contribution **-126 m€**)
- le choix d'un provisionnement prudent des expositions sur la Russie (**-389 m€**)
- *provision pour risques sur fonds propres Ukraine en éléments spécifiques (-195 m€)*

ROTE sous-jacent T1-2022 : 11,6%

Activité commerciale dynamique au T1 dans tous les métiers, impact macroéconomique du conflit encore à venir

- 516 000 nouveaux clients (France, Italie, Pologne) au T1-22, 6 millions depuis le début du PMT
- Réalisations de crédit CR et LCL +13,8% T1/T1
- Equipement assurances +0,3 pp CR mars/mars, +0,6 pp LCL, +1,5 pp CA Italia
- Collecte assurance-vie et gestion d'actifs +6,8 Mds€, encours gérés +12,4% mars/mars

Bilan et position de capital solides

	GROUPE CRÉDIT AGRICOLE		CRÉDIT AGRICOLE S.A.	
CET1 phasé	17,0% +8,1 pp au-dessus de l'exigence SREP	-0,5 pp mars/déc.	11,0% +3,1 pp au-dessus de l'exigence SREP	-0,9 pp mars/déc.
Qualité de l'actif	18,9 Mds€ stock de provisions fin mars 22		Taux NPL stable 2,4%, taux couverture en hausse 77,5%	

Confirmation de l'engagement d'un taux de distribution à 50% et de l'intention de verser 20 centimes additionnels au titre du dividende 2019 en 2023

Une position claire du Groupe vis-à-vis de l'Ukraine et de la Russie

- **Ukraine** : soutien matériel et financier aux collaborateurs et à leurs familles, continuité des services essentiels aux clients, 2/3 des agences ouvertes, application mobile en tête des stores.
- **Russie** : arrêt de tout nouveau financement à des entreprises russes depuis le début de la guerre, et de toute activité commerciale dans le pays.

Risques avérés : provisionnement faible en Russie (43 m€) et en Ukraine¹ (20 m€)

Provisions sur encours sains :

- **Ukraine** : valeur des fonds propres de CA Ukraine intégralement provisionnée (195 m€, retraités en éléments spécifiques)
- **Russie** : provisionnement des expositions performantes conduisant à une dotation de 346 m€².

Forte baisse des expositions résiduelles russes

- Baisse de -0,6 Md€ de notre exposition depuis le 31/12/21, de -1,1 Md€ depuis le début des hostilités.
- Au 31/03/22, l'exposition représente :
 - On-shore : 0,7 Md€
 - Off-shore au bilan : 3,1 Mds€
 - Off-shore hors bilan : 0,6 Md€
- La quasi-totalité des échéances sont honorées depuis le début du conflit.

Philippe Brassac,

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

«S'agissant du conflit Russie-Ukraine, le Groupe fait le choix d'un provisionnement de prudence, alors que le niveau de risques avérés demeure faible. Il réalise un bon premier trimestre avec une activité dynamique dans tous les métiers.»

Dominique Lefebvre,

Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

«Le Groupe prouve à nouveau la solidité et la régularité de son modèle pour absorber les crises ; il exprimera le 22 juin ses ambitions à moyen et long terme, en réponse aux enjeux des transitions sociétales»

¹ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

² Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en Stage 1&2 en cout du risque)

Groupe Crédit Agricole

Activité du Groupe

L'activité commerciale a été dynamique dans tous les métiers du Groupe ce trimestre, reflétant la force du modèle de banque universelle de proximité. Ainsi, la conquête brute a été forte. Sur le premier trimestre 2022, le Groupe enregistre +516 000 nouveaux clients en banque de proximité, dont 418 000 clients en France (320 000 clients dans les Caisses régionales), 37 000 clients en Italie, et 60 000 en Pologne, et le fonds de commerce continue de progresser (+123 000 clients en banque de proximité, dont 67 000 clients des Caisses régionales et 80 000 clients en France). Depuis le début du Plan à Moyen Terme, le Groupe a conquis 6 millions de nouveaux clients en banque de proximité, dont 5 028 000 en France, 431 000 en Italie et 528 000 en Pologne, et le fonds de commerce a augmenté de +860 000, dont +820 000 clients en France (+695 000 clients dans les Caisses régionales) et 41 000 clients en Italie. Par ailleurs, la production de crédits en banque de proximité en France progresse sur le premier trimestre, de +13,8%³ par rapport au premier trimestre 2021, dont +8,8% pour l'habitation, +22,8% pour les entreprises et les professionnels, et +7,1% pour le crédit à la consommation. Par ailleurs, les réalisations de crédit à la consommation et leasing sont en croissance de +15,9% depuis le premier trimestre 2021, et le chiffre d'affaires de Crédit Agricole Assurances en assurances dommages est en forte hausse (+6,8% sur la même période). Les taux d'équipement des Caisses régionales, de LCL et de CA Italia progressent également depuis mars 2021 (respectivement +0,3 point de pourcentage, +0,6 point de pourcentage et +1,5 point de pourcentage) pour s'établir au 31 mars 2022 à respectivement 42,4%, 26,5% et 19,2%.

Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2022, le résultat net part du Groupe publié du Groupe Crédit Agricole ressort à **1 331 millions d'euros**, contre 1 754 millions d'euros au premier trimestre 2021, soit une baisse de -24,1%. Les **éléments spécifiques** de ce trimestre ont eu un **effet net négatif de -153 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe** (alors qu'ils avaient eu un effet positif de +154 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Les **éléments spécifiques** de ce trimestre comprennent les éléments de volatilité comptable récurrents en produit net bancaire, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour -23 millions d'euros en résultat net part du Groupe, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour +12 millions d'euros en résultat net part du Groupe, la provision épargne logement pour +69 millions d'euros en résultat net part du Groupe. A ces éléments récurrents, s'ajoutent les coûts d'intégration de Creval pour -5 millions d'euros en résultat net part du Groupe, ceux de Lyxor pour -5 millions d'euros, la provision pour risques de fonds propres Ukraine pour -195 millions d'euros, ainsi que le déclassement du Crédit du Maroc en actifs en cours de cession pour -7 millions d'euros. **Au premier trimestre 2021**, les éléments spécifiques avaient eu un effet net, positif, de +154 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, dont l'impact du DVA pour +6 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour -5 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -25 millions d'euros, les coûts d'intégration/ acquisition de Kas Bank et S3 par CACEIS pour -2 millions d'euros, ainsi que l'impact la restitution du trop versé des contributions au titre du FRU sur les exercices 2016 à 2020 pour +185 millions d'euros et les pertes sur les activités de gestion de fortune à Miami et au Brésil en cours de cession pour -5 millions d'euros.

Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent⁴ du Groupe Crédit Agricole** atteint **1 484 millions d'euros**, en baisse de -7,2% par rapport au premier trimestre 2021. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU, est en hausse à +3,5% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établit à

³ Hors PGE Caisses régionales et LCL

⁴ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

3 709 millions d'euros au premier trimestre 2022. La contribution au FRU s'élève à 794 millions d'euros, en hausse de +21,9% par rapport à la contribution enregistrée au premier trimestre 2021.

Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-2022 et au T1-2021								
En m€	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	9 680	79	9 601	9 049	(33)	9 082	+7,0%	+5,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 911)	(18)	(5 892)	(5 505)	(4)	(5 501)	+7,4%	+7,1%
FRU	(794)	-	(794)	(467)	185	(652)	+70,1%	+21,9%
Résultat brut d'exploitation	2 975	61	2 914	3 078	148	2 930	(3,3%)	(0,5%)
Coût du risque de crédit	(888)	(195)	(693)	(537)	-	(537)	+65,5%	+29,2%
Sociétés mises en équivalence	108	-	108	94	-	94	+14,9%	+14,9%
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	13	-	13	+2,3%	+2,3%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	2 208	(134)	2 342	2 648	148	2 500	(16,6%)	(6,3%)
Impôt	(694)	(15)	(679)	(720)	11	(731)	(3,7%)	(7,2%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	(4)	6	(6)	(5)	(1)	ns	ns
Résultat net	1 516	(153)	1 669	1 921	153	1 768	(21,1%)	(5,6%)
Intérêts minoritaires	(185)	(0)	(184)	(168)	1	(169)	+10,2%	+9,4%
Résultat net part du Groupe	1 331	(153)	1 484	1 754	154	1 599	(24,1%)	(7,2%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	61,1%		61,4%	60,8%		60,6%	+0,2 pp	+0,8 pp

Au premier trimestre 2022, le **produit net bancaire sous-jacent** est en hausse de +5,7% par rapport au premier trimestre 2021, à 9 601 millions d'euros, grâce à un niveau d'activité très soutenu dans tous les métiers, en dépit de la guerre Ukraine/Russie dont les impacts macroéconomiques sont encore à venir. Les pôles Gestion d'épargne et Assurance et Grandes Clientèles affichent respectivement de très bons niveaux de croissance de leurs revenus +9,2% (+146 millions d'euros) et +4,5% (+74 millions d'euros), grâce à une activité dynamique et une complémentarité dans les activités. Pour les Banques de proximité en France, les Caisses régionales enregistrent une progression des revenus, de +1,8%, soit +63 millions d'euros, par rapport au premier trimestre 2021, notamment du fait d'une bonne performance des commissions, LCL enregistre une forte hausse des revenus ce trimestre de +8,3% soutenue par une activité entreprises et pro très dynamique. Les Services Financiers Spécialisés réalisent une très bonne performance ce trimestre, le produit net bancaire sous-jacent affichant une hausse de +6,8% : CACF enregistre des revenus en progression de +5,0% au premier trimestre 2022, et de +2,9% à périmètre constant⁵ grâce au dynamisme de l'activité à l'international et ce, en dépit de la hausse du coût de refinancement ; CAL&F enregistre une forte croissance de ses revenus de +13,2%, bénéficiant d'un très bon niveau d'activité dans tous les segments. CA Italia enregistre une forte croissance de ses revenus ce trimestre (+26,9%) sous l'effet de l'intégration de Creval. Pro forma de l'acquisition de Creval, les revenus sont en baisse de -2,2% du fait de la poursuite de la pression sur la marge nette d'intérêt et la cession de créances douteuses à hauteur de 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021, avec toutefois la hausse des commissions (+3% par rapport au premier trimestre 2021).

Les **charges d'exploitation sous-jacentes hors Fonds de Résolution Unique (FRU)** sont **en hausse** au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021 (+7,1%), pour s'établir à 5 892 millions d'euros. Le pôle Banques de proximité en France affiche une hausse modérée de ses charges de 2,9% principalement du fait de la hausse de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts (FGD – s'élevant à 22 millions d'euros pour LCL et 52 millions d'euros pour les Caisses Régionales, contre un total de 53 millions d'euros en 2021). Les charges du pôle GEA sont également maîtrisées, avec une hausse de 10,7%, principalement expliquée par, l'impact de l'intégration de Lyxor et la poursuite des investissements (Amundi Technology) sur la Gestion d'Actifs

⁵ Hors CA-CF NL classé en IFRS 5 à partir du troisième trimestre 2020

et par la hausse des taxes sur l'Assurance (+16 millions d'euros). Le pôle SFS affiche également une hausse des charges de +9,5% principalement expliquée par les effets périmètres suite à la l'intégration de CACF NL et CACF Spain depuis de troisième trimestre 2021 et de Olinn depuis le quatrième trimestre 2021. Hors ces effets périmètre, la hausse des charges de CACF et de CAL&F seraient respectivement de +0,2% et de 8,3%. Les **charges d'exploitation du pôle Grande Clientèle** sont en hausse de +6,4%, en lien avec les investissements dans les projets informatiques accompagnant la croissance de l'activité.

Au global, le Groupe enregistre un **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU** s'établissant à 61,4% sur le premier trimestre 2022 (+0,8pp depuis le premier trimestre 2021). La contribution au Fonds de résolution unique atteint 794 millions d'euros ce trimestre, en hausse de +21,9% par rapport au premier trimestre 2021. Pour rappel, la restitution d'un trop versé sur les exercices 2016-2020 à hauteur de 185 millions d'euros a été comptabilisée au premier trimestre 2021 et classée en éléments spécifiques.

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** hors FRU est en hausse à +3,5% à 3 709 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021.

Le **coût du risque de crédit sous-jacent** est en hausse, à 693 millions d'euros (dont 480 millions d'euros de coût du risque de niveau 1 et 2 – dont 346 millions d'euros au titre du risque pays Russie⁶ – et 190 millions d'euros de coût du risque de niveau 3 – dont 43 millions d'euros au titre du risque pays Russie et 20 millions d'euros au titre du risque Ukraine⁷) contre 537 millions d'euros au premier trimestre 2021, et 464 millions d'euros au quatrième trimestre 2021, soit une hausse de +29% par rapport au premier trimestre 2021, et de +49% par rapport au quatrième trimestre 2021. Pour mémoire, au quatrième trimestre 2021 des cessions de créances et provisions complémentaires de CA Italia ont été reclassés pour 319 millions d'euros en éléments spécifiques. Pour rappel, au premier trimestre 2022, 195 millions d'euros au titre d'une provision pour risque de fonds propres Ukraine ont été reclassés en éléments spécifiques. Parmi les facteurs expliquant la variation de +29% par rapport au premier trimestre 2021, il faut noter une hausse marquée au niveau du provisionnement des encours sains *Stage 1&2* (+227%) et une baisse des provisions pour risques avérés *Stage 3* (-49%).

Le coût du risque reste à un niveau bas pour les Caisses régionales, il est en baisse de -5,0% par rapport au premier trimestre 2021. Il est en revanche en hausse modérée pour CACF (de +2,5% par rapport au premier trimestre 2022 à 117 millions d'euros). Il affiche une hausse plus marquée en Banque de Financement et d'Investissement en raison principalement de l'impact de la dégradation du rating Russie sur le provisionnement des expositions performantes de CACIB sur la Russie à hauteur de 346 millions d'euros⁶. Ainsi, en Banque de financement et d'investissement, le coût du risque du trimestre s'élève à 283 millions d'euros, contre une dotation de 85 millions d'euros au premier trimestre 2021). Le coût du risque est en baisse pour CA Italia (-36,4% par rapport au premier trimestre 2021 à 45 millions d'euros), son profil de risque ayant été amélioré par la cession de créances douteuses pour 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021. Le coût du risque est en baisse chez LCL (-25,8% par rapport au premier trimestre 2021 à 61 millions d'euros) en raison notamment d'un effet base par rapport à un premier trimestre 2021 marqué par le provisionnement en lien avec la crise Covid chez LCL.

La **qualité des actifs** est bonne : le taux de créances douteuses est stable à 2,0% à fin mars 2022 par rapport au niveau de fin décembre 2021, et le taux de couverture⁸, élevé, à 89,6%, se renforce encore ce trimestre (+2,1 points de pourcentage par rapport à fin décembre 2021). Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (46% des encours bruts au niveau du Groupe) et entreprises (33% des encours bruts au niveau de Groupe). Le stock de provisions atteint 18,9 milliards d'euros à fin mars 2022, dont 42% portent sur les encours sains (*Stages 1 & 2*). Le stock de provisions est stable par rapport à fin décembre 2021, malgré le déclassement du Crédit du Maroc en activités en cours de cession sur le trimestre (IFRS5). Ce trimestre, les provisionnements sont fondés sur **plusieurs scénarios économiques pondérés**. La pondération des scénarios a été revue au premier trimestre 2022, pour tenir compte du déclenchement de la guerre en Ukraine et de ses

⁶ Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en *Stage 1&2* en cout du risque)

⁷ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

⁸ Taux de provisionnement calculé avec en dénominateur les encours en "stage 3", et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

impacts macroéconomiques. Pour le PIB en France, sont retenus comme au 4^{ème} trimestre 2021, un scénario plus favorable (+6% en 2022 et +2,7% en 2023), et un scénario moins favorable (+3,0% en 2022 et +0,9% en 2023). Au premier trimestre 2022, la pondération du scénario défavorable a été renforcée par rapport au quatrième trimestre 2021.

Le **coût du risque sur encours⁹ sur quatre trimestres glissants atteint 19 points de base**. Il atteint 26 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁰.

Le **résultat avant impôt sous-jacent s'établit à 2 342 millions d'euros**, en baisse de -6,3% par rapport au premier trimestre 2021. Outre les variations explicitées ci-dessus, le résultat avant impôt sous-jacent intègre la contribution des sociétés mises en équivalence pour 108 millions d'euros (+14,9% par rapport au premier trimestre 2021) ainsi que le résultat net sur autres actifs qui est stable à +13 millions d'euros. La **charge d'impôt sous-jacente est en baisse de -7,2%** sur la période. Le taux d'impôt sous-jacent ressort à 30,4%, il est stable par rapport au premier trimestre 2021. Au demeurant, le taux d'impôt est toujours peu représentatif en vision trimestrielle. Le résultat net sous-jacent avant déduction des minoritaires est en baisse de -5,6% pour s'établir à 1 669 millions d'euros. Les intérêts minoritaires augmentent de +9,4%. Enfin, le résultat net part du Groupe sous-jacent, à 1 484 millions d'euros ressort en diminution par rapport au premier trimestre 2021 (-7,2%).

Caisses régionales

L'activité des Caisses régionales est très soutenue au premier trimestre 2022. La **conquête** brute est de 320 000 clients depuis le début de l'année et le **fonds de commerce** croît de +67 000 clients supplémentaires. Le **taux d'équipement** en assurances MRH-Auto-Santé¹¹ s'établit à 42,4% à fin mars 2022 (+0,3 point de pourcentage par rapport à fin mars 2021). **La part des clients actifs sur les outils digitaux** atteint 73,0% (+4,7 points de pourcentage par rapport à fin mars 2021). Par ailleurs, le Groupe continue à développer son modèle multicanal et le nombre de **signatures en ligne¹²** enregistre une hausse de +88% par rapport au T1 2021 (dont +23% liée à l'étendu de l'offre des contrats avec la signature sécurisée).

Les **réalisations de crédits** sont dynamiques au premier trimestre 2022 avec une production de 28,3 milliard d'euros. Elles enregistrent une croissance de +5,2% sur l'ensemble des segments par rapport au premier trimestre 2021 : +19% sur les entreprises, +3,8% sur les crédits à la consommation et +1,7% sur le crédit habitat. Les **encours de crédits** atteignent 603,7 milliards d'euros à fin mars 2022 et progressent de +5,8% par rapport à fin mars 2021 (dont +6,4% sur le crédit habitat et +4,9% sur les marchés spécialisés). Les **encours de collecte** atteignent 839,3 milliards d'euros à fin mars 2022, en hausse de +4,3% par rapport à mars 2021. La **collecte bilan** progresse sensiblement par rapport à fin mars 2021 (+6,1%), portée principalement par les DAV (+9,0%) et les livrets (+9,0%). Les encours de collecte **hors bilan sont stables** sur un an, mais la production en assurance-vie est supérieure de +6% à celle du T1 2021.

Au premier trimestre 2022, le **produit net bancaire** sous-jacent des Caisses régionales atteint 3 617 millions d'euros, en hausse de +1,8% par rapport au premier trimestre 2021. Cette hausse est portée par les commissions (+6,5% par rapport au premier trimestre 2021), principalement sur les assurances et sur la gestion des comptes ; la marge d'intérêt est en baisse (-2,9% par rapport au premier trimestre 2021), sous l'effet de la baisse du PNB de portefeuille. Les **charges d'exploitation hors FRU et FGD** s'élèvent à 2 274 millions d'euro, en hausse de +2,3% par rapport au premier trimestre 2021 et principalement expliqué par les frais de personnel (dont la hausse de l'intéressement et participation). Les contributions aux FRU et FGD atteignent 158 millions d'euros et 52 millions d'euros, en hausse de 11,9% et 17,1% respectivement par rapport

⁹ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

¹⁰ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

¹¹ Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

¹² Signatures initiées en mode dépose BAM (Banque accès multi canal) dont le support final de signature est BAM, Portail client mobile ou Ma Banque

au premier trimestre 2021. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent ressort en baisse de -1,2% par rapport au premier trimestre 2021. Le **coût du risque** s'élève à -145 millions d'euros, en baisse (-5,2%) par rapport au premier trimestre 2021. Au premier trimestre 2022, le coût du risque sur encours atteint 10 points de base sur quatre trimestres glissants et également 10 points de base en encours annualisé ; le taux de créances douteuse est faible et s'établit à 1,6% (stable par rapport à fin décembre 2021) et le stock de provisions est à 10,1 milliards d'euros (en hausse de +0,1 milliard d'euros par rapport à fin décembre 2021). Il en résulte un taux de couverture élevé, à 103,9% à fin mars 2022 (+0,6 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021). La contribution des Caisses régionales au **Résultat net part du Groupe sous-jacent** du Groupe atteint ainsi 720 millions d'euros, en hausse de +9,9% par rapport au premier trimestre 2021.

La performance des autres métiers du Groupe Crédit Agricole est détaillée dans la partie Crédit Agricole S.A. de ce communiqué.

Crédit Agricole S.A.

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Dominique Lefebvre le 4 mai 2022, a examiné les comptes du premier trimestre 2022.

Résultats

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-2022 et au T1-2021								
En m€	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	5 938	10	5 929	5 493	(15)	5 508	+8,1%	+7,6%
Charges d'exploitation hors FRU	(3 518)	(18)	(3 499)	(3 197)	(4)	(3 193)	+10,0%	+9,6%
FRU	(636)	-	(636)	(380)	130	(510)	+67,3%	+24,7%
Résultat brut d'exploitation	1 784	(9)	1 793	1 916	111	1 805	(6,9%)	(0,6%)
Coût du risque de crédit	(741)	(195)	(546)	(384)	-	(384)	+93,0%	+42,2%
Sociétés mises en équivalence	95	-	95	87	-	87	+9,8%	+9,8%
Gains ou pertes sur autres actifs	10	-	10	3	-	3	x 2,9	x 2,9
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 148	(204)	1 352	1 622	111	1 511	(29,2%)	(10,5%)
Impôt	(391)	3	(394)	(378)	5	(384)	+3,5%	+2,8%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	(4)	5	(6)	(5)	(1)	ns	ns
Résultat net	759	(205)	963	1 238	112	1 126	(38,7%)	(14,5%)
Intérêts minoritaires	(207)	0	(207)	(193)	1	(194)	+7,5%	+6,9%
Résultat net part du Groupe	552	(204)	756	1 045	113	932	(47,2%)	(18,9%)
Bénéfice par action (€)	0,14	(0,07)	0,21	0,32	0,04	0,28	(55,5%)	(25,3%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	59,2%		59,0%	58,2%		58,0%	+1,0 pp	+1,1 pp
Résultat net part du groupe hors FRU	1 117	(204)	1 322	1 375	(17)	1 392	(18,7%)	(5,0%)

Au premier trimestre 2022, le **résultat net part du Groupe publié** de Crédit Agricole S.A. ressort à **552 millions d'euros**, contre 1 045 millions d'euros au premier trimestre 2021. Ce trimestre est impacté par les éléments de volatilité comptable récurrents en PNB, à savoir le DVA (*Debt Valuation Adjustment*, soit les gains et pertes sur instruments financiers liés aux variations du spread émetteur du Groupe) pour -22 millions d'euros en résultat net part du groupe, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes Clientèles pour 12 millions d'euros en résultat net part du groupe, la provision Epargne logement pour 17 millions en résultat net part du groupe. A ces éléments récurrents, s'ajoutent les éléments suivants : les coûts d'intégration de Creval pour -4 millions d'euros en résultat net part du groupe et ceux de Lyxor pour -5 millions d'euros, la provision pour risques de fonds propres Ukraine pour -195 millions d'euros, le déclassement du Crédit du Maroc en actifs en cours de cession pour -7 millions d'euros. **Au premier trimestre 2021**, les éléments spécifiques avaient eu un effet net, positif, de +113 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe, dont l'impact du DVA pour 6 millions d'euros, la couverture de portefeuille de prêts en Grandes clientèles pour -5 millions d'euros et les variations de provisions épargne logement pour -11 millions d'euros, les coûts d'intégration/ acquisition de Kas Bank et S3 par CACEIS pour -2 millions d'euros, ainsi que l'impact la restitution du trop versé des contributions au titre du FRU sur les exercices 2016 à 2020 pour +130 millions d'euros et les pertes sur les activités de gestion de fortune à Miami et au Brésil en cours de cession pour -5 millions d'euros au sein du métier

Gestion de fortune. Hors ces éléments spécifiques, le **résultat net part du Groupe sous-jacent**¹³ atteint **756 millions d'euros**, en baisse de -18,9% par rapport au premier trimestre 2021, dû notamment à une forte augmentation du FRU et à un provisionnement prudent des encours performants lié à la guerre Ukraine/Russie.

Au premier trimestre 2022, les **revenus sous-jacents** ont atteint 5 929 millions d'euros, et sont en hausse de +7,6% par rapport au premier trimestre 2021. Tous les métiers contribuent à la hausse grâce au dynamisme de l'activité sur le trimestre. Pro forma de l'intégration de Creval et Lyxor sur 2021, ils sont en hausse de +4,1%. Les revenus du pôle Gestion de l'épargne et Assurances (+9,2% par rapport au premier trimestre 2021, intégrant l'effet périmètre de Lyxor) profitent d'une bonne dynamique de collecte et d'un niveau élevé des commissions de surperformance en gestion d'actifs ainsi que d'un effet marché favorable. Les revenus en Grande Clientèle (+4,4%) s'appuient sur la complémentarité des activités en banque de financement et d'investissement et sur une bonne activité des services financiers aux institutionnels. Au sein des Services Financiers Spécialisés, les revenus progressent (+6,8 %), grâce à une activité en hausse dans tous les métiers ce trimestre. La production commerciale est en effet dynamique en crédit à la consommation, tout comme l'activité en leasing et en factoring. Les revenus de banque de proximité progressent par rapport au premier trimestre 2021 (+10,5%, incluant l'effet périmètre de Creval), grâce notamment à la forte production de crédits chez LCL.

Les charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU sont en hausse (+9,6% comparé au premier trimestre 2021) s'établissant à 3 499 millions d'euros au premier trimestre 2022. Pro forma de l'intégration de Creval et Lyxor sur 2021, elles sont en hausse de +5,4%. Au sein du pôle Gestion de l'épargne et Assurance, les charges d'exploitation hors FRU sont en hausse de +10,7% (incluant l'effet périmètre Lyxor). Les charges en gestion d'actifs augmentent de +3,6% (pro forma Lyxor sur 2021) en raison de la poursuite des investissements (et notamment chez Amundi Technology), elles augmentent de 8,9% par rapport au premier trimestre 2021 chez Crédit Agricole Assurances, pour accompagner le développement des métiers et du fait des hausses de taxes (effet ciseaux favorable de +2,8 pp), et sont maîtrisées sur le métier de la gestion de fortune. Sur le pôle Grande Clientèle, les charges d'exploitation hors FRU sont en hausse de +6,4% comparé au premier trimestre 2021, notamment sur la banque de financement et d'investissement, du fait notamment d'investissements IT sur les financements et le cash management pour accompagner le développement des usages digitaux chez les clients. Les charges sont maîtrisées en Services financiers aux Institutionnels. Le pôle Services Financiers spécialisés voit ses charges augmenter de +9,5% par rapport au premier trimestre 2021 en cohérence avec la progression de l'activité et les effets périmètres constatés (+7,3% pour CACF ; +2,9% hors CACF NL et +17,2% pour CALF ; +8,2% hors Olinn). La banque de proximité présente des charges d'exploitation hors FRU de +8,6% (incluant l'effet périmètre Creval). Hors Creval, elles sont en baisse de -1,5% sur la banque de proximité en Italie. Chez LCL, elles restent maîtrisées sur le trimestre hors Fond Garantie des dépôts. L'effet ciseaux hors FRU est ainsi positif chez LCL de +4,5 pp au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021.

L'effet IFRIC 21 s'établit à 835 millions d'euros et inclut 636 millions de charges au titre du FRU¹⁴ pour l'année 2022, ce qui représentent une hausse de +24,7% (ou +126 millions d'euros) pour la ligne FRU comparée au premier trimestre 2021. La hausse des charges de FRU porte essentiellement sur les pôles Grande clientèle (+30,3% ou +89 millions d'euros comparé au premier trimestre 2021) et Banque de Proximité (+21,5% ou +17 millions d'euros comparé au premier trimestre 2021). A noter que la restitution d'un trop versé sur l'exercice 2016-2020 a été comptabilisée en éléments spécifiques au premier trimestre 2021.

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU** est dynamique au premier trimestre 2022. Il est en hausse de +4,9% pour atteindre 2 429 millions d'euros (+2,5% pro forma des intégrations de Lyxor et Creval). Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'élève à 59,0%, en hausse de +1,0 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021 (+0,7 point de pourcentage pro forma Lyxor et Creval), et reste inférieur à la cible définie dans le Plan Moyen Terme. Par pôle, les résultats brut d'exploitation hors FRU sont en croissance par rapport au premier trimestre 2021 pour tous les pôles : Gestion de l'épargne et assurance (+7,8%), Grande

¹³ Sous-jacent, hors éléments spécifiques. Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

¹⁴ Le Fonds de résolution unique (FRU) a été créé en 2014. Il s'agit d'un fonds supranational constitué des États de la zone euro, permettant notamment la mutualisation des dispositifs de financements en cas de résolution bancaire. Le Fonds de résolution unique est alimenté, par les fonds de résolution nationaux, de manière progressive à partir de 2016 sur une période de huit ans afin d'atteindre un niveau cible en 2023 d'au moins 1 % du montant des dépôts couverts de tous les établissements de crédit agréés dans l'ensemble des États membres participants.

clientèle (+2,0%), Services Financiers spécialisés (+3,9%), Banque de proximité en France (+16,1%) et à l'international (+10,7%).

Au 31 mars 2022, les indicateurs de risque confirment **la qualité des actifs de Crédit Agricole S.A. et du niveau de couverture de ses risques**. Le portefeuille de prêts est diversifié, plutôt orienté habitat (28% des encours bruts) et entreprises (44% des encours bruts de Crédit Agricole S.A.). Le taux de créances douteuses demeure toujours bas à 2,4% (-0,1 point de pourcentage par rapport au 31 décembre 2021) et le taux de couverture¹⁵, élevé, à 77,5%, est en hausse de +2,8 points de pourcentage par rapport au quatrième trimestre 2021. Le stock total de provisions s'établit à 8,8 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A., en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2021 en raison du déclassement en activités en cours de cession de Crédit du Maroc sur le trimestre. Sur ce stock de provisions, 38% sont liés au provisionnement des encours sains. Ce trimestre, les provisionnements sont fondés sur **plusieurs scénarios économiques pondérés**. La pondération des scénarios a été revue depuis le quatrième trimestre 2021, pour tenir compte du déclenchement de la guerre en Ukraine et de ses impacts macroéconomiques. Pour le PIB en France, sont retenus un scénario plus favorable (+6% en 2022 et +2,7% en 2023), et un scénario moins favorable (+3,0% en 2022 et +0,9% en 2023). Sur le premier trimestre 2022, la pondération du scénario défavorable est renforcée par rapport au quatrième trimestre 2021.

Le coût du risque sous-jacent du premier trimestre 2022 s'élève à 546 millions d'euros, en hausse de 162 millions d'euros (+42,2%) par rapport au premier trimestre 2021 avec une hausse marquée au niveau du provisionnement des encours sains *Stage 1&2* (+295% par rapport au premier trimestre 2021) et une baisse des provisions pour risques avérés *Stage 3* (-43% par rapport au premier trimestre 2021).

Un provisionnement de 195 millions d'euros au titre du risque de fonds propres sur l'Ukraine a été comptabilisé ce trimestre pour le métier banque de proximité à l'international hors Italie. Cette provision a été reclassée en éléments spécifiques. Hors cette provision, la charge sous-jacente de 546 millions d'euros du premier trimestre 2022 se décompose en un provisionnement des encours sains (**Stage 1&2**) pour **356 millions d'euros** (contre une dotation de 90 millions d'euros au premier trimestre 2021 et une dotation de 20 millions d'euros au quatrième trimestre 2021), principalement affectée par l'impact des dégradations des ratings Russie sur le provisionnement des expositions performantes de la banque de financement et d'investissement sur le pays à hauteur de 346 millions d'euros¹⁶. Le provisionnement pour risques avérés (**Stage 3**) s'élève à **161 millions d'euros** (contre 283 millions d'euros au premier trimestre 2021 et 277 millions d'euros au quatrième trimestre 2021), incluant une provision de 43 millions d'euros au titre du risque Russe de la banque de financement et d'investissement et une provision de 20 millions¹⁷ d'euros comptabilisée dans le métier banque de proximité à l'international au titre du risque Ukraine, suite à des événements de crédit survenus avant le début du conflit.

Au premier trimestre 2022, le coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants¹⁸ atteint 31 points de base et 47 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹. Le coût du risque est en hausse modérée pour CACF. Il affiche une hausse plus marquée en Banque de Financement et d'Investissement en raison principalement de l'impact de la dégradation du rating Russie sur le provisionnement des expositions performantes de CACIB sur la Russie à hauteur de 346 millions d'euros¹⁶. Le coût du risque est en baisse pour CA Italia et LCL, en raison notamment d'un effet base par rapport à un premier trimestre 2021 marqué par le provisionnement en lien avec la crise Covid chez LCL. Ainsi, en Banque de financement et d'investissement, le coût du risque du trimestre s'élève à 283 millions d'euros, contre une dotation de 85 millions d'euros au premier trimestre 2021, et 12 millions d'euros au quatrième trimestre 2021. Le coût du risque sur encours sur quatre trimestres glissants¹⁸ ressort à 23 points de base sur le premier trimestre 2022 (contre 88 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹ ; le coût du risque de CACF augmente de +2,5% par rapport au

¹⁵ Taux de provisionnement calculé avec en dénominateur les encours en "stage 3", et au numérateur la somme des provisions enregistrées en "stages" 1, 2 et 3

¹⁶ Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en Stage 1&2 en coût du risque)

¹⁷ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

¹⁸ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

¹⁹ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

premier trimestre 2022 à 117 millions d'euros, le coût du risque sur encours ressort à 127 points de base sur le premier trimestre 2022 (et 127 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹). Enfin, CA Italia enregistre un coût du risque de 45 millions d'euros sur le premier trimestre 2022 (-36,4% par rapport au premier trimestre 2021 et -61,5% par rapport au quatrième trimestre 2021), avec un coût du risque sur encours¹⁸ atteignant 55 points de base au premier trimestre 2022 (30 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹) ; LCL affiche un coût du risque à 61 millions d'euros (-25,8% par rapport au premier trimestre 2021 et en hausse de +12,8% depuis le quatrième trimestre 2021) et une stabilisation de son coût du risque sur encours¹⁸ à 14 points de base au premier trimestre 2022 (16 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁹) ;

La contribution en sous-jacent des **sociétés mises en équivalence** ressort à 95 millions d'euros en hausse de **+9,8%** par rapport au premier trimestre 2021 grâce à une bonne performance de nos JV en gestion d'actifs et crédit à la consommation notamment

Le **résultat net sur autres actifs** s'établit à 9 millions d'euros au premier trimestre 2022, contre 0 million d'euros au premier trimestre 2021, en raison avec la cession d'agences en Guyane par LCL.

Le **résultat sous-jacent²⁰ avant impôt, activités cédées et minoritaires** ressort ainsi en baisse de **-10,5%**, à 1 352 millions d'euros. Le **taux d'impôt effectif sous-jacent** s'établit à **31,4%**, en hausse de +4,4 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021 (en raison notamment de la hausse des taxes IFRIC21). La charge d'impôt sous-jacente est ainsi augmentée de +2,8% et s'établit à -394 millions d'euros. Le **résultat net avant minoritaires affiche donc une baisse de -14,5%**.

Les intérêts minoritaires s'établissent à -207 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +6,9%.

Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en baisse de -18,9% par rapport au premier trimestre 2021 à **756 millions d'euros**.

Le **bénéfice par action sous-jacent** sur le premier trimestre 2022 atteint **0,21€**, il est en baisse de **-25,3%** par rapport au premier trimestre 2021.

²⁰ Cf. plus de détails sur les éléments spécifiques en Annexes.

Analyse de l'activité et des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

Gestion de l'épargne et Assurances

Les encours gérés du pôle augmentent de 12,4% par rapport à fin mars 2021 pour s'établir à 2 535 milliards d'euros à fin mars 2022. Sur le premier trimestre 2022, la collecte nette s'établit à +6,8 milliards d'euros, dont +3,2 milliards d'euros en gestion d'actifs, +2 milliards d'euros en assurance-vie, et +1,6 milliard d'euros en gestion de fortune, et l'effet marché et change explique une baisse de -53 milliards d'euros.

En épargne/retraite, l'activité est dynamique et Crédit Agricole Assurances continue son développement commercial avec un chiffre d'affaires en hausse de +5,2% par rapport au premier trimestre 2021. La collecte nette du premier trimestre 2022 est positive (+2,0 milliards d'euros) par rapport au premier trimestre 2021, dont une collecte nette UC historique à +2,1 milliards d'euros. Le taux d'UC dans la collecte brute atteint ce trimestre 40,9 % soit +0,2 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021.

Les encours (épargne, retraite et prévoyance) atteignent 322,3 milliards d'euros, en hausse de +3,2% par rapport à mars 2021. Les encours en unités de comptes atteignent ce trimestre 84,5 milliards d'euros, représentant 26,2% des encours, en progression de +1,1 point de pourcentage par rapport à mars 2021.

En assurances dommages, l'activité est dynamique au premier trimestre 2022, avec une croissance de +6,7% du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2021. Le nombre de contrats d'assurance dommages en portefeuille de Crédit Agricole Assurances atteint plus de 15,3 millions à fin mars 2022, en progression de +3,4% sur un an. Au 1^{er} janvier 2022, le transfert de 10 millions de contrats assistance vers Europ Assistance France s'est déroulé avec succès. Enfin, le ratio combiné²¹ s'élève à 97,7%, marqué par des événements climatiques au premier trimestre 2022.

En **prévoyance/emprunteur/collectives**, le chiffre d'affaires atteint 1,4 milliard d'euros ce trimestre en hausse de +7,8% par rapport au premier trimestre 2021, porté par l'ensemble des trois segments d'activité, en France, comme à l'international. L'assurance emprunteur reste soutenue par un marché immobilier favorable (+10%). L'assurance collective affiche une belle progression de +15% de son chiffre d'affaires. Et la Prévoyance bénéficie des bonnes performances de la garantie Obsèques (+11%).

Par ailleurs, le 1^{er} février 2022, Crédit Agricole Assurances a signé un accord avec Generali pour la cession de La Médicale, qui avait été déclassée comptablement en IFRS-5 au quatrième trimestre 2021.

Enfin, Crédit Agricole Assurances poursuit ses actions pour le climat afin de réduire l'empreinte carbone de ses offres et permettre à ses clients de limiter leur impact sur l'environnement. Pour cela, Crédit Agricole Assurances annonce son adhésion à la NZIA (Net-Zero Insurance Alliance).

La Gestion d'actifs (Amundi) enregistre ce trimestre une activité dynamique soutenue par le *Retail* et les principales expertises. Les encours sous gestion de s'établissent à 2 021 milliards d'euros en hausse de +15,1% sur un an suite notamment à l'intégration des encours Lyxor (+148 milliards d'euros au 31 décembre 2021). Sur le premier trimestre, les encours sont en baisse de -2,1% avec des effets marchés défavorables (-46,4 milliards d'euros) et une collecte nette de +3,2 milliards d'euros. A noter toutefois un ralentissement marqué de la collecte, constaté depuis le début de la guerre en Ukraine.

Sur le premier trimestre 2022, la collecte nette MLT hors JV reste soutenue à +21,0 milliards d'euros, tirée par les principales expertises (gestion active, passive et actifs réels & alternatifs). Le bon niveau d'activité dans le *Retail* se poursuit, la collecte nette MLT hors JV de ce segment de clientèle s'établissant à +14,4 milliards d'euros. Le segment Institutionnels enregistre également une solide collecte MLT à +6,6 milliards d'euros. Les produits de trésorerie enregistrent de leur côté une décollecte nette s'élevant à -26,3 milliards d'euros principalement sur

²¹ (sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance, périmètre Pacifica.

le segment de clientèle entreprise. Dans les joint-ventures la collecte est positive, à +8,4 milliards d'euros tirée par l'Inde et la Chine.

En gestion de fortune, les encours sont en croissance sur le trimestre et s'élèvent à 133 milliards d'euros à fin mars 2022, soit une augmentation de +1,3% par rapport à fin mars 2021, portés notamment par une collecte nette dynamique qui s'élève à +1,2 milliard d'euros au premier trimestre 2022.

Le pôle **Gestion de l'épargne et Assurances** (GEA) réalise un **résultat net part du Groupe sous-jacent** de 571 millions d'euros au premier trimestre 2022, en croissance de +11,6% par rapport au premier trimestre 2021, porté par la croissance de la contribution de tous les métiers.

Au 31 mars 2022, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 11,7 milliards d'euros dont 10 milliards d'euros sur les Assurances, 1,2 milliard d'euros sur la Gestion d'actifs et 0,5 milliard d'euros sur la Gestion de fortune. Les emplois pondérés du pôle sont de 59,2 milliards d'euros dont 41,7 milliards d'euros sur les Assurances, 12,8 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 4,7 milliards d'euros sur la Gestion de fortune.

Assurances

Le produit net bancaire sous-jacent de l'activité d'assurances atteint 697 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +11,7%²² sur un an, bénéficiant du démantèlement total du switch pour +44 millions d'euros et d'une hausse du prélèvement de la marge financière permettant de compenser l'effet marché défavorable sur la JVR. Les charges sous-jacentes du premier trimestre 2022 sont en hausse de 8,9%²² par rapport au premier trimestre 2021, soit une augmentation de +21 millions d'euros, dont 16 millions d'euros relatifs à la hausse des taxes C3S, en lien avec la forte hausse du chiffre d'affaires en 2021. Le résultat brut d'exploitation affiche une hausse significative de +13,3%, à 443 millions d'euros au premier trimestre 2022. Le coefficient d'exploitation sous-jacent s'établit à 36,4% au premier trimestre 2022, en diminution de -0,9 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021. La charge d'impôt est en hausse de +2,4% à 79 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent affiche une croissance en hausse de +17,0%, à 346 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Gestion d'actifs

Le produit net bancaire sous-jacent atteint 814 millions d'euros au premier trimestre 2022, en croissance de +8,2% par rapport au premier trimestre 2021 et de +2,1% pro forma de l'acquisition Lyxor. Les revenus nets de gestion sont en hausse de +3,1% par rapport au premier trimestre 2021, tirés par les commissions nettes de gestion, qui augmentent de +9,2%, profitant de la dynamique de collecte depuis plusieurs trimestres et la progression des marchés trimestre sur trimestre. Les commissions de surperformance sont en cours de normalisation, et s'élèvent à 71 millions d'euros sur le premier trimestre 2022 (111 millions d'euros au premier trimestre 2021). Les revenus d'Amundi Technology sont pour leur part en hausse de +37,8% par rapport au premier trimestre 2021. Les charges d'exploitation hors FRU sous-jacentes s'élèvent à 427 millions d'euros, en hausse de +12,7% par rapport au premier trimestre 2021 et de +3,6% pro forma de l'acquisition Lyxor, les efforts d'investissement se poursuivant. Le résultat brut d'exploitation sous-jacent est ainsi en croissance à +3,5% (+0,5% en données pro forma) et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à 52,5%, en hausse de +2,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021 (+0,8 point de pourcentage en donnée pro forma), cette variation étant principalement due à une base de comparaison 2021 qui intègre un niveau élevé de commissions de surperformance. La contribution des sociétés mises en équivalence, reprenant notamment la contribution des *joint-ventures* d'Amundi en Asie, est en hausse de +11,5% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établit à 20 millions d'euros. La charge d'impôt sous-jacente s'élève à 95 millions d'euros, en baisse de -1,5%. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en progression de +3,7% à 204 millions d'euros (+0,9% pro forma Lyxor en 2021).

²² Déclassement de la Médicale en IFRS5 au T4-21 ; hors La Médicale, PNB +14% T1/T1; charges +16% T1/T1; RNPG +16% T1/T1.

Gestion de fortune

Le produit net bancaire sous-jacent est dynamique à 218 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +5,5% par rapport au premier trimestre 2021. Les charges sous-jacentes hors FRU sont en hausse maîtrisée (+8,6%) malgré les investissements IT et atteignent 185 millions d'euros. Ainsi, le résultat brut d'exploitation hors FRU diminue légèrement sur un an s'élevant à 29 millions d'euros (33 millions au premier trimestre 2021) et le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à 85,2% au premier trimestre 2022. Le coût du risque est en forte amélioration pour s'établir à +2 million d'euros au premier trimestre 2022 contre -5 millions d'euros au premier trimestre 2021. Au final, le résultat net part du groupe sous-jacent est en forte hausse de +10,1% en comparaison au premier trimestre 2021, atteignant 22 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Grandes Clientèles

L'activité de l'ensemble de la **Banque de financement et d'investissement (BFI)** demeure dynamique au premier trimestre 2022, grâce notamment au dynamisme de l'activité en Banque de financement, et malgré la baisse des revenus en banque de marché (comparée au niveau élevé du premier trimestre 2021), dans un contexte d'attente des émetteurs Corporates. Les **revenus sous-jacents** demeurent élevés à 1 425 millions d'euros (en hausse de +4,3% par rapport au premier trimestre 2021 et de +1,7% à change constant). La **Banque de financement** réalise une très bonne performance, avec des revenus à 737 millions d'euros en hausse de +11,9% par rapport au premier trimestre 2021 (+8,0% à change constant), grâce aussi bien aux financements structurés enregistrent un excellent trimestre (+16,0 % par rapport au premier trimestre 2021) qu'à la banque commerciale (+8,2% par rapport au premier trimestre 2021) et notamment grâce à la poursuite du très bon développement d'International Trade & Transaction Banking (ITB). Crédit Agricole CIB conserve d'ailleurs ses positions de leader en crédits syndiqués (**#1 en France**²³, et **#2 sur la zone EMEA**²⁴) et en financement de projet (**#3 Crédits financement projets monde**²⁵). Les revenus de la **Banque de marché et d'investissement** s'élèvent à 688 millions d'euros en retrait de -2,8% par rapport au premier trimestre 2021 (-4,2% à change constant), qui s'explique par les activités *FICC* (-9,1 % par rapport au niveau historique du premier trimestre 2021, +3,2% par rapport au premier trimestre 2020 et +18,9% par rapport au premier trimestre 2019) pénalisées par un impact CVA défavorable lié à la crise Russo-Ukrainienne (hausse des spreads au premier trimestre 2022), mais partiellement compensées par une activité très dynamique en banque d'investissement et equity (+40,1% au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021). La VaR réglementaire moyenne est en baisse, à 8,7 millions d'euros sur le premier trimestre 2022 contre 12,3 millions d'euros au premier trimestre 2021. Dans un marché en normalisation, CACIB confirme ses positions de premier plan sur les émissions obligataires (**#5 All bonds in Euro worldwide**²⁶, **#7 Green, Social & Sustainable bonds All currencies**²⁷).

Les **Services financiers aux institutionnels (CACEIS)** enregistrent un bon niveau d'activité au premier trimestre 2022. Les **encours conservés** sont en hausse de +1,3% par rapport à fin mars 2021, pour atteindre 4 349 milliards d'euros à fin mars 2022. Les **encours administrés** progressent également de +3,1% par rapport à fin mars 2021, atteignant 2 290 milliards d'euros à fin mars 2022. Les flux de transactions sont par ailleurs dynamiques.

Au **premier trimestre 2022**, les **revenus sous-jacents** du pôle Grandes clientèles atteignent 1 737 millions d'euros, en hausse de +4,4% par rapport au premier trimestre 2021, tirés par le dynamisme de l'activité. Les **charges d'exploitation sous-jacentes hors FRU** s'établissent à 968 millions d'euros, en hausse de +6,4% par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec les investissements dans les projets informatiques accompagnant la croissance de l'activité. Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU du pôle Grandes clientèles s'élève à 55,7%, en hausse de 1,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre de l'année 2021. Ainsi, le résultat brut d'exploitation diminue de -23,1%, pénalisé par une hausse de la contribution au FRU

²³ Source : Refinitiv

²⁴ Source : Refinitiv R17

²⁵ Refinitiv X02

²⁶ Source : Refinitiv N1

²⁷ Source : Bloomberg, toutes devises, au 8 avril

de +34,5%. Le pôle enregistre une dotation nette globale du coût du risque de -278 millions d'euro au premier trimestre 2022, par rapport à une dotation de -67 millions d'euros au premier trimestre 2021 (essentiellement des dotations des encours sains sous l'effet des dégradations de notations sur les expositions performantes aux contreparties russes). Le résultat avant impôt s'élève à 52 millions d'euros, en baisse de -85,5% au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021. La charge d'impôts s'élève à -79 millions d'euros, en hausse +18,1% sur la même période en raison d'éléments non récurrents.

En conséquence, le Résultat net part du Groupe s'établit à -33 millions d'euros au premier trimestre 2022 (contre +277 millions d'euros au premier trimestre).

Au 31 mars 2022, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 13,7 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 143,5 milliards d'euros.

Banque de financement et d'investissement

Au **premier trimestre 2022**, les **revenus** sous-jacents de la Banque de financement et d'investissement s'élèvent à 1 425 millions d'euros, en hausse de +4,3% par rapport au premier trimestre 2021 (+1,7% à change constant), grâce à la complémentarité des activités. Les revenus de la Banque de financement sont en effet dynamiques (à 737 millions d'euros, en hausse de +11,9% par rapport au premier trimestre 2021), alors que les revenus en Banque de marché et investissement sont en baisse (à 688 millions d'euros, en retrait de -2,8% par rapport au premier trimestre 2021), pénalisés par la crise russo ukrainienne et un certain attentisme des émetteurs Corporates sur les activités d'émission primaires. Les **charges d'exploitation** sous-jacentes **hors FRU** enregistrent une hausse de +7,8% ce trimestre par rapport au premier trimestre 2021 (+6,0% à change constant) pour s'établir à -743 millions d'euros, en raison notamment des investissements informatiques visant à accélérer la modernisation des chaînes de production sur les financements et les paiements en préparant l'ouverture de canaux digitaux aux clients. Le **coefficient d'exploitation hors FRU** s'élève à 52,1%, en hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021. La contribution au FRU s'élève à -383 millions d'euros, en forte hausse (+30,3%) par rapport au premier trimestre 2021. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit en conséquence à 299 millions d'euros, en baisse de -22,0% par rapport au premier trimestre 2021. (Hors FRU, le résultat brut d'exploitation s'élève à + 682 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +5 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021). Le **coût du risque** enregistre une dotation nette de -279 millions d'euros contre une dotation de -72 millions d'euros au premier trimestre 2021, multiplié par 3,9. Cette hausse du provisionnement s'explique essentiellement par la hausse des dotations sur encours sains en Banque de financement (*Stages 1&2*, -282 millions d'euros au premier trimestre 2022 contre des dotations pour -71 millions d'euros au premier trimestre 2021), notamment en raison de l'impact de la guerre Russie Ukraine (pour un montant de -346 millions d'euros²⁸ au premier trimestre 2022). Hors ces éléments, les encours sains (*Stage 1&2*) sont en reprise de +64 millions au premier trimestre 2022. La dotation pour risques avérés est faible et s'élève à -3 millions d'euros au premier trimestre 2022 (dont -43 millions d'euros pour risques avérés sur des dossiers russes) contre -14 millions d'euros au premier trimestre 2021. Enfin, le **résultat avant impôt** du premier trimestre 2022 s'établit à 20 millions d'euros, en baisse de -93,6%. La charge d'impôt s'élève à -67 millions d'euros, en hausse de +29,8% rapport au premier trimestre 2021.

Au final, le Résultat net part du Groupe sous-jacent de la Banque de financement et d'investissement s'établit à -46 millions d'euros au premier trimestre 2022 (contre 255 millions d'euros au premier trimestre 2021).

Les emplois pondérés à fin mars 2022 s'élèvent à 133,4 milliards d'euros, en hausse de +10,5 milliard d'euros par rapport à fin décembre 2021, dont +5,8 mds€ lié à la crise Russe, dans un contexte de hausse de parts de marchés sur les financements structurés.

Services financiers aux institutionnels

²⁸ Dont 120 millions d'euros comptabilisés en provisions pour risques et charges au passif du bilan (inclus en *Stage 1&2* en coût du risque)

Au premier trimestre 2022, les **revenus** sous-jacents s'élèvent à 312 millions d'euros, en hausse de +4,8% par rapport au premier trimestre 2021. La progression des revenus est ainsi tirée par la croissance des commissions sur encours et sur flux et par un effet marché favorable. Les **charges d'exploitation** sous-jacentes hors FRU sont en hausse +2% par rapport au premier trimestre 2021 à 225 millions d'euros. La contribution au FRU s'élève à -58 millions d'euros au premier trimestre 2022, en hausse de +71,4% par rapport au premier trimestre 2021. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** sous-jacent (y compris FRU) s'élève à 29 millions d'euros, en baisse de -33,1%. **Hors FRU**, le résultat brut d'exploitation est en hausse de +12,9% et s'élève à 87 millions d'euros au premier trimestre 2022 grâce à un effet ciseaux positif (+ 2,8 points de pourcentage). Le **coefficient d'exploitation** sous-jacent hors FRU s'établit à 72,0% au premier trimestre 2022, en amélioration de 2,0 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021. Après partage avec les minoritaires pour 7 millions d'euros, la contribution du métier au **résultat net part du Groupe** sous-jacent est en baisse de -41,7% par rapport au premier trimestre 2022, à 13 millions d'euros, en raison de la hausse du FRU.

Services financiers spécialisés

Dans le pôle Services Financiers spécialisés, l'activité est en hausse dans tous les métiers ce trimestre. La production commerciale est en effet dynamique en crédit à la consommation, tout comme l'activité en leasing et en factoring.

La **production commerciale** de Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) est en hausse au premier trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2021 (+13%), portée par une activité dynamique tant en France qu'à l'international. Malgré la persistance des pénuries de composants électroniques sur le marché automobile, la production des JV automobiles est notamment en hausse sur ce trimestre (+3% par rapport au quatrième trimestre 2021 et +11% par rapport au premier trimestre 2021, tirée par GAC Sofinco). Les **encours gérés** de CACF s'établissent à 93,9 milliards d'euros à fin mars 2022. Ils sont en hausse de +2,7% par rapport à fin mars 2021 et de +1,5% par rapport à fin décembre 2021. La hausse des encours est portée par l'international²⁹ (+4,8% par rapport à fin mars 2021) et par l'activité gérée pour le compte du Groupe Crédit Agricole en France +4,9% par rapport à fin mars 2021). Les encours liés aux partenariats automobiles retrouvent leur niveau du premier trimestre 2021 (+0,2%) et sont en hausse par rapport au quatrième trimestre 2021 (+2,9%).

Chez Crédit Agricole Leasing and Factoring (CAL&F), la **production commerciale en crédit-bail** est en hausse significative par rapport au premier trimestre 2021 (+45%), portée par le crédit-bail immobilier et les énergies renouvelables (x4,5 T1/T1). La production commerciale en affacturage a également fortement augmenté par rapport au premier trimestre 2021 (+59,4%), avec un dynamisme de l'activité tant en France qu'à l'international (Pologne et Italie principalement), et le **chiffre d'affaire factoré** est en hausse de +28,3% comparé au premier trimestre 2021, grâce à la hausse de la quotité financée. Les **encours de leasing** atteignent 16,5 milliards d'euros fin mars 2022 (dont 13,3 milliards d'euros en France et 3,2 milliards d'euros à l'international) soit une hausse de +5,2% comparé à fin mars 2021.

Le résultat des **Services financiers spécialisés** est en croissance au premier trimestre 2022, de +3,4% par rapport au premier trimestre 2021, grâce à l'activité commerciale dynamique. Le produit net bancaire sous-jacent des Services financiers spécialisés est en hausse de +6,8% par rapport au premier trimestre 2021, hausse aussi bien portée par le dynamisme des revenus de CACF (+5% ; +2,9% hors CACF NL), que de CALF (+13,2% ; +8% hors Olinn). Les charges sous-jacentes hors FRU sont en hausse de +9,5%, en cohérence avec la progression de l'activité et les effets périmètres constatés (+7,3% pour CACF ; +2,9% hors CACF NL et +17,2% pour CALF ; +8,2% hors Olinn). Le **résultat brut d'exploitation** est stable à +0,3% par rapport au premier trimestre 2021, le **coefficient d'exploitation** sous-jacent hors FRU reste bas à 53,3% (en hausse de +1,3 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021). Le **coût du risque**³¹ est en baisse par rapport au premier trimestre 2021 (-2,3%). Ainsi, au premier trimestre 2022, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** du pôle, atteint 164 millions d'euros, en hausse par rapport au premier trimestre 2021 (+3,4%).

²⁹ Agos et autres filiales à l'international (hors CACF NL et JV automobiles en Italie et en Chine)

Au 31 mars 2022, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 5,3 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 55,3 milliards d'euros.

Crédit à la consommation

Au premier trimestre 2022, le **produit net bancaire sous-jacent** de CACF, hors CACF NL, atteint 517 millions d'euros, en hausse de +2,9% par rapport au premier trimestre 2021, profitant d'une activité dynamique tant en France qu'à l'international et de la hausse des revenus d'assurance. Les **charges sous-jacentes** hors FRU de CACF hors CACF NL augmentent de +2,9%, en ligne avec l'évolution de l'activité et l'intégration globale de CACF Spain³⁰ (pour un effet de 7 millions d'euros). Hors CACF NL et hors CACF Spain, la hausse des charges hors FRU de CACF serait de 0,2% (effet ciseaux favorable de +1,9 point de pourcentage hors ces effets périmètre). Ainsi, le **résultat brut d'exploitation sous-jacent**, hors CACF NL, reste stable par rapport au premier trimestre 2021 et le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU et hors CACF NL** reste bas, à 51,4% (stable par rapport au premier trimestre 2021). La **contribution des sociétés mises en équivalence** est très bonne et atteint 80 millions d'euros au premier trimestre 2021 (+8,1% par rapport au premier trimestre 2021). Le **coût du risque** est bas à -117 millions d'euros³¹, en hausse de 2,5% par rapport au premier trimestre 2021. Le **coût du risque sur encours** sur quatre trimestres glissants³¹ atteint 127 points de base. Le **taux de créances douteuses et litigieuses** atteint 5,1%, en baisse de 0,4 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021 et le taux de couverture atteint 89,7% en hausse de 2 points de pourcentage par rapport à fin décembre 2021. Au final, le **résultat net part du Groupe sous-jacent**, atteint 133 millions d'euros au premier trimestre 2021, stable par rapport au premier trimestre 2021.

Leasing & Affacturage

Au **premier trimestre 2022**, le **produit net bancaire** sous-jacent de CAL&F atteint 160 millions d'euros, en hausse de +13,2% par rapport au premier trimestre 2021, grâce au dynamisme de l'activité à la fois en crédit-bail et en affacturage. Les **charges hors FRU** sont en hausse de +17,2% par rapport au premier trimestre 2021 en lien avec des investissements IT et à l'intégration de Olinn depuis le quatrième trimestre 2021 (hors Olinn les charges hors FRU augmentent de + 8,2% avec un effet ciseaux neutre à -0,15 point de pourcentage, mais le **coefficient d'exploitation hors FRU et hors Olinn** reste stable par rapport au premier trimestre 2021, à 53,9%). Le **résultat brut d'exploitation** ressort ainsi en hausse de +1,8% par rapport au premier trimestre 2021. Le **coût du risque reste faible**, à 7 millions d'euros, en diminution de -43,7% par rapport au premier trimestre 2021). Le **résultat net part du Groupe sous-jacent** de CAL&F s'établit enfin à 31 millions d'euros au premier trimestre 2021 (+29,1% par rapport au premier trimestre 2021).

Banque de proximité

L'activité des **Banques de proximité** de Crédit Agricole S.A. a été très dynamique ce trimestre, portée chez LCL aussi bien par la production de crédits à l'habitat, aux entreprises et aux professionnels, et chez Crédit Agricole Italia par une activité commerciale dynamique.

La production de crédits chez LCL progresse fortement par rapport au premier trimestre 2021 (+48%³²) aussi bien sur l'habitat (+39%) que sur les entreprises (+101%) et les professionnels (+34%). Dans ce contexte, les encours de crédits atteignent 153,1 milliards d'euros à fin mars 2022, en hausse de +6,3% depuis fin mars 2021, dont +8,1% sur les crédits immobiliers et +5,9% sur les crédits aux professionnels. Les encours de collecte sont en hausse par rapport à fin mars 2021 de +3,7%, portée par la collecte bilan (+4,1%) en lien avec la progression des DAV (+11%), ainsi que par l'épargne hors bilan qui progresse de +3,1% sur un an (dont +2,7% en assurance-

³⁰ CACF Spain repris à 100% depuis le T3-2021. Au T1 2022, le PNB de CACF Spain s'élève à 4M€ et les charges de CACF Spain à 7M€. Effet ciseaux hors CACF NL, CACF Spain et FRU favorable (+2 pp)

³¹ Coût du risque des quatre derniers trimestres, rapporté à la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

³² Hors PGE

vie). Enfin, la conquête brute reste dynamique avec 93 800 nouveaux clients ce trimestre et le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV est en hausse de +0,6 point de pourcentage par rapport à fin mars 2021 et s'établit à 26,5% à fin mars 2022.

Les encours de crédit de CA Italia au 31 mars 2022 atteignent 59,5 milliards d'euros en hausse de 28,0% par rapport au 31 mars 2021. Pro forma de Credito Valtellinese, les encours de crédit sont en baisse de -2,9% (mars/mars) impactés par la cession de créances douteuses de 1,5 milliard d'euros du quatrième trimestre 2021 et par un ralentissement de la production de crédit en Italie sur le début de l'année, notamment sur les entreprises. Les encours de collecte au 31 mars s'élèvent pour leur part à 113,5 milliards d'euros, en croissance de 33,6% (+3,8% mars/mars proforma Creval), portée par la collecte gérée (+5,8% mars/mars proforma Creval). Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV est en hausse chez CA Italia à 19,2% (+1,5 points de pourcentage par rapport à fin mars 2021).

L'intégration commerciale de Creval continue et la fusion juridique a été opérée le 23 avril 2022. Le réseau a étendu son offre de produits du groupe dans le crédit à la consommation avec environ 95% des nouveaux contrats étant effectués par Agos et dans la gestion d'actifs où près d'un tiers des fonds vendus sont produits par Amundi.

Par ailleurs, le plan Next Generation a également été mis en œuvre avec le recrutement d'environ 150 collaborateurs pour environ 120 départs.

Enfin, pour l'ensemble des Banques de Proximité à l'International hors Italie, la croissance de l'activité commerciale reste soutenue. La croissance des encours de crédits atteint +8,3% à fin mars 2022 (+10% à change constant) par rapport à fin mars 2021 et les encours de collecte progressent de 2,9% (+5% à change constant) sur la même période.

En Pologne et en Egypte l'activité est particulièrement dynamique avec une croissance des crédits de respectivement +14% et +19% hors impact de change, et une croissance de la collecte bilan de +18% et +12% respectivement.

En Ukraine, le fonctionnement normal de la banque est pénalisé par la guerre. Les équipes ont été mobilisées dès les premiers jours pour répondre aux besoins essentiels des clients. 2/3 des agences sont ouvertes et l'application mobile reste numéro 1 des stores dans le pays. Le Groupe a par ailleurs accordé un soutien financier et matériel immédiat aux collaborateurs et leurs familles. La situation de liquidité de la banque est toujours solide et des provisions locales pour créances douteuses ont été comptabilisées à hauteur de 20 millions³³ d'euros. Le groupe a par ailleurs comptabilisé une provision pour risque de fonds propres à hauteur de 195 millions d'euros qui a été classée en éléments spécifiques.

Deux entités sont finalement en cours de cession dans ce périmètre, la cession de notre filiale en Roumanie étant effective depuis le deuxième trimestre 2021.

La cession de CA Sbirja a été finalisée le 1^{er} avril 2022 (résultat du premier trimestre comptabilisé en IFRS 5 pour 5m€).

L'accord pour la cession de la totalité de la participation de Crédit Agricole SA, à hauteur de 78,7%, dans le capital de Crédit du Maroc, au groupe marocain Holmarcom, a été annoncé le 27 avril 2022. Sous réserve de l'autorisation des autorités de tutelle, cette cession devrait se faire en deux temps, à hauteur de 63,7% d'ici la fin de l'année 2022, le complément de la participation (soit 15%) devant être cédé 18 mois après la conclusion de la première cession. Cette opération devrait avoir un impact d'environ 10 points de base sur le CET 1 de Crédit Agricole S.A. en 2022. Les résultats et provisions liées à cette cession ont été comptabilisés en IFRS 5 au premier trimestre 2022 pour un montant total de -7 millions d'euros classés en éléments spécifiques.

L'excédent net de collecte sur les crédits des banques de proximité à l'international hors Italie s'élève à +2,8 milliards d'euros au 31 mars 2022.

³³ Suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes

Banque de proximité en France

Sur le premier trimestre 2022, le **PNB sous-jacent** est en hausse de +8,3% par rapport au premier trimestre 2021, et atteint 980 millions d'euros. Cette hausse des revenus est tirée par une forte progression des commissions (+6%), notamment sur l'activité des moyens de paiement, ainsi que par la marge nette d'intérêts (+10%), soutenue par l'activité dynamique des entreprises et professionnels et bénéficiant de certains effets non récurrents (notamment une revalorisation du portefeuille *private equity*). La **contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU)** atteint 66 million d'euros, en hausse de +12,6% par rapport au premier trimestre 2021. Les **charges sous-jacentes hors FRU** augmentent de +3,8% à 596 millions d'euros au premier trimestre 2022, principalement du fait de la hausse de la contribution au Fonds de Garantie des Dépôts (FGD), qui atteint 22 millions d'euros. Hors contributions au FRU et au FGD, les charges sous-jacentes sont en hausse de +1,4%, du fait de la poursuite des investissements dans l'informatique et l'immobilier notamment. Le coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU s'améliore de 2,6 point de pourcentage à 60,8%, et le **coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU et FGD** atteint 58,6%, en amélioration de -4,0 pp par rapport au premier trimestre 2021. Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** progresse de +16,8% (+16,1% retraité du FRU) par rapport au premier trimestre 2021 pour atteindre 318 millions d'euros. Le coût du risque diminue par rapport à un premier trimestre 2021 encore marqué par les confinements (-25,8% à -61 millions d'euros). Le **taux de créances douteuses** demeure bas et s'établit à 1,4% (-0,1 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021) et le **taux de couverture** reste élevé à 83,7% (-2,3 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2021). Au final, le **résultat net part du Groupe sous-jacent** est en progression de 54,0% par rapport au premier trimestre 2021, atteignant 179 millions d'euros au premier trimestre 2022.

Au 31 mars 2022, les **fonds propres alloués** au métier s'élèvent à 4,9 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 51,2 milliards d'euros.

Banque de proximité à l'international

Les revenus sous-jacent du pôle Banque de proximité à l'international augmentent de +13,4% à 786 millions d'euros au premier trimestre 2022 et baissent de -6,2% pro forma de l'acquisition Creval en Italie. Cette baisse s'explique par le passage en IFRS 5 de nos entités en Serbie et au Maroc. Hors cet effet périmètre et pro forma de l'acquisition de Creval au deuxième trimestre 2022, les revenus du pôle banque de proximité à l'international augmentent de +1,1%. Les charges sous-jacentes hors FRU augmentent de +15,2% et atteignent 478 millions d'euros au premier trimestre 2022. Pro forma Creval, les charges baissent de -6,1% et augmentent de +0,3% hors Serbie et Maroc. En conséquence de ces changements de périmètre, le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU s'établit à +308 millions d'euros. Le coût du risque sous-jacent s'établit à -78 millions d'euros sa baisse reflétant l'amélioration de la qualité des actifs des banques de proximité à l'international. La provision pour risque de fonds propres de -195 millions d'euros sur l'Ukraine a été enregistrée en éléments spécifiques. Au final, le résultat net part du Groupe sous-jacent du pôle Banque de proximité à l'international s'élève à 107 millions d'euros, soit 11% du résultat net part du groupe des métiers de Crédit Agricole S.A.

Italie

Au premier trimestre 2022, les revenus sous-jacent de CA Italia sont en hausse de +26,9% par rapport au premier trimestre 2021 et s'établissent à 619 millions d'euros. Pro forma de l'acquisition de Creval, les revenus sont en baisse de -2,2% avec la poursuite de la pression sur la marge nette d'intérêt et la cession de créances douteuses à hauteur de 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021 et malgré la poursuite de la hausse des commissions (+3% par rapport au premier trimestre 2021). Les charges sous-jacentes hors FRU sont en hausse par rapport au premier trimestre 2021 (+31,5%) à 368 millions d'euros. Pro forma Creval, les charges baissent de -1,5%. Au final, le résultat brut d'exploitation sous-jacent hors FRU enregistre une hausse de +21,4% par rapport au premier trimestre 2021 (-3,1% pro forma Creval). Le coût du risque baisse de -36,4% par rapport au premier trimestre 2021 (-54,0% pro forma Creval) le profil de risque de CA Italia ayant été amélioré par la cession

de créances douteuses pour 1,5 milliard d'euros au quatrième trimestre 2021. Le taux de créances douteuses au 31 mars 2022 s'établit à 3,7% et le taux de couverture à 62,6%. Ces deux éléments ont été impactés par la reprise des encours Creval nets de provisions au quatrième trimestre 2021 mais sont stables par rapport au 31 décembre 2021. Le résultat net part du groupe de CA Italia s'établit ainsi à 96 millions d'euros en hausse de +58,8% par rapport au premier trimestre 2021 et de +34,3% pro forma Creval.

Banque de proximité à l'international - hors Italie

La contribution de ce pôle pour le premier trimestre s'élève à 10 millions d'euros, en baisse de 45,7% par rapport au premier trimestre 2021

Les résultats de nos entités au Maroc et en Serbie sont comptabilisés pour le premier trimestre 2022 en IFRS 5, impactant toutes les lignes de résultats de la Banque de proximité à l'international hors Italie. La Serbie contribue à hauteur de 5 millions d'euros au résultat net part du groupe du pôle et le Crédit du Maroc contribue à hauteur de -7 millions d'euros (résultats et provisions liées à la cession), ce dernier élément étant identifié en éléments spécifiques ce trimestre.

En dehors de nos entités cédées ou en cours de cession et de l'Ukraine dont le fonctionnement est fortement pénalisé, les revenus de nos entités en Pologne et Egypte entités croissent fortement.

Par pays :

- CA Pologne³⁴ : les revenus sont en forte hausse (+23%), portés par la conquête (+22 000 clients au premier trimestre 2022) et à une forte progression de la marge nette d'intérêt et le développement des commissions ; les charges progressent de +21% cette hausse intégrant des contributions au fonds de garantie des dépôts et des investissements commerciaux . Le taux de créances douteuses est en baisse à 5,7% grâce à l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits et des cessions de portefeuille.
- CA Egypte³⁴ : les revenus progressent de +7% par rapport au premier trimestre 2021 portés par l'activité entreprises. Les charges sont en hausse de +9% dans un contexte inflationniste qui s'accélère. Le coefficient d'exploitation reste inférieur à 40%.

Au 31 mars 2022, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 9,6 milliards d'euros dont 4,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France, 4,7 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international. Les emplois pondérés du pôle sont de 101,1 milliards d'euros dont 51,2 milliards d'euros sur la Banque de proximité en France et 49,9 milliards d'euros sur la Banque de proximité à l'international.

³⁴ Hors effet change

Activités Hors métiers

Le résultat net part du groupe sous-jacent de AHM s'établit à -231 millions au premier trimestre 2022, soit une quasi stabilité par rapport au premier trimestre 2021 à -210 millions d'euros. La contribution négative du pôle Activité Hors Métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » (-301 millions d'euros) des autres éléments (+70 millions d'euros).

La contribution de la composante « structurelle » est en baisse comparée au premier trimestre 2021 (-55 millions d'euros) en raison d'un effet de volatilité des opérations intragroupe avec les Caisses régionales, de la baisse des contributions de CACIF et de BforBank, et malgré la hausse des revenus de Crédit Agricole Payment Services. Cette contribution se décompose en trois types d'activités :

- Les activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale. Cette contribution atteint -303 millions d'euros au premier trimestre 2022, en baisse de -43 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021, en lien avec un effet de volatilité des opérations intragroupe avec les Caisses régionales.
- Les métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (*Private equity*) et CA Immobilier et, depuis le premier trimestre 2021, BforBank intégré en mise en équivalence, en raison de sa détention à 50% par Crédit Agricole SA suite à sa recapitalisation. Leur contribution, à -1 million d'euros au premier trimestre 2022, est en baisse de -15 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021, expliquée par la baisse des revenus de CACIF et de BforBank.
- Les fonctions support du Groupe. Leur contribution pour +3 millions d'euros ce trimestre est en hausse de +4 millions d'euros depuis le premier trimestre 2021, liée à la hausse des revenus de Crédit Agricole Payment Services .

La contribution des « autres éléments » s'élève à +70 millions d'euros, en hausse de +34 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2021, en raison de résultats du portefeuille de réserves de liquidités et de la saisonnalité inflation.

Au 31 mars 2022, les emplois pondérés sont de 26,3 milliards d'euros.

* *
*

Solidité financière

Groupe Crédit Agricole

Au 31 mars 2022, le **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé** du Groupe Crédit Agricole s'établit à 17,0%, en baisse de -0,5 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole affiche un coussin substantiel de +8,1 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP (*Supervisory review and evaluation process*) fixée à 8,9%. Le ratio CET1 non phasé atteint 16,7%.

Le résultat conservé comprend +23 pb de résultat publié et -4 pb de distribution et paiement des coupons AT1. La contribution de la variation des emplois pondérés à l'évolution des ratios intègre une hausse de 5,8 milliards d'euros de RWA chez CACIB lié à la crise russe (dont notamment la dégradation des expositions russes), pour -17 pb. Hors effet crise russe, la hausse est concentrée sur les métiers Grandes Clientèles, tirant partie d'une demande de crédits élevée, les Caisses régionales et les Services financiers spécialisés, pour -28 pb au global. L'effet assurances sur les OCI (réserves latentes) et sur la VME représente -15 pb (-11 pb lié à la baisse des réserves latentes et -4 pb sur la VME). Enfin, les effets réglementaires et autres contribuent à hauteur de -17 pb, principalement en raison de l'impact de déduction des engagements de paiement irrévocables (-17 pb) et du phasing IFRS9 (-11 pb).

Le **ratio de levier phasé** ressort à 5,8%, -0,3 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021 (5,2% avant neutralisation des expositions BCE) et bien au-dessus de l'exigence réglementaire de 3,11%³⁵.

Les **emplois pondérés** du Groupe Crédit Agricole sont en hausse de +6,5 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021 à 592 milliards d'euros, dont +2,3 milliards d'euros au titres des Caisses régionales.

Seuil de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2022, dispose d'une marge de sécurité de **733 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 43 milliards d'euros de capital CET1**.

Crédit Agricole S.A., au 31 mars 2022, dispose d'une marge de sécurité de **289 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 11 milliards d'euros de capital CET1**.

TLAC

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board* - FSB) a défini le calcul d'un ratio visant à estimer l'adéquation des capacités d'absorption de pertes et de recapitalisation des banques systémiques (*Global Systemically Important Banks* - G-SIBs). Ce ratio de *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC) fournit aux autorités de résolution le moyen d'évaluer si les G-SIBs ont une capacité suffisante d'absorption de pertes et de

³⁵ Dans le cadre CRR2 les banques peuvent exclure certaines expositions Banque Centrale de l'exposition totale du ratio de levier lorsque des circonstances macro-économiques exceptionnelles le justifient. En cas d'application de cette exemption, les établissements doivent satisfaire à une exigence de ratio de levier ajustée, supérieure à 3%. Le 18 juin 2021, la Banque Centrale Européenne a déclaré que les établissements de crédit sous sa supervision peuvent appliquer cette exclusion compte tenu de l'existence de circonstances exceptionnelles depuis le 31 décembre 2019 ; cette mesure est applicable jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Le Groupe Crédit Agricole applique cette disposition et doit, en conséquence, respecter une exigence de ratio de levier de 3,11% pendant cette période.

recapitalisation avant et pendant la résolution. Il s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au groupe Crédit Agricole.

Les éléments pouvant absorber les pertes sont constitués par le capital, les titres subordonnés et les dettes pour lesquelles l'Autorité de Résolution peut appliquer le renflouement interne.

L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 18% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets - RWA*), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio TLAC supérieur à 21,5% ;
- un ratio TLAC supérieur à 6,75% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure - LRE*).

Au 31 mars 2022, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 25,9% des RWA et 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible**³⁶, soit bien au-delà des exigences. Le ratio TLAC hors dette senior préférée éligible, exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques est en baisse de -40pb sur le trimestre, en lien avec la baisse du ratio CET1 du Groupe Crédit Agricole et la hausse des RWA, sous l'effet notamment des impacts de la guerre en Ukraine. Exprimé en pourcentage de l'exposition en levier (LRE), le ratio TLAC hors dette senior préférée éligible recule de -40pb par rapport à décembre 2021. Sans tenir compte de la neutralisation des expositions Banque Centrale, ce même ratio TLAC exprimé en LRE aurait atteint 7,5% (-30 pb *versus* décembre 2021).

Le Groupe présente ainsi un ratio TLAC hors dette senior préférée éligible supérieur de 440 points de base, soit 26 milliards d'euros, au-delà de l'exigence actuelle de 21,5% des RWA.

L'atteinte du ratio TLAC est soutenue par **un programme d'émission sur le marché en 2022 de 6 milliards d'euros de dettes TLAC**. Au 31 mars 2022, 2 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché (dette senior non préférée et Tier 2) ; le montant de titres senior non préférés du Groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 26,4 milliards d'euros.

³⁶ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2022.

MREL

Le ratio MREL (*Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities*) est défini dans la Directive européenne "Redressement et Résolution des Banques" (*Bank Recovery and Resolution Directive - BRRD*). Cette directive établit un cadre pour la résolution des banques dans l'ensemble de l'Union Européenne, visant à doter les autorités de résolution d'instruments et de pouvoirs communs pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire l'exposition des contribuables aux pertes. La directive (UE) 2019/879 du 20 mai 2019 dite « BRRD2 » est venue modifier la BRRD et a été transposée en droit français par Ordonnance 2020-1636 du 21 décembre 2020.

Le ratio MREL correspond à un coussin de fonds propres et de passifs éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Sous BRRD2, le ratio MREL est calculé comme étant le montant de fonds propres et de passifs éligibles exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques (RWA), ainsi qu'en pourcentage de l'exposition en levier (LRE). Sont éligibles au numérateur du ratio MREL total les fonds propres prudentiels du Groupe, ainsi que les passifs éligibles émis par l'organe central et le réseau des affiliés, c'est-à-dire les titres subordonnés, les dettes senior non préférées et certaines dettes senior préférées d'échéance résiduelle de plus d'un an.

Les niveaux minimums à respecter sont déterminés dans des décisions prises par les autorités de résolution et notifiées à chaque établissement, puis révisées périodiquement. Le Groupe Crédit Agricole doit respecter depuis le 1^{er} janvier 2022 une exigence minimale de MREL total de :

- 21,04% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio MREL total supérieur à 24,6% ;
- 6,02% de la LRE.

Au 31 mars 2022, le **Groupe Crédit Agricole présente un ratio MREL estimé à 30,2% des RWA et 9,7% de l'exposition en levier**, bien au-delà de l'exigence de MREL total.

Une exigence de subordination additionnelle au TLAC (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE, dans laquelle les instruments de dette senior sont exclus, à l'instar du TLAC, dont le ratio est équivalent à celui du MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole. Au 1^{er} janvier 2022, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole n'excède pas l'exigence de TLAC.

La distance au seuil de déclenchement du montant maximum de distribution liée aux exigences de MREL (M-MMD) correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences de MREL, MREL subordonné et TLAC exprimées en RWA.

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2022, dispose ainsi d'une marge de sécurité de 440 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du M-MMD, compte tenu de l'exigence TLAC applicable au 31/03/2022, soit 26 milliards d'euros de capital CET1.

L'objectif du Groupe Crédit Agricole est d'atteindre d'ici fin 2022 un ratio de MREL subordonné (hors dette senior préférée éligible) à 24-25% des RWA – objectif atteint depuis septembre 2020 – et de maintenir le ratio de MREL subordonné au-dessus de 8% du TLOF³⁷. Ce niveau permettrait le recours au Fonds de Résolution Unique (soumis à la décision de l'autorité de résolution) avant d'appliquer le principe de renflouement interne aux dettes seniors préférées, permettant de créer une couche de protection supplémentaire pour les investisseurs en dette senior préférée. Au 31 mars 2022, le ratio de MREL subordonné atteint 8,3% du TLOF.

³⁷ Total Liabilities and Own Funds (TLOF) – équivalent au total bilan prudentiel après netting des dérivés

Crédit Agricole S.A.

A fin mars 2022, la solvabilité de Crédit Agricole S.A. reste à un niveau élevé, avec un **ratio Common Equity Tier 1 (CET1) de 11,0%** en vision phasée (en baisse de -0,9 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2021). Ainsi, Crédit Agricole S.A. affiche un coussin substantiel de 3,1 points de pourcentage entre le niveau de son ratio CET1 et l'exigence SREP, fixée à 7,9%. Le ratio CET1 non phasé atteint 10,8%.

Le résultat publié contribue à hauteur de +15 pb à l'évolution du ratio depuis fin 2021. La distribution contribue à hauteur de -9 pb, comprenant une provision de distribution de dividende de 0,07€/action sur la base d'une politique de 50% de distribution, ainsi que le paiement des coupons AT1 au titre du premier trimestre (-3 pb). La contribution de la variation des emplois pondérés à l'évolution des ratios intègre une hausse de 5,8 milliards d'euros de RWA chez CACIB lié à la crise russe (dont notamment la dégradation des expositions russes), pour -17 pb. Hors effet crise russe, la hausse est concentrée sur les métiers Grandes Clientèles, tirant partie d'une demande de crédits élevée, et les Services financiers spécialisés, pour -20 pb au global. L'effet assurances sur les OCI (réserves latentes) et sur la VME représente -29 pb (-25 pb lié à la baisse des réserves latentes et -4 pb sur la VME). Enfin, les effets réglementaires et autres contribuent à hauteur de -32 pb, principalement en raison de l'impact de déduction des engagements de paiement irrévocables (-18 pb) et du phasing IFRS9 (-10 pb).

Le **ratio de levier** phasé s'établit à 4,2% à fin mars 2022 par rapport à une exigence de 3,18%³⁸. Le ratio de levier avant neutralisation des expositions BCE est de 3,6%, en légère baisse par rapport à fin décembre 2021.

Les **emplois pondérés** de Crédit Agricole S.A. sont en hausse de +8 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2021 à 385 milliards d'euros, principalement liée à la prise en compte de l'impact de la guerre en Ukraine (+5,8 milliards d'euros). Le reste de la hausse est enregistré sur le métier de Services Financiers Spécialisés (+1,7 milliard d'euros), et sur le métier de Grandes Clientèles (+3,9 milliards d'euros), profitant d'une demande de crédits élevés sur le trimestre.

³⁸ Dans le cadre de la réglementation CRR2 les banques peuvent exclure certaines expositions Banque Centrale de l'exposition totale du ratio de levier lorsque des circonstances macro-économiques exceptionnelles le justifient. Si elles appliquent cette exemption, les établissements doivent satisfaire à une exigence de ratio de levier ajustée, supérieure à 3%. Le 18 juin 2021, la Banque Centrale Européenne a déclaré que les établissements de crédit sous sa supervision peuvent appliquer cette exclusion compte tenu de l'existence de circonstances exceptionnelles depuis le 31 décembre 2019 ; cette mesure est applicable jusqu'au 31 mars 2022 inclus. Le Crédit Agricole S.A. applique cette disposition et doit, en conséquence, respecter une exigence de ratio de levier de 3,18% pendant cette période

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan cash bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan cash bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan cash tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan cash, des calculs de compensation (nettings) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un netting pour un montant de 62 milliards d'euros à fin mars 2021. De même, 120 milliards d'euros de repos/reverse repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du desk Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres nettings effectués pour la construction du bilan cash, pour un montant total de 159 milliards d'euros à fin mars 2021, sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI) et sont intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle ».

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un netting dans la construction du bilan cash ; le montant de l'épargne centralisée (73 milliards d'euros à fin mars 2022) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque Européenne d'Investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment "Ressources marché long terme", sont retraités pour apparaître comme des "Ressources clientèle".

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au T-LTRO (Targeted Longer Term Refinancing Operations) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de T-LTRO 3 sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (repos) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan cash.

Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 654 milliards d'euros au 31 mars 2022, fait apparaître un excédent des ressources stables sur emplois stables de 286 milliards d'euros, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021 et à fin mars 2021.

L'encours total T-LTRO 3 pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à 162 milliards d'euros³⁹ au 31 mars 2022. Il est précisé que la bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations est étalée sur la durée des tirages. La sur-bonification est étalée sur la durée de la période de sur-bonification considérée. La sur-bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations pour la deuxième période (juin 2021 à juin 2022) a été prise en compte au T1 2022 pour la totalité des tirages.

Par ailleurs, le Groupe affiche une hausse équilibrée de l'activité commerciale sur le trimestre, enregistrant une hausse de 6 milliards d'euros de la collecte et de 8 milliards d'euros des crédits.

L'excédent de 286 milliards d'euros appelé "position en ressources stables" permet au Groupe de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables (clientèle, actifs tangibles et intangibles, ressources long terme et fonds propres). Le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3, afin de sécuriser l'objectif du Plan à Moyen Terme de plus 100 milliards d'euros, indépendamment de la stratégie de remboursement à venir.

Par ailleurs, compte-tenu des excédents de liquidité, le Groupe demeure en position prêteuse à court terme au 31 mars 2022 (dépôts Banques centrales supérieurs au montant de l'endettement court terme net).

Les ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 350 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 6 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 12 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021.

Elles comprennent les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 223 milliards d'euros, les dettes senior préférées à hauteur de 77 milliards d'euros, les dettes seniors non préférées pour 29 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 21 milliards d'euros

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 472 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 11 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021. Elles couvrent près de quatre fois l'endettement court terme net (hors replacements en Banques centrales).

Le niveau élevé des dépôts en Banques centrales résulte du remplacement d'importants excédents de liquidité : ils s'établissent à 241 milliards d'euros au 31 mars 2022 (hors caisse et réserves obligatoires), en hausse de 14 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 23 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en banque centrale après décote s'élèvent à 105 milliards d'euros.

³⁹ Hors FCA Bank

Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Les ratios LCR moyens sur 12 mois au 31 mars 2022 s'élèvent respectivement à 170,4% pour le Groupe Crédit Agricole et 150,5% pour Crédit Agricole S.A. Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme d'environ 110%.

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, la hausse du niveau des ratios LCR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. est en ligne avec le recours du Groupe aux tirages T-LTRO 3 auprès de la Banque centrale.

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de refinancement à moyen long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

A fin mars, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 17,7 milliards d'euros⁴⁰ de dette à moyen long terme, dont 52% émis par Crédit Agricole S.A. On peut noter que :

- Crédit Agricole next bank (Suisse) a réalisé une émission Covered Bond pour 100 millions de CHF à 6,5 ans en janvier ;
- Crédit Agricole Italia a réalisé une émission Covered Bond pour 1,5 milliard d'euros en deux tranches à 10 et 20 ans en janvier

Par ailleurs, 2,2 milliards d'euros ont également été empruntés auprès d'organismes nationaux et supranationaux, ou placés dans les réseaux des banques de proximité du Groupe (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et dans d'autres réseaux externes.

A fin avril, Crédit Agricole S.A. a réalisé à hauteur de 84% son programme de financement moyen long terme sur les marchés de 13 milliards d'euros⁴¹ pour l'année 2022. Un financement diversifié en formats (Senior collatéralisées, Senior préférées, Senior non préférées et Tier 2) et en devises (EUR, USD, AUD, CHF, NOK, SGD).

La banque a levé l'équivalent de 11,0 milliards d'euros⁴², dont 3,4 milliards d'euros en dette senior non préférée et 0,2 milliard d'euros en dette Tier 2 (pour un budget combiné de 6 milliards d'euros), ainsi que 3,3 milliards d'euros de dette senior préférée et 4,0 milliards d'euros de dette senior collatéralisée (pour un budget combiné de 7 milliards d'euros).

A noter que crédit Agricole S.A. a émis le 5 janvier 2022 un AT1 Perpétuel NC7,7 ans pour 1,25 milliard de dollars américains au taux initial de 4,75% (hors plan de refinancement).

⁴⁰ Montant brut avant rachats et amortissements, hors émission AT1

⁴¹ Hors émission AT1

⁴² Montant brut avant rachats et amortissements, hors émission AT1

Annexe 1 – Eléments spécifiques, Groupe Crédit Agricole et Crédit Agricole S.A.

Groupe Crédit Agricole - Eléments spécifiques, T1-22 et T1-21

En m€	T1-22		T1-21	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(31)	(23)	8	6
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	17	12	(7)	(5)
Provisions Epargne logement (LCL)	6	4	(12)	(9)
Provisions Epargne logement (AHM)	18	13	(4)	(3)
Provisions Epargne logement (CR)	70	52	(18)	(13)
Déclassement d'actifs en cours de cession - PNB (BPI)	0,2	0,2	-	-
Total impact en PNB	79	59	(33)	(23)
Coûts d'intégration Creval (BPI)	(8)	(5)	-	-
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	(10)	(5)	-	-
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	-	-	(4)	(2)
Provision pour frais de restructuration (CACEIS)	-	-	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession - Charges (BPI)	(0,4)	(0,3)	-	-
Total impact en Charges	(18)	(10)	(4)	(2)
Corrections sur FRU 2016-2020 (CR)	-	-	55	55
Corrections sur FRU 2016-2020 (AHM)	-	-	130	130
Total impact en FRU	-	-	185	185
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	(195)	(195)	-	-
Total impact coût du risque de crédit	(195)	(195)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	(4)	(7)	-	-
Projet de cession en cours (WM)	-	-	(5)	(5)
Total impact en Activités en cours de cession	(4)	(7)	(5)	(5)
Impact total des retraitements	(138)	(153)	143	154
Gestion de l'épargne et Assurances	(10)	(5)	(5)	(5)
Banque de proximité-France	76	56	24	33
Banque de proximité-International	(207)	(207)	-	-
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(14)	(10)	(3)	(1)
Activités hors métiers	18	13	126	127

Crédit Agricole S.A. - Eléments spécifiques, T1-22 et T1-21

En m€	T1-22		T1-21	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(31)	(22)	8	6
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	17	12	(7)	(5)
Provisions Epargne logement (LCL)	6	4	(12)	(8)
Provisions Epargne logement (AHM)	18	13	(4)	(3)
Déclassement d'actifs en cours de cession - PNB (BPI)	0,2	0,2	-	-
Total impact en PNB	10	7	(15)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	-	-	(4)	(2)
Coûts d'intégration Creval (BPI)	(8)	(4)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession - Charges (BPI)	(0,4)	(0,3)	-	-
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	(10)	(5)	-	-
Total impact en Charges	(18)	(9)	(4)	(2)
Corrections sur 2016-2020 FRU	-	-	130	130
Total impact en FRU	-	-	130	130
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	(195)	(195)	-	-
Total impact coût du risque de crédit	(195)	(195)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	(4)	(7)	-	-
Projet de cession en cours (WM)	-	-	(5)	(5)
Total impact en Activités en cours de cession	(4)	(7)	(5)	(5)
Impact total des retraitements	(207)	(204)	106	113
Gestion de l'épargne et Assurances	(10)	(5)	(5)	(5)
<i>Banque de proximité-France</i>	6	4	(12)	(8)
<i>Banque de proximité-International</i>	(207)	(206)	-	-
<i>Services financiers spécialisés</i>	-	-	-	-
<i>Grandes Clientèles</i>	(14)	(10)	(3)	(1)
<i>Activités hors métiers</i>	18	13	126	127

Annexe 2- Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle

Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôles, T1-22 et T1-21

	T1-22 (publié)							
En m€	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 686	986	804	1 728	688	1 723	65	9 680
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(502)	(877)	(366)	(968)	(276)	(5 911)
FRU	(158)	(66)	(30)	(8)	(35)	(441)	(56)	(794)
Résultat brut d'exploitation	1 202	324	273	844	286	314	(267)	2 975
Coût du risque	(145)	(61)	(275)	(2)	(125)	(278)	(3)	(888)
Sociétés mises en équivalence	4	-	1	20	80	3	(0)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(0)	(0)	1	0	0	(1)	13
Résultat avant impôt	1 074	262	(1)	863	242	38	(271)	2 208
Impôts	(302)	(81)	(57)	(178)	(54)	(75)	54	(694)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	1	(1)	1	-	-	2
Résultat net	772	181	(57)	685	189	(37)	(217)	1 516
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(31)	(115)	(26)	(10)	(4)	(185)
Résultat net part du Groupe	772	181	(88)	570	164	(47)	(221)	1 331
	T1-21 (publié)							
En m€	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 536	893	1 582	711	644	1 664	20	9 049
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	(574)	(783)	(428)	(334)	(913)	(204)	(5 505)
FRU	(87)	(59)	(7)	(20)	(24)	(328)	58	(467)
Résultat brut d'exploitation	1 183	260	792	262	285	422	(127)	3 078
Coût du risque	(153)	(83)	(7)	(99)	(127)	(67)	1	(537)
Sociétés mises en équivalence	0	-	18	-	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	1	2	(0)	0	(0)	13
Résultat avant impôt	1 040	178	804	165	232	357	(126)	2 648
Impôts	(342)	(65)	(179)	(51)	(50)	(66)	32	(720)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(5)	(1)	-	-	-	(6)
Résultat net	697	113	620	113	182	291	(94)	1 921
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(109)	(23)	(24)	(10)	(2)	(168)
Résultat net part du Groupe	697	113	510	91	158	281	(96)	1 754

Annexe 3 – Crédit Agricole S.A. : résultats par pôle

Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-22 et T1-21

	T1-22 (publié)						
En m€	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 729	1 723	688	986	786	26	5 938
Charges d'exploitation hors FRU	(877)	(968)	(366)	(596)	(487)	(224)	(3 518)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
Résultat brut d'exploitation	845	314	286	324	270	(255)	1 784
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(273)	(2)	(741)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
Résultat avant impôt	864	38	242	272	(2)	(265)	1 148
Impôts	(178)	(75)	(54)	(81)	(57)	54	(391)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	1	-	2
Résultat net	686	(37)	189	190	(58)	(212)	759
Intérêts minoritaires	(120)	(6)	(26)	(8)	(42)	(6)	(207)
Résultat net part du Groupe	566	(43)	164	183	(100)	(218)	552
	T1-21 (publié)						
En m€	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 584	1 665	644	893	693	14	5 493
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(913)	(334)	(574)	(415)	(176)	(3 197)
FRU	(7)	(328)	(24)	(59)	(20)	58	(380)
Résultat brut d'exploitation	793	423	285	260	258	(104)	1 916
Coût du risque	(7)	(67)	(127)	(83)	(100)	1	(384)
Sociétés mises en équivalence	18	2	74	-	-	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	(0)	0	2	(0)	3
Résultat avant impôt	805	358	232	178	160	(110)	1 622
Impôts	(179)	(66)	(50)	(65)	(50)	31	(378)
Rés. net des activités abandonnées	(5)	-	-	-	(1)	-	(6)
Résultat net	621	292	182	113	109	(79)	1 238
Intérêts minoritaires	(114)	(16)	(24)	(5)	(30)	(4)	(193)
Résultat net part du Groupe	507	276	158	108	79	(83)	1 045

Annexe 4 – Méthodes de calcul du bénéfice par action et de l'actif net par action

Crédit Agricole S.A. – Calcul du bénéfice par action, de l'actif net par action et du ROTE

(en m€)		T1-22	T1-21	Var T1/T1
Résultat net part du Groupe - publié		552	1 045	(47,2%)
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS		(122)	(114)	+7,0%
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié	[A]	430	931	(53,9%)
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m)	[B]	3 024,1	2 915,7	+3,7%
Résultat net par action - publié	[A]/[B]	0,14 €	0,32 €	(55,5%)
RNPG sous-jacent		756	932	(18,9%)
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires	[C]	634	818	(22,5%)
Résultat net par action - sous-jacent	[C]/[B]	0,21 €	0,28 €	(25,3%)

(en m€)		31/03/2022	31/12/2021
Capitaux propres - part du Groupe		67 695	68 217
- Emissions AT1		(5 982)	(4 888)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe		(414)	(2 125)
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*		(3 388)	(3 176)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	[D]	57 912	58 027
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe		(18 476)	(18 581)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	[E]	39 435	39 445
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m)	[F]	3 023,7	3 025,2
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	19,2 €	19,2 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,05 €	1,05 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)		20,2 €	20,2 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	13,0 €	13,0 €
ANT par action, avt déduct. du divid. à verser (€)	[G]+[H]	14,1 €	14,1 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)		T1-22	2021
Résultat net part du Groupe - publié	[K]	552	5 844
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	[L]	0	0
IFRIC	[M]	-676	0
RNPG publié annualisé	[N] = ([K]-[L]-[M])*4+[M]	4 236	5 844
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, annualisés	[O]	-488	-353
Résultat publié ajusté	[P] = [N]+[O]	3 748	5 491
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin.***	[J]	39 440 ⁽¹⁾	38 645
ROTE publié ajusté (%)	= [P] / [J]	9,5%	14,2%
Résultat net part du Groupe sous-jacent	[Q]	756	5 397
RNPG sous-jacent annualisé	[R] = ([Q]-[M])*4+[M]	5 054	5 397
Résultat sous-jacent ajusté	[S] = [R]+[O]	4 566	5 044
ROTE sous-jacent ajusté (%)	= [S] / [J]	11,6%	13,1%

*** y compris hypothèse de distribution du résultat en cours de formation

(1) Moyenne de l'ANT tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2021 et 31/03/2022 retraité comme présenté dans le tableau médian

Indicateurs Alternatifs de Performance

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG sous-jacent

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (i.e. non récurrents ou exceptionnels).

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2022 est constituée de cette présentation, des annexes à cette présentation et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2021 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2021 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Au 30 juin 2021, suite au rachat par crédit Agricole Consumer Finance de 49% du capital de joint-venture CACF Bankia S.A, CACF Bankia S.A. est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 30 juin 2021, suite à l'offre publique d'achat lancée par Crédit Agricole Italia sur Credito Valtellinese, Credito Valtellinese est détenue à 100% par Crédit Agricole Italia et consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 31 décembre 2021, Amundi annonce la finalisation de l'acquisition de Lyxor. Lyxor est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. L'opération ne génère aucun impact sur le résultat consolidé de Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2021.

Autres informations

L'Assemblée Générale mixte de Crédit Agricole S.A aura lieu le 24 mai prochain à Montpellier. Comme déjà annoncé, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un dividende de 1,05 € par action en numéraire (dont 0,85€ au titre de la politique de distribution de 50% du résultat et 0,20€ au titre de la poursuite du rattrapage du dividende 2019). Il correspond à un rendement de 10% sur la base du cours de l'action au 3 mai 2022 (clôture).

- Détachement : 30 mai 2022
- Mise en paiement : 1^{er} juin 2022.

Agenda financier

24 mai 2022	Assemblée générale à Montpellier
4 août 2022	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2022
10 novembre 2022	Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2022

Contacts

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Charlotte de Chavagnac	+ 33 1 57 72 11 17	charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Bertrand Schaefer	+ 33 1 49 53 43 76	bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A

Investisseurs institutionnels	+ 33 1 43 23 04 31	investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels	+ 33 800 000 777 (numéro vert France uniquement)	relation@actionnaires.credit-agricole.com

Clotilde L'Angevin	+ 33 1 43 23 32 45	clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr
Investisseurs actions :		
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	joséphine.brouard@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna	+33 1 43 23 55 51	nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leila Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr

Investisseurs crédit et agences de notation :

Caroline Crépin	+ 33 1 43 23 83 65	caroline.crepin@credit-agricole-sa.fr
Marie-Laure Malo	+ 33 1 43 23 10 21	marielaure.malo@credit-agricole-sa.fr
Rhita Alami Hassani	+ 33 1 43 23 15 27	rhita.alamihassani@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa

Supports visuels de présentation des résultats



AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

RÉSULTATS
DU 1^{er} TRIMESTRE 2022



Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2022 est constituée de cette présentation, des annexes à cette présentation et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2021 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2021 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Au 30 juin 2021, suite au rachat par Crédit Agricole Consumer Finance de 49% du capital de joint-venture CACF Bankia S.A, CACF Bankia S.A. est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 30 juin 2021, suite à l'offre publique d'achat lancée par Crédit Agricole Italia sur Credito Valtellinese, Credito Valtellinese est détenue à 100% par Crédit Agricole Italia et consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 31 décembre 2021, Amundi annonce la finalisation de l'acquisition de Lyxor. Lyxor est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. L'opération ne génère aucun impact sur le résultat consolidé de Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2021.

NOTE

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes lors des exercices de Stress tests récents pour apprécier la situation du Groupe.

Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Grandes clientèles, Services financiers spécialisés ainsi que Banque de proximité en France et à l'international)

Sommaire

01 Introduction

04 Groupe Crédit Agricole

02 Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.

05 Solidité financière

03 Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers

06 Annexes

Chiffres clés Groupe Crédit Agricole

T1 2022

Sous-jacent ⁽¹⁾	
Revenus	9 601 m€ +5,7% T1/T1
Charges d'exploitation hors FRU	-5 892 m€ +7,1% T1/T1
FRU	-794 m€ +21,9% T1/T1
Résultat brut d'exploitation hors FRU	3 709 m€ +3,5% T1/T1
Coût du risque	-693 m€ +29,2% T1/T1
Résultat net PdG (RNPG) sous-jacent	1 484 m€ -7,2% T1/T1
Publié	
Eléments spécifiques	-153 m€
Résultat net PdG (RNPG) publié	1 331 m€ -24,1% T1/T1

Coefficient d'exploitation⁽²⁾ **61,4%**
+0,8 pp T1/T1

Solvabilité (CET1phasé) **17,0%**
+8,1 pp vs. SREP

(1) En vision sous-jacente (cf. slide 56 pour le détail des éléments spécifiques), contribution au FRU -794 m€ T1-22 vs. -652 m€ T1-21
(2) Coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU

Chiffres clés CASA

T1 2022

Sous-jacent ⁽¹⁾		
Revenus	5 929 m€ +7,6% T1/T1	+4,1 % T1/T1 pro forma ⁽⁴⁾
Charges d'exploitation hors FRU	-3 499 m€ +9,6% T1/T1	+5,4% T1/T1 pro forma ⁽⁴⁾
Résultat brut d'exploitation hors FRU	2 429 m€ +4,9% T1/T1	+2,2% T1/T1 pro forma ⁽⁴⁾
Coût du risque hors Russie ⁽⁶⁾	-157 m€ -59,1% T1/T1	
FRU	-636 m€ +24,7% T1/T1	+22,7% T1/T1 pro forma ⁽⁴⁾
Provision Russie	-389 m€	
Résultat net (RNPG) sous-jacent	756 m€ -18,9% T1/T1	
Publié		
Provision Ukraine en spécifiques	-195 m€	
Autres éléments spécifiques	-9 m€	
Résultat net (RNPG) publié	552 m€ -47,2% T1/T1	

Coefficient
d'exploitation⁽²⁾59,0%
+1,1 pp T1/T1Solvabilité
(CET1 phasé)11,0%
+3.1 pp vs. SREP
soit la cible PMTBénéfice sous-
jacent par action ⁽³⁾0,21€
-25,3% T1/T1Actif net tangible
par action14,1 €
Stable vs. 31/03/2021ROTE sous-jacent ⁽⁵⁾

11,6%

- (1) En vision sous-jacente (cf. slides 35 et 53 pour le détail des éléments spécifiques), contribution au FRU -636 m€ T1-22 vs. -510 m€ T1-21
 (2) Coefficient d'exploitation sous-jacent hors FRU
 (3) Les données de BNPA sont en vision sous-jacente. Le BNPA est calculé après déduction des coupons AT1, comptabilisés en capitaux propres, (cf. annexe page 52)
 (4) Pro forma : les entités Creval (BPI) et Lyxor (GEA) sont ajoutées en 2021
 (5) ROTE sous-jacent calculé sur la base d'un RNPG sous-jacent annualisé et de charges FRIC linéarisées sur l'année (cf. annexe page 52)
 (6) Hors provisionnement de 389 m€ sur la Russie au T1-22 dont 346 m€ de provision risque pays en encours sans S1&S2, et 43 m€ en risque avéré S3. Et y compris une provision supplémentaire de 20 m€ au titre du risque Ukraine (« Autres BPI ») suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes

Sommaire

01 Introduction

04 Groupe Crédit
Agricole02 Synthèse résultats Crédit
Agricole S.A.

05 Solidité financière

03 Crédit Agricole S.A. –
Pôles métiers

06 Annexes

Une position claire du Groupe vis-à-vis de l'Ukraine et de la Russie

- **Ukraine** : soutien matériel et financier aux collaborateurs et à leurs familles, mobilisation pour permettre la continuité des services essentiels aux clients, 2/3 des agences ouvertes, application mobile n°1 des stores
- **Russie** : arrêt de tout nouveau financement à des entreprises russes depuis le début de la guerre et de toute activité commerciale dans le pays

Risques avérés faibles : provisionnement faible en Russie (43 m€) et en Ukraine (20 m€)

Choix d'un provisionnement prudent

- **Ukraine** : provisionnement du risque sur fonds propres (195 m€, retraité en éléments spécifiques)
- **Russie** : provisionnement des expositions performantes (346 m€).

Forte baisse des expositions résiduelles russes

- Baisse de **-0,6 Md€** de notre exposition depuis le 31/12/21 et de **-1,1 Md€** depuis le début des hostilités. Au 31/03/22, l'exposition représente
 - On-shore : **0,7 Md€**
 - Off-shore au bilan : **3,1 Mds€**
 - Off-shore hors bilan : **0,6 Md€**
- La quasi-totalité des échéances sont honorées depuis le début de la guerre

Crédit Agricole S.A. (1)

195 m€

Provisionnement risque
Ukraine T1-2022

Crédit Agricole S.A.

389 m€

Provisionnement risque
Russie T1-2022

Crédit Agricole S.A.

-0,6 Md€

Baisse exposition Russie T1/T4

(1) Comptabilisé en éléments spécifiques et hors provision supplémentaire de 20 m€ au titre du risque Ukraine (Stage 3 + Autres BPI *) suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporate performantes.

ACTIVITE DYNAMIQUE AU T1

Activité commerciale dynamique dans tous les métiers; impact macroéconomique du conflit encore à venir

- Conquête brute : 516 000 nouveaux clients au T1-2022
- Equipement assurances⁽¹⁾ +0,3 pp CR mars/mars, +0,6 pp LCL, +1,5 pp CA Italia
- Collecte assurance-vie et gestion d'actifs dynamique (+6,8 Mds€); encours gérés +12,4% mars/mars

Résultat sous-jacent 756 m€ au T1, -176 m€ T1/T1

- Dont résultat brut d'exploitation hors FRU +114 m€ T1/T1 (+4,9%)
 - Croissance régulière des revenus depuis 6 ans⁽²⁾ (+7,6% T1/T1 et +4,1% pro-forma Creval et Lyxor⁽³⁾)
 - Hors FRU: charges⁽¹⁾ +9,6% T1/T1 et +5,4% pro-forma, coefficient d'exploitation⁽¹⁾ 59,0% T1-22;
- Dont FRU -126 m€ T1/T1: hausse de +24,7% à 636 m€ CASA (794 m€ GCA)
- Dont coût du risque -162 m€ T1/T1 incluant provisionnement Russie : -389 m€ T1/T1
- Cession de CA Srbija finalisée le 1^{er} avril, signature le 27 avril d'un accord de cession de la totalité des parts de CASA dans Crédit du Maroc

ROTE sous-jacent⁽⁴⁾ CASA 11,6% T1-22

Position de capital solide, stock de provisions élevé

- CET1 GCA 17,0%, +8,1pp > SREP; CET1 CASA 11,0%, +3,1 pp > SREP
- Taux de couverture 89,6% GCA, 77,5% CASA (+2,8 pp T1/T4)

Groupe Crédit Agricole

+13,8%

Réalizations
de crédits CR LCL
T1/T1

Crédit Agricole S.A.

+12,4%

Encours gérés GEA
mars/mars

Crédit Agricole S.A.

+4,9%

RBE hors FRU
sous-jacent T1/T1

Crédit Agricole S.A.

11,6%

ROTE sous-jacent
T1-2022

Groupe Crédit Agricole

8,1 pp

Ecart ratio phasé CET1
17,0% et SREP

Crédit Agricole S.A.

3,1 pp

Ecart ratio phasé CET1
11,0% et SREP

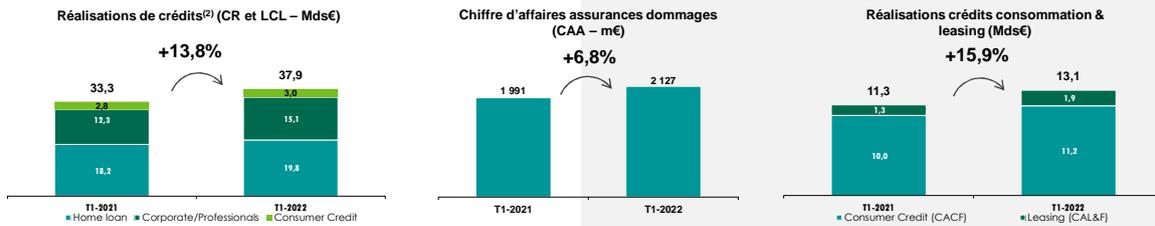
(1) Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
 (2) Données sous-jacentes, coefficient d'exploitation et charges hors FRU, cf. slide 63 pour le détail des éléments spécifiques de Crédit Agricole S.A.
 (3) Pro forma : les entités Creval (BPI) et Lyxor (GEA) sont ajoutées en 2021
 (4) ROTE sous-jacent calculé sur la base du RNPG sous-jacent annuel (cf. annexe slide 52)

ACTIVITE COMMERCIALE SOUTENUE

Conquête Clients Banques de Proximité France, Italie et Pologne - Groupe Crédit Agricole

516 000 nouveaux clients Au T1 (1)

Depuis le début du PMT 6 millions de nouveau clients(1)



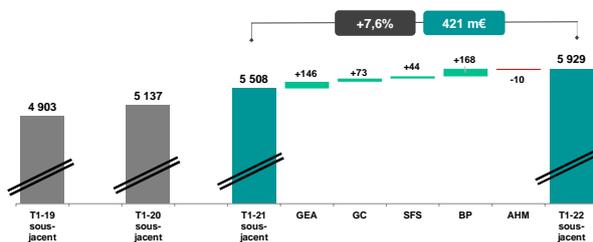
516 000 nouveaux clients Banque de proximité au T1 2022 (320 000 clients Caisses régionales)
 Taux d'équipement assurances(3) : 42,4% CR (+0,3 pp/mars 21), 26,5% LCL (+0,6 pp), 19,2% CA Italia (+1,5 pp)

(1) Nouveaux clients = conquête brute. Conquête nette en banque de proximité France, Italie et Pologne au T1: 123 000 clients / Conquête nette depuis le début du PMT: 858 000 clients (2) Hors PGE Caisses régionales et LCL. (3) Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV.

REVENUS

Forte hausse des revenus dans tous les métiers

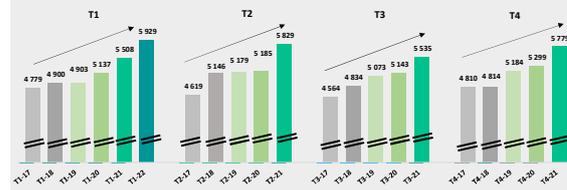
Evolution T1/T1 des revenus sous-jacents(1), par pôle - m€



Hausse des revenus +7,6% T1/T1, +4,1% pro forma Creval et Lyxor(2)

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métiers

Croissance des revenus sous-jacents trimestriels depuis 2017 - m€

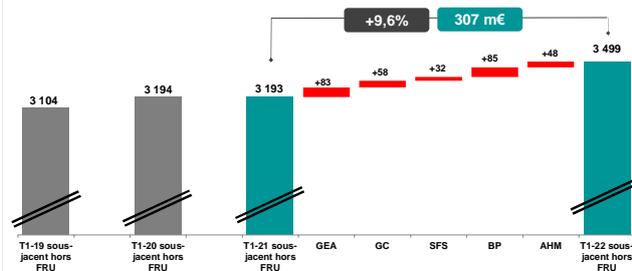


Croissance régulière des revenus trimestriels depuis 6 ans

(1) Sous-jacent : détail des éléments spécifiques disponible page 35
 (2) Pro forma : les entités Creval (BP) et Lyxor (GEA) sont ajoutées en 2021

CHARGES

Charges maîtrisées hors FRU et pro forma Creval et Lyxor

Evolution T1/T1 des charges sous-jacentes⁽¹⁾ hors FRU, par pôle

Hausse des charges hors FRU +9,6% T1/T1,
+5,4% pro forma Creval et Lyxor⁽²⁾

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métiers

Contribution au fonds de résolution unique (FRU) à nouveau en hausse

- Hausse de +24,7% de la contribution à 636 m€
- Dont +30,3% CACIB à 383 m€, et +12,6% LCL à 66 m€

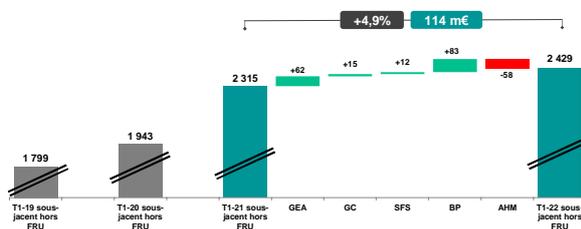
Charges hors FRU et pro-forma Creval et Lyxor⁽²⁾ +180 m€ pour accompagner le développement des métiers

- Investissement et dépenses IT : (-52 m€)
- Frais de personnel et rémunérations variables : (-20 m€)
- Taxes : (-28 m€)
- Effet change : (-18 m€)
- Autres dont effets périmètres⁽³⁾ : (-62 m€)

(1) Sous-jacent : détail des éléments spécifiques disponible page 35, Coefficient d'exploitation hors FRU
(2) Pro forma : les entités Creval (BP) et Lyxor (GEA) sont ajoutées en 2021
(3) Autres effets périmètres : Caceis Fund Services ; CA Serbie (FRSS) ; CA Maroc (FRSS) ; CACF NL ; Olinn ;

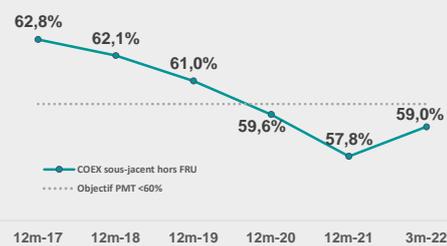
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Hausse du RBE hors FRU dans tous les métiers

Evolution T1/T1 du résultat brut d'exploitation sous-jacents⁽¹⁾ hors FRU, par pôle – m€

Hausse du RBE hors FRU +4,9% T1/T1⁽²⁾

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métiers

Coefficient d'exploitation sous-jacent⁽¹⁾ hors FRU

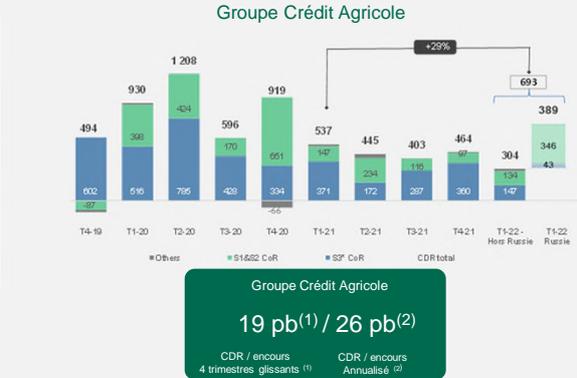
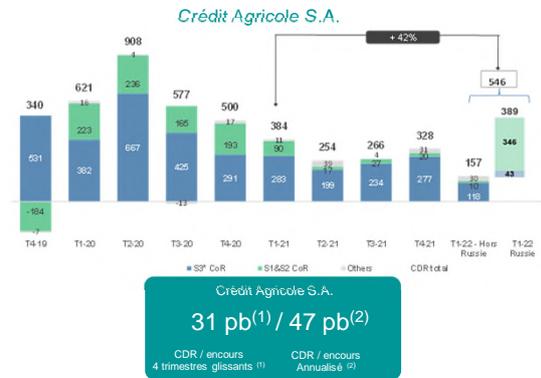
Coefficient d'exploitation hors FRU : 59,0% T1-22
toujours inférieur à la cible PMT

(1) Sous-jacent : détail des éléments spécifiques disponible page 35, Coefficient d'exploitation hors FRU
(2) +2,2% pro forma Creval et Lyxor (les entités Creval (BP) et Lyxor (GEA) sont ajoutées en 2021)

RISQUES

Coût du risque avéré faible et en baisse, choix d'un provisionnement prudent sur la Russie et Ukraine

Coût du risque sous-jacent (CDR) décomposé par Stage (en €m) : S1&S2 - provisionnement des encours sains ; S3 - provisionnement pour risques avérés

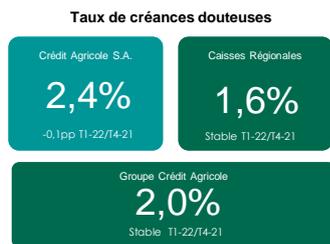


Provisionnement de 389 m€⁽³⁾ sur la Russie
Provisionnement du risque sur fonds propres Ukraine pour 195 m€ (retraité en éléments spécifiques)⁽⁴⁾

- (1) Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres
(2) Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre
(3) Provisionnement de 389 m€ sur la Russie au T1-22, dont 346 m€ de provision risque pays en encours sains S1&S2, et 43 m€ en risque avéré S3. Par ailleurs, une provision supplémentaire de 20 m€ a été comptabilisée en S3 au titre du risque Ukraine (« Autres BPI ») suite à des événements de crédits survenus avant le début du conflit et incluant une analyse des risques sur les expositions corporates performantes.
(4) Le cout du risque publiable de Crédit Agricole S.A. s'élève à 741 millions d'euros au T1-22, dont 195 millions d'euros au titre du risque de fonds propres sur l'Ukraine.

QUALITE DE L'ACTIF

Taux de créances douteuses faible



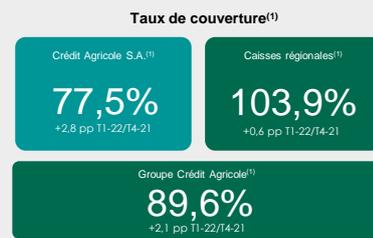
Provisions sur encours sains toujours en croissance :

- CASA: 38% provisions sur encours sains (vs 22% fin 2019)
➢ +1,3 Md€ T1-2022/T4-2019
- GCA: 42% provisions sur encours sains⁽³⁾ (vs 29% fin 2019)
➢ +2,5 Mds€ T1-2022/T4-2019

Portefeuille de prêts diversifié: habitat (28% CASA, 46% GCA), entreprises (44% CASA, 33% GCA) (voir annexe p. 41).

70% des EAD⁽⁴⁾ entreprises de CASA notées *investment grade* (voir annexe p. 42)

Taux de couverture élevé



Stock de provisions

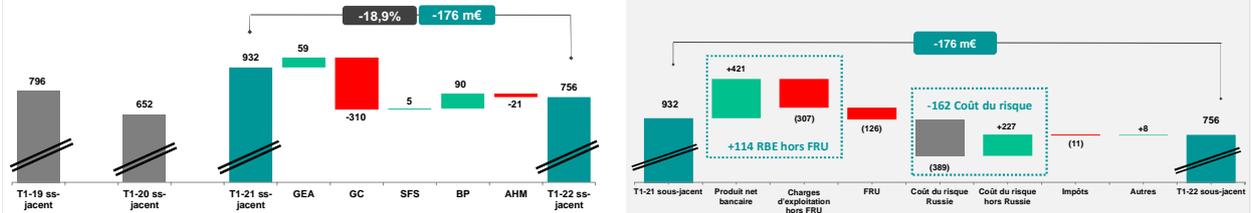


- (1) Stock de provisions, y compris provisions collectives. Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle en défaut.
(2) Dont -0,3 Md€ lié au passage en IFRS5 de Crédit du Maroc
(3) 45% liés au provisionnement des encours sains pour les Caisses régionales (vs 35% à fin 2019, soit +1,2 m€)
(4) L'EAD (exposition en cas de défaut) est une définition réglementaire utilisée dans le Pillier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs d'atténuation du risque. Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan.

RESULTAT NET PART DU GROUPE

Hausse du RBE hors FRU T1/T1, effort important de provisionnement lié à la crise russe

Evolution T1/T1 du Résultat net part du Groupe (RNPG) sous-jacent⁽¹⁾, par pôle et par SIG – m€



Hausse du RNPG sous-jacent dans les pôles GEA, SFS et BP

Δ RNPG T1 2022 / T1 2021 -176 m€, dont:

- +114 m€ RBE hors FRU
- -126 m€ nouvelle hausse du FRU
- -389 m€ provisionnement Russie

Provisionnement Ukraine -195 m€ en éléments spécifiques

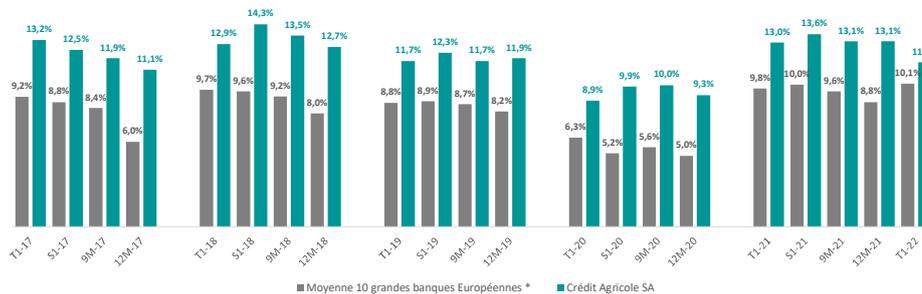
GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métiers

(1) Sous-jacent : détail des éléments spécifiques disponible page 35 ; Coefficient d'exploitation hors FRU

RENTABILITE

Retour sur fonds propres tangibles (ROTE) sous-jacent T1 2022: 11,6%⁽¹⁾

RoTE⁽¹⁾ sous-jacent depuis 2017



* Moyenne arithmétique de 10 grandes banques européennes publiant un RoTE : Société Générale ; BNP Paribas ; Banco Santander SA ; UniCredit SpA ; Credit Suisse AG ; UBS Group AG ; Deutsche Bank AG ; HSBC Bank PLC ; Standard Chartered Bank ; Barclays Bank PLC
⁽¹⁾ ROTe sous-jacent calculé sur la base du RNPG sous-jacent (cf. annexes pages 36 et 52) ; Maintien du ROTe 12M-21 pour 03M-22 pour SG et Unicredit SpA ; donnée non-disponible au moment de la publication.

Sommaire

01 Introduction

04 Groupe Crédit Agricole

02 Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.

05 Solidité financière

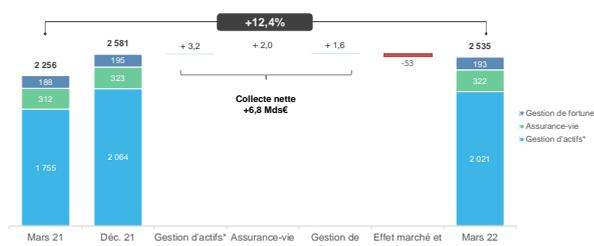
03 Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers

06 Annexes

GESTION DE L'ÉPARGNE ET ASSURANCES

Activité dynamique, forte croissance des résultats du pôle

Indicateurs d'activité (Encours gérés⁽¹⁾ Mds€)



Collecte dynamique au T1; encours gérés en hausse de 12,4% sur un an

- **Gestion d'actifs** : activité soutenue au T1 ; collecte nette MLT hors JV dynamique (+21 Mds€) tirée par les principales expertises (gestion active, passive et actifs réels et alternatifs)
- **Assurance** : collecte nette UC dynamique (+2,1 Mds€ au T1; taux d'UC dans la collecte brute à 40,9%)
- **Gestion de fortune** : encours 133 Mds€⁽²⁾, hausse de +1,3% sur un an, portés notamment par un bon niveau de collecte nette.

Résultats en forte croissance

- **Assurances** : revenus +11,7% T1/T1, résultat + 17,0% T1/T1; effet ciseaux favorable (+2,8pp)
- **Gestion d'actifs** : revenus nets +3,1% T1/T1⁽³⁾ grâce au dynamisme de la collecte en actifs MLT et la hausse des marchés actions
- **Gestion de fortune** : revenus +5,5% T1/T1 grâce à la hausse des encours gérés et de crédit ; maîtrise des charges malgré les investissements IT

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

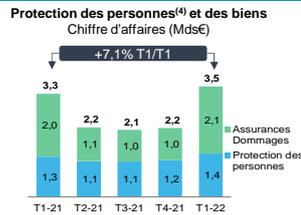
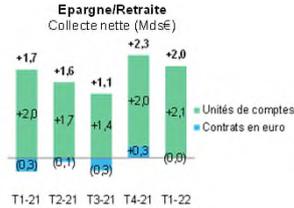
Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Assurances	346	+17,0%
Gestion d'actifs	204	+3,7%
Gestion de fortune	22	+10,1%
Résultat net part du Groupe	571	+11,6%

* Y compris actifs conseillés et commercialisés
 (1) Périmètre : Indosuez Wealth Management et Banque privée LCL
 (2) Indosuez Wealth Management
 (3) Données pro forma : Amundi + Lyxor au T1 2021

ASSURANCES

Activité dynamique, résultat en hausse

Indicateurs d'activité (Mds€)



Epargne / retraite : collecte nette UC dynamique à +2,1 Mds€ au T1 (+3,9% T1/T1)

→ **Collecte brute** : 7,7 Mds€ (+5,2% T1/T1) ; taux d'UC 40,9%, stable sur un an

→ **Encours**⁽²⁾ : 322,3 Mds€, +3,2% sur un an ; encours UC 84,5 Mds€, +7,7% sur un an ; taux d'UC 26,2%, +1,1 pp sur un an

Dommages⁽⁴⁾ : chiffre d'affaires +6,7% T1/T1

→ 15,3 millions de contrats⁽³⁾ fin mars 2022, +3,4% sur un an

Protection des personnes⁽⁵⁾ : chiffre d'affaires +7,8% T1/T1

→ Hausse tirée notamment par l'assurance emprunteurs (+10%), la garantie Obsèques (+11%) et les assurances Collectives (+15%)

Résultats +17% sur le trimestre à 346 M€

→ **PNB** : +11,7% T1/T1, la hausse du prélevement de marge financière compense l'effet marché défavorable sur la JVR ; démantèlement du switch +44 m€ T1/T1.

→ **Charges** : hausse des taxes C3S (+16 m€ T1/T1) en lien avec la forte hausse du chiffre d'affaires en 2021 ; effet ciseaux favorable (+2,8pp)

Climat : acquisition de 25% du futur plus grand parc éolien offshore mondial Hornsea 2 (capacité de 1,3GW)

1^{er} au classement 2022 des bancassureurs France⁽¹⁾ en vie, retraite, auto, habitation et santé

Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	697	+11,7%
Charges d'exploitation	(254)	+8,9%
Résultat brut d'exploitation	443	+13,3%
Impôt	(79)	+2,4%
Rés. net activ. arrêtées ou en cours de cession	0	ns
Résultat net	365	+15,9%
Intérêts minoritaires	(19)	(1,7%)
Résultat net part du Groupe	346	+17,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	36,4%	-0,9 pp

Ratio combiné dommages à 97,7% au 31/03/2021 ; (sinistralité + frais généraux + commissions) / cotisations, net de réassurance, périmètre Pacifica

(1) Argus de l'assurance du 22/04/2022 (chiffre d'affaires à fin 2021)

(2) Encours en épargne, retraite et prévoyance

(3) Périmètre : dommages France et international

(4) Equipement Assurances automobile. MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV) : 42,4% des clients Caisses régionales (+0,3 pp sur un an), 26,5% LCL (+0,6 pp), 19,2% CA Italia (+1,5 pp)

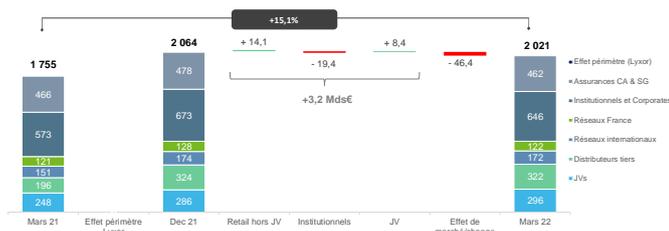
(5) Le segment Protection des personnes comprend la prévoyance, l'emprunteur et les assurances collectives

Signature le 1^{er} février 2022 de l'accord de cession de La Médicale à Generali
Détachement de la Médicale en IFRSS au T4-21 ; hors La Médicale, PNB +14% T1/T1 ; charges +16% T1/T1, RNPG +16% T1/T1.

GESTION D'ACTIFS

Résultat élevé porté par une activité solide

Indicateurs d'activité (Actifs sous gestion Mds€)



Collecte nette positive⁽¹⁾ soutenue par les actifs MLT

→ **Collecte nette MLT hors JV** +21,0 Mds€ (retail hors JV +14,4 Mds€, institutionnels +6,6 Mds€), tirée par les principales expertises

→ **JVs** : collecte nette +8,4 Mds€ tirée par l'Inde et la Chine

→ **Sortie de produits de trésorerie hors JV** -26,3 Mds€, principalement sur la clientèle entreprises

→ **Croissance des encours** +15,1% T1/T1 avec intégration de Lyxor

Résultats en hausse malgré l'environnement, excellente efficacité opérationnelle

→ **Revenus nets de gestion pro forma Lyxor** : +3,1%⁽²⁾ T1/T1 : commissions nettes de gestion +9,2%⁽²⁾ profitant de la dynamique de collecte depuis plusieurs trimestres et la progression des marchés T1/T1 ; revenus d'Amundi Technology +37,8% ; commissions de surperformance en cours de normalisation (T1-22: 71 m€ vs. T1-21: 111 m€)

→ **Charges pro forma Lyxor** : +3,6%⁽²⁾ T1/T1, poursuite des investissements (Amundi Technology), CoEx 52,5 %

Consolidation de Lyxor au T1-2022 : intégration en ligne avec le plan de marche

Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	814	+8,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(427)	+12,7%
FRU	(5)	+5,0%
Résultat brut d'exploitation	383	+3,5%
Coût du risque	(4)	+87,1%
Sociétés mises en équivalence	20	+11,5%
Impôt	(95)	(1,5%)
Résultat net	304	+5,3%
Intérêts minoritaires	(100)	+8,7%
Résultat net part du Groupe	204	+3,7%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	52,5%	+2,1 pp

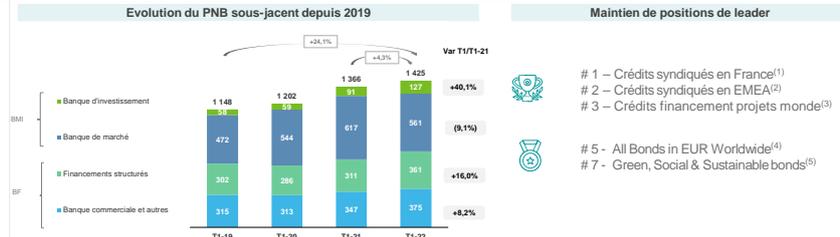
(1) Collecte nette yc Lyxor au T1 2022 et hors Lyxor sur 2021

(2) Données pro forma : Amundi + Lyxor au T1 2021

GRANDES CLIENTELES

Activité dynamique, provisionnement du risque pays sur la Russie

Indicateurs d'activité banque de financement et d'investissement (en millions d'euros)



BFI : Activité dynamique, revenus en hausse (+4,3% T1/T1)

Complémentarité des activités

→ **Excellent trimestre pour la Banque de financement** (+11,9% T1/T1), performance record pour les financements structurés (+16,0% T1/T1); banque commerciale en hausse +8,2% T1/T1 grâce notamment au développement d'ITB⁽⁶⁾

→ **Résilience de la Banque de marché et d'investissement** (-2,8% T1/T1) : forte progression sur la banque d'investissement et Equity (+40,1% T1/T1); FICC en baisse principalement sous l'effet de la hausse de la CVA sur les contreparties russes (-9,1% vs un niveau historique au T1-21, +3,2% vs T1-20, +18,9% vs T1-19);

BFI : Résultat brut d'exploitation hors FRU + 0,7% T1/T1

→ **Coex bas**, hausse des charges (+ 7,8% T1/T1 hors FRU) liée notamment à des investissements IT en financement et cash management

→ **Coût du risque -279m€**, dont provisions Russie - 389 m€

→ **RWA 133,4 mds€; +10,5 mds€** vs fin déc-21, dont +5,8 mds€ lié à la crise Russe

Services financiers aux institutionnels (voir page 34): croissance des **encours conservés** (4,35 Trs€, +1,3% T1/T1) et **administrés** (2,3 Trs€, +3,1% T1/T1). **RBE hors FRU + 12,9% T1/T1** : commissions dynamiques et bonne tenue des charges.

Banque de financement et d'investissement

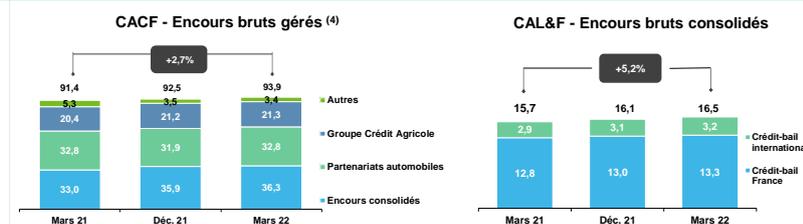
Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	1 425	+4,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(743)	+7,8%
FRU	(383)	+30,3%
Résultat brut d'exploitation	299	(22,0%)
Coût du risque	(279)	x 3,9
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	ns
Résultat avant impôt	20	(93,6%)
Impôt	(67)	+29,8%
Résultat net	(47)	ns
Intérêts minoritaires	1	ns
Résultat net part du Groupe	(46)	ns
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	52,1%	+1,7 pp

⁽¹⁾ Refinitiv
⁽²⁾ Refinitiv R17
⁽³⁾ Refinitiv X02
⁽⁴⁾ Refinitiv N1
⁽⁵⁾ Au 8 avril – source : Bloomberg, toutes devises
⁽⁶⁾ International Trade & Transaction Banking
⁽⁷⁾ Résultats de la Banque de Financement et d'investissement. Voir page 34 pour les résultats des Services Financiers aux Institutionnels

SERVICES FINANCIERS SPECIALISES

Activité dynamique et hausse du résultat

Indicateurs d'activité (Mds€)



Activité de crédit conso et de crédit bail dynamique, hausse du chiffre d'affaires factoré

→ **CACF** : production commerciale +13% T1/T1; production des JV automobiles +11% T1/T1 malgré la persistance des pénuries sur le marché automobile. Hausse des encours gérés grâce à l'activité avec le Groupe Crédit Agricole en France (+4,9% T1/T1) et à l'international (+4,8% T1/T1⁽¹⁾).

→ **CAL&F** : production commerciale leasing dynamique (+45% T1/T1) portée par le crédit bail immobilier et les énergies renouvelables (financements x4,5 T1/T1) ; production commerciale affacturage +59,4% T1/T1 portée par l'international; hausse de la quotité financée (chiffre d'affaires factoré +28,3% T1/T1).

Résultat en hausse en leasing et factoring, stable en crédit à la consommation

→ **CACF** : **revenus** hors CACF NL +2,9% T1/T1⁽²⁾ grâce au dynamisme de l'activité internationale et malgré la hausse du coût de refinancement ; **charges** hors CACF NL et hors FRU +2,9% T1/T1⁽³⁾ ; **CoEx** hors FRU et hors CACF NL 51,4%⁽²⁾; **coût du risque** +2,5% T1/T1; baisse du taux de douteux à 5,1% (-0,4 pp T1/T4); hausse du taux de couverture à 89,7% (+2 pp T1/T4)

→ **CAL&F**: **revenus** +13,2% T1/T1 grâce au dynamisme de l'activité sur tous les segments; **résultat brut d'exploitation** +1,8% T1/T1; **CoEx** hors FRU 55,7%⁽²⁾ au T1/T1; hors Olinn, effet ciseaux neutre⁽²⁾; forte baisse du coût du risque - 43,7% T1/T1.

Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	688	+6,8%
dont CACF	528	+5,0%
dont CAL&F	160	+13,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(366)	+9,5%
FRU	(35)	+47,0%
Résultat brut d'exploitation	286	+0,3%
Coût du risque	(125)	(2,3%)
Sociétés mises en équivalence	80	+8,1%
Gains ou pertes sur autres actifs	0	ns
Résultat avant impôt	242	+4,3%
Impôt	(54)	+7,6%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	1	ns
Résultat net	189	+4,1%
Intérêts minoritaires	(26)	+8,4%
Résultat net part du Groupe	164	+3,4%
dont CACF	133	(1,2%)
dont CAL&F	31	+29,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	53,3%	+1,3 pp

⁽¹⁾ Agos et autres filiales à l'international (hors CACF NL et JV automobiles en Italie et en Chine)
⁽²⁾ Hors FRU
⁽³⁾ CACF NL comptabilisé en IFRS 5 (activités arrêtées) au T3-2020 à été réintégré dans la consolidation ligne à ligne au T3-2021. Au T1 2022, les revenus hors CACF NL s'élevaient à 517M€ et les charges hors CACF NL et hors FRU s'élevaient à 295M€. Avec CACF NL, les revenus s'élevaient à 528 M€ (+5% T1/T1) et les charges hors FRU à 278M€ (+7,3% T1/T1)
⁽⁴⁾ Dont CACF Spain repris à 100% depuis le T3-2021. Au T1 2022, le PNB de CACF Spain s'élevait à 4M€ et les charges à 7M€. Effet ciseaux hors CACF NL, CACF Spain et FRU favorable (+1,5 pp)
⁽⁵⁾ Acquisition de Olinn par CAL&F au T4 2021 (au T1 2022, impact en PNB de 7,3M€ et en charges de -6,8M€; hors Olinn, effet ciseaux hors Olinn et hors FRU -0,15pp)

BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE - LCL

Activité dynamique, forte hausse du résultat

Indicateurs d'activité (Mds€)



Production de crédit dynamique sur tous les marchés

- **Crédits** : production +48%⁽¹⁾ T1/T1 à 9,5 Mds€ T1-22, portée par tous les marchés : crédit habitat +39%⁽¹⁾ T1/T1, entreprises +101%⁽¹⁾ T1/T1, professionnels +34%⁽¹⁾ T1/T1.
- **Collecte** : +3,7% mars / mars, tirée par le bilan en lien avec la progression des DAV (+11%), et le hors-bilan sur l'assurance-vie (+2,7%).
- **Équipement** en assurances MRH-Auto-Santé⁽²⁾ : +0,6 pp mars / mars; **conquête brute** en hausse T1/T1 (+93,8k nouveaux clients)

Forte hausse du résultat brut d'exploitation et du résultat

- **Revenus** +8,3% T1/T1 tirés par les commissions (+6% T1/T1), notamment sur moyens de paiement, et par la marge d'intérêt (+10% T1/T1), soutenue par l'activité entreprises et pros et bénéficiant d'effets non récurrents (dont revalorisation portefeuille private equity)
- **Charges d'exploitation hors FRU et FGD** ⁽³⁾ maîtrisées (+1,4% T1/T1); effet ciseaux hors FRU positif (+4,5 pp); forte amélioration du CoEx
- **Taux de CDL** stable à 1,4% et **taux de couverture** élevé à 83,7%; **Coût du risque** en baisse par rapport au T1-21 (effet de base lié au Covid)

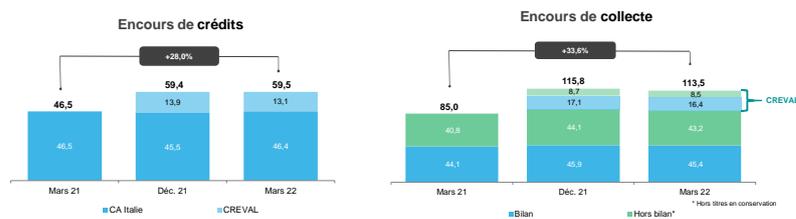
Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	980	+8,3%
Charges d'exploitation hors FRU et FGD	(574)	+1,4%
FRU	(66)	+12,6%
FGD	(22)	x 2,8
Résultat brut d'exploitation	318	+16,8%
Coût du risque	(61)	(25,8%)
Résultat avant impôt	266	+40,0%
Impôt	(80)	+16,5%
Résultat net part du Groupe	179	+54,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU et FGD (%)	58,6%	-4,0 pp

(1) Hors PGE
(2) Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
(3) Fond Garantie des dépôts.

BANQUE DE PROXIMITÉ A L'INTERNATIONAL - ITALIE

Forte hausse du résultat, poursuite de l'intégration de Creval

Indicateurs d'activité (Mds€)



Hausse de la collecte gérée, impact marché sur les encours

- **Encours de crédits**⁽¹⁾ : baisse de -2,9% (mars/mars), lié à la cession de créances de 1,5 Md€ au T4-21 et à un ralentissement de la production de nouveaux crédits, notamment entreprises
- **Collecte**⁽¹⁾ : hausse de +3,8% (mars/mars), portée par la collecte gérée (+5,8%⁽¹⁾ mars/mars)

Résultat brut d'exploitation hors FRU +20,6% T1/T1, coût du risque en baisse avec l'amélioration de la qualité des actifs

- **Revenus** proforma Creval -2,2%⁽¹⁾ : poursuite de la pression sur la marge nette d'intérêt, hausse des commissions (+3% T1/T1)
- **Charges** proforma Creval -1,5% T1/T1⁽¹⁾
- **Amélioration du profil de risque** après cession de créances de 1,5 Md€ et intégration des encours Creval nets de provisions au T4-21 : **taux de créances douteuse** 3,7% **taux de couverture** 62,6% (stable vs déc. 21);

Poursuite de l'intégration commerciale de Creval

- Fusion juridique au 23 avril; extension de l'offre de produits groupe : crédit à la consommation (95% des nouveaux contrats); gestion d'actifs (1/3 de la collecte en encours Amundi)
- Début de la mise en œuvre du plan RH *Next generation*: recrutement d'environ 150 collaborateurs pour environ 120 départements

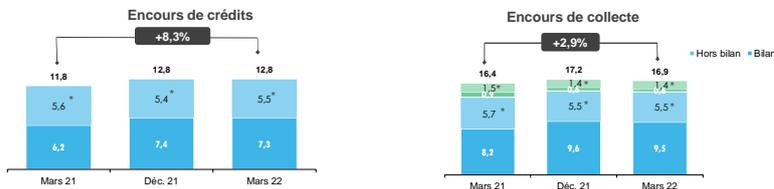
Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	619	+26,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(368)	+31,5%
FRU	(30)	+45,1%
Résultat brut d'exploitation	221	+17,9%
Coût du risque	(45)	(36,4%)
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	ns
Résultat avant impôt	177	+51,9%
Impôt	(51)	+49,6%
Résultat net	126	+52,9%
Intérêts minoritaires	(31)	+41,8%
Résultat net part du Groupe	95	+56,9%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	59,4%	+2,1 pp

(1) Chiffres proforma : de Creval rajouté en 2021

BANQUE DE PROXIMITÉ A L'INTERNATIONAL – HORS ITALIE

Résultats en croissance en Pologne et en Egypte ; cession Serbie, Maroc en cours de cession

Indicateurs d'activité (Mds€)



* Encours dans les entités en cours de cession; Roumanie au T1 21 (cession effective T3 21); Serbie depuis le T2 21 (cession effective le 1^{er} avril 22) et Crédit du Maroc à partir du T1 22

Forte progression de l'activité commerciale en Pologne et Egypte

- **Crédit⁽¹⁾** : +10% T1/T1, dont Pologne (+14%) et Egypte (+19%)
- **Collecte bilan⁽¹⁾** : +9% T1/T1, portée par la hausse en Pologne (+18%) et Egypte (12%)
- **Liquidité** : excédent net de collecte : +2,8 Mds€ au 31/03/2022

La guerre en Ukraine pénalise le fonctionnement normal de la banque

- **Mobilisation des équipes** dès le premier jour pour répondre aux besoins essentiels des clients; **soutien financier et matériel** aux collaborateurs et à leur famille
- **Situation de la liquidité de la banque toujours solide**; provisions locales pour -20 m€ (et provision pour risques de fonds propres de -195 m€ en éléments spécifiques)

Cession CA Srbija, Crédit du Maroc en cours de cession

- **CA Srbija** : cession finalisée le 1^{er} avril 2022 ; résultat en IFRS5 au T1-22 : 5 m€
- **Crédit du Maroc** : signature le 27 avril 2022 d'un accord de cession des parts de CASA⁽²⁾; closing attendu d'ici fin 2022 (impact CET1 -10 pb). Retraitement IFRS5 au T1 (résultats et provisions liées à la cession) -7m€ en éléments spécifiques

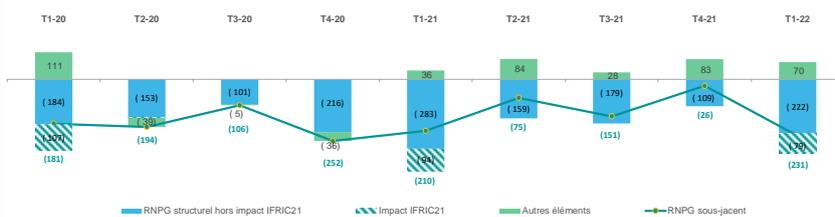
Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 ss-jacent	Δ T1/T1 ss-jacent
Produit net bancaire	167	(18,6%)
Charges d'exploitation	(110)	(18,6%)
Résultat brut d'exploitation**	57	(18,7%)
Coût du risque	(33)	+14,6%
Résultat avant impôt	24	(44,8%)
Impôt	(9)	(43,0%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	5	ns
Résultat net	20	(25,3%)
Intérêts minoritaires	(9)	+7,1%
Résultat net part du Groupe	11	(39,6%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	66,0%	+0,0 pp

(1) (1) Variations à change constant
(2) (2) sous réserve de l'obtention de l'autorisation des autorités de tutelle, cession de la totalité de la participation de CASA de 78,7% dans le capital de Crédit du Maroc, en deux temps: 63,7% d'ici fin 2022, puis 15% 18 mois après la réalisation de la première cession.
**Effet périmètre lié au reclassement du Maroc en IFRS 5

ACTIVITÉS HORS MÉTIERS

Stabilité du résultat sous-jacent au T1/T1

Indicateurs d'activité (Mds€)



RNPG structurel en baisse (-55 m€)

- **Bilan & holding CASA** : volatilité des opérations intragroupe avec les Caisses régionales
- **Autres métiers du pôle** : contributions de CACIF et de BforBank en baisse
- **Activités supports** : hausse des revenus de Crédit Agricole Payment Services

Autres éléments du pôle en écart favorable (+34 m€)

- Résultats du portefeuille de réserves de liquidité et saisonnalité inflation

En m€	T1-22	T1-21	Δ T1/T1
Produit net bancaire	26	14	+12
Charges d'exploitation hors FRU	(224)	(176)	(48)
FRU	(56)	58	(114)
Résultat brut d'exploitation	(255)	(104)	(151)
Coût du risque	(2)	1	(3)
Sociétés mises en équivalence	(8)	(7)	(2)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(9)	(0)	-
Résultat avant impôts	(265)	(110)	(155)
Impôts	54	31	+23
Résultat net part du Groupe publié	(216)	(83)	(135)
Résultat net part du Groupe ss-jacent	(231)	(210)	(21)
Dont RNPG structurel	(301)	(247)	(55)
- Bilan & holding Crédit Agricole S.A.	(303)	(260)	(43)
- Autres activités (CACIF, CA Immobilier, BforBank etc.)	(1)	14	(15)
- Activités supports (CAPS, CAGIP, SCI)	3	(1)	+4
Dont autres éléments du pôle	70	36	+34

Sommaire

01 Introduction

02 Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.

03 Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers

04 Groupe Crédit Agricole

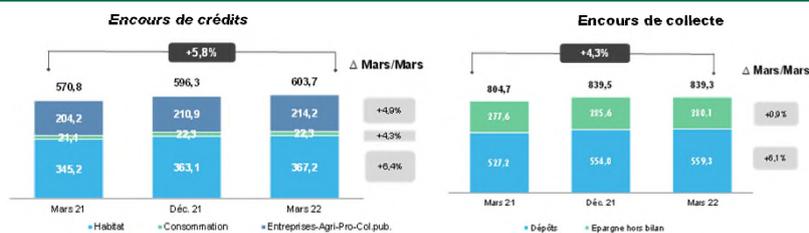
05 Solidité financière

06 Annexes

CAISSES REGIONALES

Activité dynamique et résultats solides

Indicateurs d'activité (Mds€)



Production très dynamique en assurance vie et soutenue sur les crédits

- **Conquête dynamique** +67k nouveaux clients au premier trimestre ⁽¹⁾
- **Hausse de la part des clients actifs sur les outils digitaux**: +4,7 points sur un an, à 73,0 %⁽²⁾; +88 % T1/T1 signatures en ligne⁽³⁾
- **Crédits** : production +5,2 % T1/T1 (dont entreprise +19%, consommation +3,8% et habitat +1,7%). Encours de crédits +5,8 % sur un an, soutenus par le crédit habitat.
- **Collecte** : dépôts +6,1% sur un an (dont DAV +9,0%, livrets +9,0%); stabilité de la collecte hors bilan, mais production dynamique en assurance-vie (+6% T1 / T1)

Résultat trimestriel en hausse

- **Revenus** : augmentation des commissions (+6,5% T1/T1) principalement sur les assurances et sur la gestion des comptes et baisse de la marge d'intérêts (-2,9% T1/T1), sous l'effet de la baisse du PNB de portefeuille
- **Coût du risque** bas : 10 pb⁽⁴⁾; taux de créances douteuses à un niveau bas, 1,6%; taux de couverture à un niveau élevé : 103,9 %

Contribution aux résultats (en m€)	T1-22 sous-jacent	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	3 617	+1,8%
Charges d'exploitation hors FRU et FGD	(2 274)	+2,3%
FRU	(158)	+11,9%
FGD	(52)	+17,1%
Résultat brut d'exploitation	1 133	(1,2%)
Coût du risque	(145)	(5,2%)
Résultat avant impôt	1 004	+0,1%
Impôt	(284)	(18,2%)
Résultat net part du Groupe	720	+9,9%
Coefficient d'exploitation hors FRU et FGD (%)	62,9%	+0,4 pp

(1) Conquête nette
(2) Nombre de clients ayant un profil actif sur Ma Banque ou ayant visité CAEL dans le mois / nombre de clients majeurs possédant un DAV actif
(3) Signatures initiées en mode dépose BAM (Banque accès multi canal) dont le support final de signature est BAM, Portail client mobile ou Ma Banque
(4) Sur quatre trimestres glissants et 10 pb en trimestre annualisé

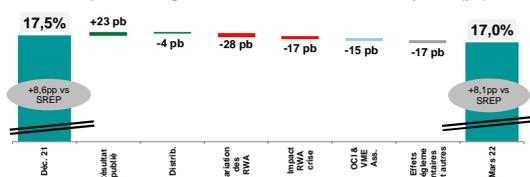
Sommaire

01	Introduction	04	Groupe Crédit Agricole
02	Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.	05	Solidité financière
03	Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers	06	Annexes

SOLIDITE FINANCIERE

Position de capital solide

Groupe Crédit Agricole : évolution du ratio CET1 phasé (pb)



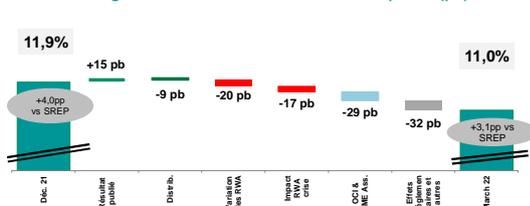
CET1 GCA : 17,0% (-0,5 pp vs T4-21), 16,7% non phasé

Ratio de Levier ⁽¹⁾ : 5,8% phasé

MREL⁽²⁾ : -30,2% des RWA, 9,7% de l'exposition en levier

TLAC ⁽³⁾ : 25,9% des RWA, 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible

Crédit Agricole SA : évolution du ratio CET1 phasé (pb)



CET1 CAsa 11,0% (-0,9 pp vs T4-21); 10,8% non phasé

• **Distribution:** provision d'un dividende de 0,07€/action, coupons AT1 -3bp

• **Variation des RWA:**

- hausse de 5,8 Mds€ de RWA chez CACIB liée à la crise russe
- effet hors crise concentré sur Grandes Clientèles, tirant partie d'une demande de crédit élevée, et sur SFS (annexe page 46)

• **Effet assurances sur OCI et VME :** baisse des réserves latentes de -25 bp⁽⁴⁾, VME -4 bp.

• **Effets réglementaires et autres :** -18 bp déduction des engagements de paiement irrévocables et -10 bp phasing IFRS 9

Ratio de Levier ⁽¹⁾ : 4,2% phasé

(1) Avant neutralisation des expositions BCE : 5,2% pour GCA et 3,6% pour Crédit Agricole S.A. (baisse modérée vs T4-21)

(2) Calcul réalisé en application de BRRD2. Exigences MREL (GCA) à compter du 1/1/2022: 24,6% des RWA, 6% de l'exposition levier.

(3) Exigences TLAC (GCA) à compter du 1/1/2022 : 18% des RWA, auxquels s'ajoute l'exigence globale de coussins soit 21,5%; 6,75% de l'exposition en levier.

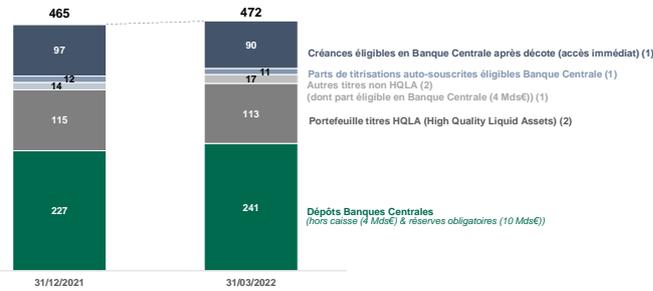
(4) Stock de réserves OCI au 31/03/22 : 5 pb pour GCA et 6 pb pour CASA (vs 16 pb et 31 pb au 31/12/21 respectivement)

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Niveau confortable de réserves et indicateurs de liquidité

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Réserves de liquidité au 31/03/2022 (Mds€)



(1) Éligibles au refinancement Banque Centrale pour couverture potentielle du LCR
 (2) Titres disponibles, en valeur de marché après décote

472 Mds€
 réserves de liquidité au 31/03/2022
 +7 Mds€ vs. 31/12/2021

Maintien à un niveau encore élevé des réserves immédiatement disponibles

- Dépôts Banques Centrales à 241 Mds€
- Actifs non-HQLA éligibles en Banque Centrale à 105 Mds€

LCR: Groupe Crédit Agricole 170,4%⁽³⁾, Crédit Agricole S.A. 150,5%⁽³⁾, supérieur à l'objectif du PMT de ~110%

Ressources longues toujours importantes au 31/03/2022 :

- Excédent de ressources stables de 286 Mds€. *Le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3 afin de sécuriser l'objectif du PMT (>100 Mds€) indépendamment de la stratégie de remboursement à venir.*
- NSFR : Groupe Crédit Agricole > 100% et Crédit Agricole S.A. > 100%

Encours du Groupe Crédit Agricole en T-LTRO 3 à 162 Mds€⁽⁴⁾ à fin mars 2022

⁽³⁾ Ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) moyen sur 12 mois
⁽⁴⁾ Hors FCA Bank

CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 31 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

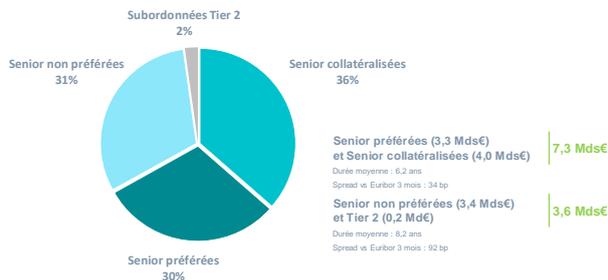
SOLIDITÉ FINANCIÈRE

11,0 Mds€ de financement MLT de marché émis par Crédit Agricole S.A. à fin avril 2022

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Crédit Agricole S.A. - Financement MLT de marché
 Ventilation par segment : 11,0 Mds€⁽¹⁾⁽²⁾ au 30/04/22



Crédit Agricole S.A. (à fin avril)

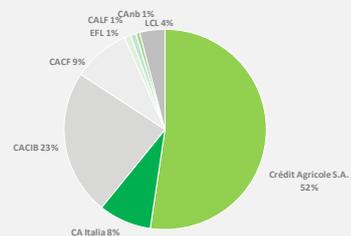
→ 11,0 Mds€⁽¹⁾⁽²⁾ de financement MLT de marché émis (84% du programme de 13 Mds€⁽²⁾), financement diversifié en formats (Senior collatéralisées, Senior préférées, Senior non préférées et Tier 2) et devises (EUR, USD, AUD, CHF, NOK, SGD)

- 7,3 Mds€ de dettes SP et collatéralisées émises pour un plan de 7 Mds€
- 3,6 Mds€ de dettes SNP et Tier 2 émises pour un plan de 6 Mds€

→ Emission AT1 Perp NC7,7 ans pour 1,25 Md\$ au taux initial de 4,75% le 05/01/22 (hors plan de refinancement)

(1) Montant brut avant rachats et amortissements
 (2) Hors émission AT1

Groupe Crédit Agricole - Financement MLT de marché
 Ventilation par émetteur : 17,7 Mds€⁽¹⁾⁽²⁾ au 31/03/22



Groupe Crédit Agricole (à fin mars)

→ 17,7 Mds€⁽¹⁾⁽²⁾ émis dans le marché par les émetteurs du Groupe; financement marché diversifié par types d'instruments, d'investisseurs et de zones géographiques visées :

- **Crédit Agricole next bank (Suisse)** : émission covered bond pour 100mCHF à 6,5 ans, en janvier
- **Crédit Agricole Italia** : émission covered bond pour 1,5Md€ en deux tranches à 10 et 20 ans, en janvier

→ Par ailleurs, 2,2 Mds€⁽¹⁾ empruntés auprès d'organismes nationaux et supranationaux ou placés dans les réseaux de banque de proximité du Groupe (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et d'autres réseaux externes

CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 32 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Sommaire

01 Introduction

04 Groupe Crédit Agricole

02 Synthèse résultats Crédit Agricole S.A.

05 Solidité financière

03 Crédit Agricole S.A. – Pôles métiers

06 Annexes

ANNEXES

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Résultats publiés T1 (montants en m€ puis variation T1/T1)

T1-22 publié																		
m€	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	1 729	697	814	218	1 723	1 411	657	753	312	688	528	160	986	786	168	619	26	5 938
Charges d'exploitation hors FRU	(877)	(254)	(437)	(185)	(968)	(743)	(424)	(319)	(225)	(366)	(277)	(89)	(596)	(487)	(111)	(376)	(224)	(3 518)
FRU	(8)	-	(5)	(3)	(441)	(383)	(257)	(126)	(58)	(35)	(17)	(18)	(66)	(30)	-	(30)	(56)	(636)
Résultat brut d'exploitation	845	443	372	29	314	285	(24)	309	29	286	233	53	324	270	57	213	(255)	1 784
Coût du risque	(2)	0	(4)	2	(278)	(279)	4	(283)	0	(125)	(117)	(7)	(61)	(273)	(228)	(46)	(2)	(741)
Sociétés mises en équivalence	20	0	20	-	3	-	-	-	3	80	80	-	-	1	-	1	(8)	95
Impôts	(178)	(79)	(92)	(6)	(75)	(83)	(51)	(13)	(12)	(54)	(39)	(15)	(81)	(57)	(9)	(48)	54	(391)
Résultat net	686	365	296	25	(37)	(58)	(71)	13	20	189	158	31	190	(58)	(179)	121	(212)	759
Intérêts minoritaires	(120)	(19)	(98)	(3)	(6)	1	2	(0)	(7)	(26)	(25)	(0)	(8)	(42)	(12)	(30)	(6)	(207)
Résultat net part du Groupe	566	346	198	22	(43)	(56)	(69)	13	13	164	133	31	183	(100)	(191)	91	(218)	552
Δ T1-22/T1-21 publié																		
en %	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	+9,2%	+11,7%	+8,2%	+5,5%	+3,5%	+3,2%	(8,2%)	+15,7%	+4,8%	+6,8%	+5,0%	+13,2%	+10,4%	+13,4%	(18,5%)	+26,9%	+84,9%	+8,1%
Charges d'exploitation hors FRU	+12,0%	+8,9%	+15,4%	+8,6%	+5,9%	+7,8%	+3,1%	+14,8%	+0,2%	+9,5%	+7,3%	+17,2%	+3,8%	+17,2%	(18,3%)	+34,4%	+27,3%	+10,0%
FRU	+4,5%	ns	+5,0%	+3,7%	+34,5%	+30,3%	+40,9%	+12,9%	+71,4%	+47,0%	+61,9%	+35,1%	+12,6%	+45,1%	ns	+45,1%	ns	+67,3%
Résultat brut d'exploitation	+6,5%	+13,3%	+0,8%	(10,5%)	(25,9%)	(25,9%)	ns	+17,8%	(26,4%)	+0,3%	(0,0%)	+1,8%	+24,5%	+4,9%	(18,9%)	+13,7%	x 2,4	(6,9%)
Coût du risque	(79,2%)	ns	+87,1%	ns	x 4,1	x 3,9	(70,6%)	x 3,3	(89,8%)	(2,3%)	+2,5%	(43,7%)	(25,8%)	x 2,7	x 8	(36,4%)	ns	+93,0%
Sociétés mises en équivalence	+11,6%	ns	+11,5%	ns	+82,3%	ns	ns	ns	+82,3%	+8,1%	+8,1%	ns	ns	ns	ns	ns	+29,1%	+9,8%
Impôts	(0,6%)	+2,4%	(4,3%)	+25,4%	+14,2%	+22,5%	(29,5%)	ns	(16,1%)	+7,6%	+7,2%	+8,5%	+25,0%	+14,7%	(43,0%)	+41,9%	+72,2%	+3,5%
Résultat net	+10,4%	+15,9%	+2,7%	+39,2%	ns	ns	ns	(93,3%)	(34,4%)	+4,1%	+0,5%	+27,0%	+68,8%	ns	ns	+46,5%	x 2,7	(38,7%)
Intérêts minoritaires	+4,6%	(1,7%)	+6,1%	+1,7%	(61,6%)	ns	ns	(94,0%)	(31,1%)	+8,4%	+10,1%	(51,7%)	+51,5%	+39,8%	+50,4%	+35,9%	+57,2%	+7,5%
Résultat net part du Groupe	+11,7%	+17,0%	+1,1%	+46,4%	ns	ns	ns	(93,3%)	(36,0%)	+3,4%	(1,2%)	+29,1%	+69,7%	ns	ns	+50,3%	x 2,6	(47,2%)

NB : tableau détaillé des résultats sous-jacents en annexe page 53

ANNEXES

Eléments spécifiques T1-22 : -204 m€ en RNPG

- BPI / Autres (provision pour risques fonds propres Ukraine) : -195 m€ en coût du risque et en RNPG
- BPI / Autres (déclassement d'actifs en cours de cession et provision pour dépréciation) : -7 m€ en RNPG
- BPI / CAI (frais d'intégration Creval) : -8 m€ en charges, -4 m€ en RNPG
- GEA / Amundi (frais d'intégration Lyxor) : -10 m€ en charges, -5 m€ en RNPG
- Eléments spécifiques récurrents⁽¹⁾ : impact en RNPG de +7 m€ au T1-22 (-10 m€ au T1-21)
 - DVA, partie spread émetteur de la FVA et secured lending : -31m€ en PNB, -22 m€ en RNPG
 - Couverture du portefeuille de prêts : +17 m€ en PNB, +12 m€ en RNPG
 - Provision épargne logement : +23 m€ en PNB, +17 m€ en RNPG

Rappel éléments spécifiques T1-21 : +113 m€ en RNPG

- Restitution d'un trop versé au fond de résolution unique sur l'exercice 2016-2020 : impact RNPG de +130 m€ au T1-21 (impact Groupe CA 185 m€ en RNPG)
- Autres éléments spécifiques non récurrents : impact RNPG de -7 m€ au T1-21
 - Projet de cession des activités de banque privée à Miami et au Brésil en cours : -5 m€ en RNPG
 - Coûts d'intégration des acquisitions réalisées par CACEIS (Kas et S3) : -4 m€ en charges, -2 m€ en RNPG
- Eléments spécifiques récurrents : impact en RNPG de -10 m€ au T1-21 (+40 m€ au T1-20)
 - DVA, partie spread émetteur de la FVA et secured lending : +8 m€ en PNB, +6 m€ en RNPG
 - Couverture du portefeuille de prêts : -7 m€ en PNB, -5 m€ en RNPG
 - Provision épargne logement : -16 m€ en PNB, -11 m€ en RNPG

⁽¹⁾ Opérations de couverture du portefeuille de prêts de CACIB, DVA, provisions épargne logement LCL et AHM / Cf. détail des éléments spécifiques disponible en slide 53 pour CASA et slide 55 pour Groupe Crédit Agricole

ANNEXES

Résultats sous-jacents⁽¹⁾ T1 (montants en m€ puis variation T1/T1)

T1-22 sous-jacent																		
m€	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	1 729	697	814	218	1 737	1 425	688	737	312	688	528	160	980	786	167	619	8	5 929
Charges d'exploitation hors FRU	(867)	(254)	(427)	(185)	(968)	(743)	(424)	(319)	(225)	(366)	(277)	(89)	(596)	(478)	(110)	(368)	(224)	(3 499)
FRU	(8)	-	(5)	(3)	(441)	(383)	(257)	(126)	(58)	(35)	(17)	(18)	(66)	(30)	-	(30)	(56)	(636)
Résultat brut d'exploitation	855	443	383	29	328	299	7	292	29	286	233	53	318	278	57	221	(273)	1 793
Coût du risque	(2)	0	(4)	2	(278)	(279)	4	(283)	0	(125)	(117)	(7)	(61)	(78)	(33)	(45)	(2)	(546)
Sociétés mises en équivalence	20	0	20	-	3	-	-	-	3	80	80	-	-	1	-	1	(8)	95
Impôts	(180)	(79)	(95)	(6)	(79)	(67)	(59)	(9)	(12)	(54)	(39)	(15)	(80)	(60)	(9)	(51)	58	(394)
Résultat net	693	365	304	25	(27)	(47)	(48)	1	20	189	158	31	186	146	20	126	(225)	963
Intérêts minoritaires	(122)	(19)	(100)	(3)	(6)	1	1	0	(7)	(26)	(25)	(0)	(7)	(40)	(9)	(31)	(6)	(207)
Résultat net part du Groupe	571	346	204	22	(33)	(46)	(47)	1	13	164	133	31	179	107	11	95	(231)	756

Δ T1-22/T1-21 sous-jacent																		
en %	GEA	Assurances	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	BMI	BF	SFI	SFS	CACF	CAL&F	BPF (LCL)	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	+9,2%	+11,7%	+8,2%	+5,5%	+4,4%	+4,3%	(2,8%)	+11,9%	+4,8%	+6,8%	+5,0%	+13,2%	+8,3%	+13,4%	(18,6%)	+26,9%	(54,3%)	+7,6%
Charges d'exploitation hors FRU	+10,7%	+8,9%	+12,7%	+8,6%	+6,4%	+7,8%	+3,1%	+14,8%	+2,0%	+9,5%	+7,3%	+17,2%	+3,8%	+15,2%	(18,6%)	+31,5%	+27,3%	+9,6%
FRU	+4,5%	ns	+5,0%	+3,7%	+34,5%	+30,3%	+40,9%	+12,9%	+71,4%	+47,0%	+61,9%	+35,1%	+12,6%	+45,1%	ns	+45,1%	(21,7%)	+24,7%
Résultat brut d'exploitation	+7,8%	+13,3%	+3,5%	(10,5%)	(23,1%)	(22,0%)	(94,2%)	+8,5%	(33,1%)	+0,3%	(0,0%)	+1,8%	+16,8%	+8,0%	(18,7%)	+17,9%	+18,3%	(0,6%)
Coût du risque	(79,2%)	ns	+87,1%	ns	x 4,1	x 3,9	(70,6%)	x 3,3	(89,8%)	(2,3%)	+2,5%	(43,7%)	(25,8%)	(21,8%)	+14,6%	(36,4%)	ns	+42,2%
Sociétés mises en équivalence	+11,6%	ns	+11,5%	ns	+82,3%	ns	ns	ns	+82,3%	+8,1%	+8,1%	ns	ns	ns	ns	ns	ns	+9,8%
Impôts	+0,9%	+2,4%	(1,5%)	+25,4%	+18,1%	+29,8%	(16,0%)	ns	(21,7%)	+7,6%	+7,2%	+8,5%	+16,5%	+20,0%	(43,0%)	+49,6%	+93,9%	+2,8%
Résultat net	+10,7%	+15,9%	+5,3%	+8,5%	ns	ns	ns	(99,6%)	(40,0%)	+4,1%	+0,5%	+27,0%	+53,2%	+33,7%	(25,3%)	+52,9%	+9,0%	(14,5%)
Intérêts minoritaires	+6,7%	(1,7%)	+8,7%	(2,2%)	(62,2%)	ns	ns	ns	(36,4%)	+8,4%	+10,1%	(51,7%)	+37,3%	+32,3%	+7,1%	+41,8%	+57,2%	+6,9%
Résultat net part du Groupe	+11,6%	+17,0%	+3,7%	+10,1%	ns	ns	ns	(99,5%)	(41,7%)	+3,4%	(1,2%)	+29,1%	+54,0%	+34,3%	(39,6%)	+56,9%	+9,9%	(18,9%)

(1) Sous-jacent : détail des éléments spécifiques disponible slide 35 ; tableau détaillé des résultats publiés en annexe page 54

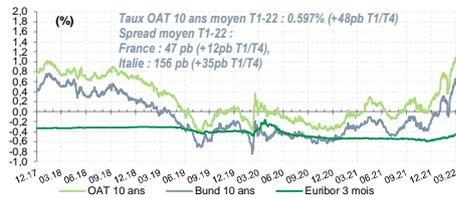
ANNEXES

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Impact de la guerre Russie-Ukraine sur l'environnement de marché

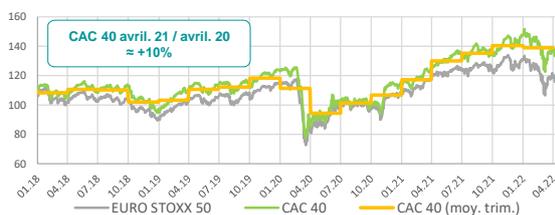
Taux d'intérêts en euro (%)



France – Opinion des ménages et des chefs d'entreprises



Indices actions (base 100 = 31/12/2017)



PMI manufacturier



CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 37 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

EXPOSITION RUSSIE

Arrêt de tout nouveau financement depuis le début de la guerre, réduction progressive des expositions

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Engagements de Crédit Agricole S.A. sur la Russie (bilan et hors bilan)

en Md€	31/12/2021	28/02/2022	31/03/2022	Δ Mars-22 / Déc.21
Total On-shore	0,5	0,7	0,7	0,2
Total Off-shore	4,4	4,6	3,6	-0,7
On Balance Sheet	2,9	3,1	3,1	0,2
Off Balance Sheet	1,5	1,5	0,6	-0,9
Variation Risk (MtM)	0,1	0,2	0,2	0,1

Baisse de l'exposition totale sur la Russie de eq. -0,6 md€ 31/03 vs 31/12

Depuis le début de la guerre, l'exposition s'est réduite de eq. -1,1 md€

- Expositions on-shore : eq. + 0,2 md€ T1/T4
 - dont dépôts banque centrale +0,2 md€, en raison de la hausse des dépôts clients
 - dont expositions crédit stables (équilibrées entre contreparties russes et filiales russes d'entreprises multinationales)
- Forte baisse des expositions off-shore: eq. - 0,7 md€ T1/T4
 - part inscrite au bilan: +0,2 md€ (près de 2/3 des maturités résiduelles < 3 ans)
 - part inscrite hors bilan: -0,9 md€ (70% des maturités résiduelles < 1 an)
- Un impact limité du provisionnement sur le CET1 ⁽¹⁾

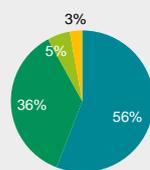
Estimé à 4 pb de CET1 pour 10% de provisionnement supplémentaire, à RWA constants

CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 38 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

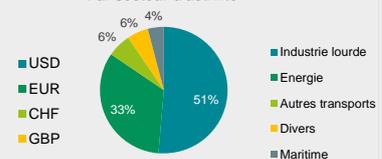
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Décomposition des expositions off-shore inscrites au bilan – 31/03/2022

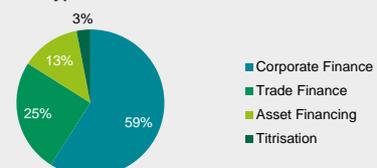
Par devise



Par secteur d'activité



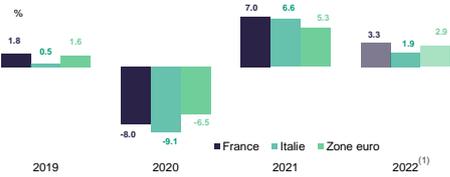
Par type d'activité



ANNEXES

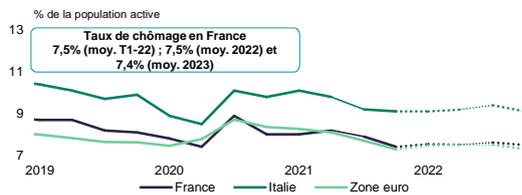
Scénario macroéconomique du T1 2022 : mise à jour de la pondération

France, Italie, Zone euro – Croissance du PIB



Source : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 4 avril 2022 (1) Insee pour la France, Istat pour l'Italie, Eurostat pour la zone euro

France, Italie, Zone euro – Taux de chômage



Source : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 4 avril 2022

Pour le provisionnement des encours sains, utilisation de plusieurs scénarios économiques pondérés.

- Un scénario plus favorable : PIB France +6,0% en 2022 et +2,7% en 2023
- Un scénario moins favorable : PIB France +3,0% en 2022 et +0,9% en 2023

Au T1-2022, renforcement de la pondération du scénario défavorable vs T4-2021.

Sur la France, rappel prévisions institutionnelles :

- Commission européenne (février 2022) : +3,6% en 2022 et +2,1% en 2023
- Banque de France (mars 2022) : +3,4% en 2022 et +2,0% en 2023
- FMI (avril 2022) : +2,9% en 2022 et +1,4% en 2023

ANNEXES

Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt présentée dans le DEU 2021

Sensibilité de la marge nette d'intérêt de Crédit Agricole S.A.⁽¹⁾ à un choc parallèle de taux au 31/12/2021 (en milliards d'euros)



- La sensibilité de la marge nette d'intérêt en année 1 dans le scénario de choc des taux à la hausse est fortement impactée par le TLTRO III levé auprès de la BCE : sans la bonification de 50 points de base qui maintient de facto le coût de cette ressource à -1 %, la sensibilité pour un scénario de choc parallèle haussier aurait été de 0,4 Md€ la première année (avec un coefficient de transmission⁽²⁾ de 100%)
- Maintien des dépôts à vue à leur niveau actuel sans rémunération; intégration dans le scénario central de la hausse à 1% du livret A de février 2022, application de l'impact taux suivant les règles en vigueur dans les scénarios de choc.

Sensibilité du résultat et des capitaux propres au risque de taux d'intérêt des placements financiers de CAA⁽³⁾

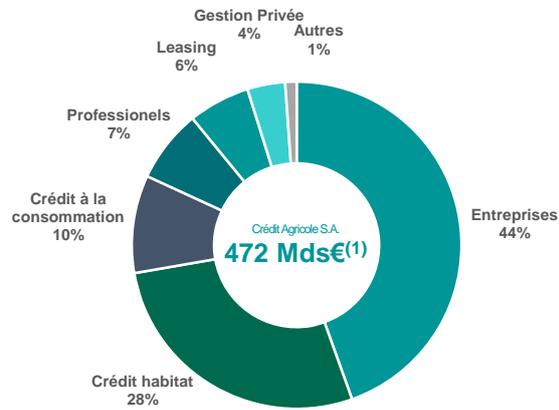
(en millions d'euros)	31/12/2021	
	Impact résultat net	Impact capitaux propres
Hausse de 100ppd des taux sans risques	(63)	(2 035)
Baisse de 100ppd des taux sans risques	85	2 039

(1) Au niveau Groupe Crédit Agricole, les sensibilités sur l'année 3 seraient de 1,4 Md€ pour un scénario de choc parallèle haussier et de -1,3 Md€ pour un scénario baissier. Avec un coefficient de transmission de 50%, les sensibilités seraient de 1 Md€ pour un scénario de choc haussier, et de -0,9 Md€ pour un scénario de choc baissier.
 (2) Le coefficient de transmission est la sensibilité des taux à la clientèle à une variation aux taux de marché. Un coefficient de 100% correspond à une répercussion immédiate de la variation des taux d'intérêt aux actifs et passifs (pour l'ensemble des instruments à taux variable déjà au bilan, et seulement pour les nouvelles opérations s'agissant des instruments à taux fixe), et d'autre part avec un maintien des dépôts à vue à leur niveau actuel élevé sans rémunération (reprise des hypothèses des tests de résistance de l'ESBA).
 (3) Les impacts sur les titres comptabilisés en actifs à la juste valeur par capitaux propres sont présentés en "Impact capitaux propres"; les impacts sur les actifs comptabilisés à la juste valeur par résultat sont présentés en "Impact résultat net". Les passifs techniques du groupe Crédit Agricole Assurances sont peu sensibles aux risques de taux (provisions épargne calculées sur la base du taux du tarif ne variant pas dans le temps pour un même contrat ; provisions dommages non actualisées ; provisions mathématiques de rentes non significatives).

ANNEXES

Un portefeuille de prêts diversifié, plutôt orienté entreprises et crédits habitat

Encours bruts des prêts à la clientèle⁽¹⁾ au sein de Crédit Agricole S.A. (31/03/2022)



⁽¹⁾ Encours bruts de prêts à la clientèle hors établissements de crédit

Crédit entreprises
210 Mds€

- Dont 153 Mds€ CACIB, 29 Mds€ LCL, 20Mds€ BPI, 8Mds€ CACEIS

Crédit habitat
131 Mds€

- Dont 94 Mds€ LCL: en très grande majorité, crédits à taux fixe, amortissables, cautionnés ou garantis par une sûreté hypothécaire
- Dont 36Mds€ au sein des BPI

Crédit à la consommation
46 Mds€

- Dont 37 Mds€ CACF (y compris Agos) et 8 Mds€ réseaux de distribution, hors entités non consolidées (JV automobiles)

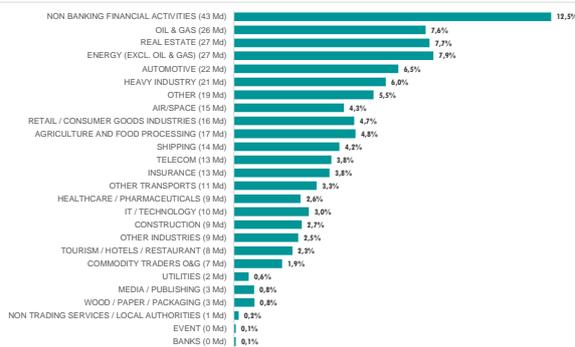
Crédit aux professionnels
34 Mds€

- Dont 22 Mds€ LCL et 12 Mds€ au sein des BPI

ANNEXES

Un portefeuille Corporate équilibré

Credit Agricole S.A. : €345 Mds d'EAD Corporate au 31/03/2022



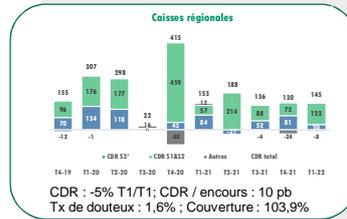
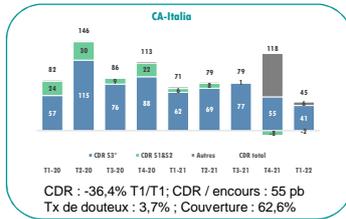
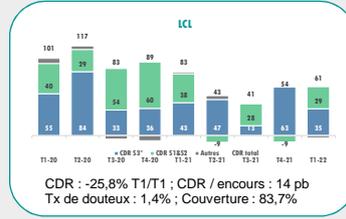
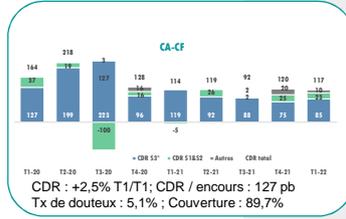
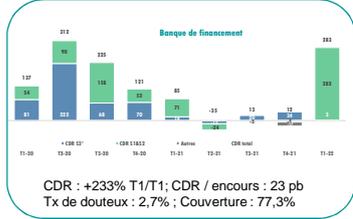
- 70% des expositions Corporate notées Investment Grade⁽¹⁾
- Exposition aux PME de 25 Mds€ au 31/03/2022
- Expositions LBO⁽²⁾ de 4,6 Mds€ au 28/02/2022

(1) Notation en méthodologie interne
(2) Périmètre CACIB

ANNEXES

Taux de couverture élevés, et taux de douteux maîtrisés dans tous les métiers

Coût du risque (CDR) sous-jacent de crédit par *stage* et par métier (en m€) – Coût du risque sur encours (en points de base sur 4 trimestres glissants*)



*Coût du risque sur encours (en pb annualisé) à 88 pb pour la Banque de Financement, 127 pb pour CACF, 16 pb pour LCL, 30 pb pour CA Italia et 10 pb pour les CR. Les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle en défaut.

ANNEXES

Banque de Financement et d'investissement: Exposition Oil & Gas de bonne qualité

Risque de crédit et de contrepartie corporate : CACIB Oil & Gas

24,0 Mds € EAD⁽¹⁾ sur le secteur Oil & Gas, hors négociants en matières premières à fin février 2022

- L'EAD est brut des couvertures des agences de crédit export et des *credit risk insurance* (3,9mds€ au 28/02/2022)

63% de l'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ Oil & Gas est noté *Investment Grade*⁽³⁾

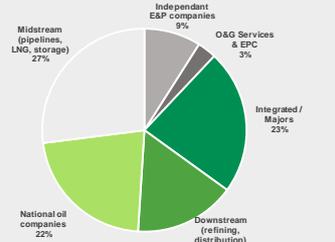
- Une exposition diversifiée en termes d'opérateurs, de type d'activité, d'engagements et de zones géographiques

88% de l'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ provient de segments peu sensibles à la volatilité du prix du pétrole

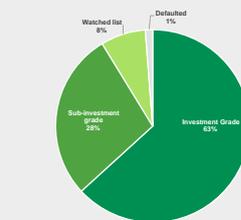
- 12% de l'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ sur les segments Exploration & Production et Services, segments plus sensibles à la volatilité du prix du pétrole
- Des sûretés de premier rang sur la grande majorité des expositions aux contreparties issues du segment prospection / production

Oil & Gas : hors négociants de matières premières au 28 février 2022

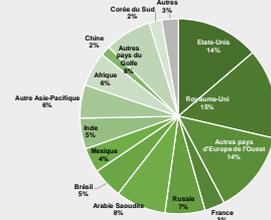
EAD - 24,0 Mds€ - par type d'activité



EAD - 24,0 Mds€ - par qualité de contrepartie⁽³⁾



EAD - 24,0 Mds€ - par géographie



⁽¹⁾ Périmètre CA CIB. L'EAD (valeurs exposées au risque) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs de réduction du risque. Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan.
⁽²⁾ Hors négociants de matières premières
⁽³⁾ Equivalent de notation interne (au 28 février 2022)

ANNEXES

Banque de Financement et d'investissement : Aéronautique et *Shipping*

> Aéronautique

• 14,3 mds€ EAD⁽¹⁾ Aéronautique à fin février 2022

L'EAD est brut des couvertures des agences de crédit export et des assureurs crédit (1,6 mds€ au 28/02/2022)

• 39% de l'EAD⁽¹⁾ Aéronautique noté *Investment Grade*⁽²⁾

Une exposition diversifiée en termes d'opérateurs, de type d'activité, d'engagements et de zones géographiques

Un portefeuille largement « *secured* » et composé d'acteurs majeurs, essentiellement des Constructeurs/ Fournisseurs et Transporteurs aérien. La part du financement d'actifs réels représente 45% de l'EAD à fin février 2022

Un portefeuille sécurisé par de nouvelles générations d'avions avec une flotte d'âge moyen relativement jeune (5,5 ans à fin février)

> *Shipping*

• 13,4 mds€ d'EAD⁽¹⁾ *Shipping* à fin février 2022

L'EAD est brut des couvertures des agences de crédit export (3 mds€) et des assureurs crédit (1,26 mds€)

• 49 % des EAD *Shipping* notés *Investment Grade*⁽²⁾ (+2pts vs. fin novembre 2021)

Après une baisse marquée des expositions à partir de 2011, le portefeuille *Shipping* se stabilise

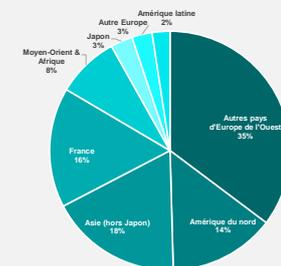
La part de financement d'actifs représente 87% de l'EAD (pas d'évolution vs. 30/11/2021)

64% des financements concernent des navires livrés de moins de 10 ans

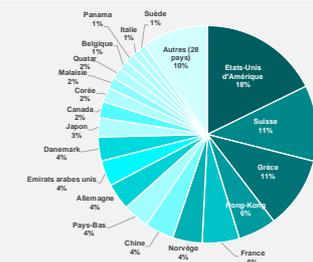
⁽¹⁾ Périmètre CA CIB. L'EAD (valeurs exposées au risque) est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs de réduction du risque. Elle comprend les actifs du bilan et une partie des engagements hors bilan.

⁽²⁾ Equivalent de notation interne.

EAD Aéronautique par géographie

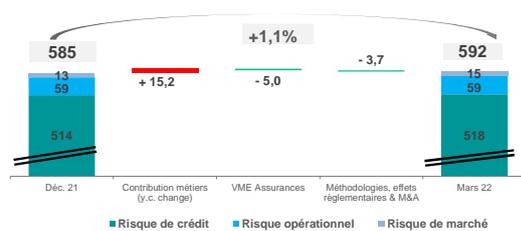


EAD *Shipping* par géographie

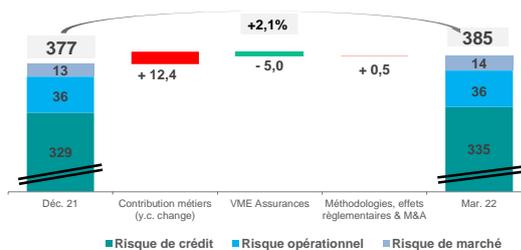


ANNEXES

Hausse des emplois pondérés intégrant l'impact de la crise en Ukraine



Groupe Crédit Agricole: hausse +6,5 Mds€, dont contribution des Caisses régionales +2,3 Mds€



Crédit Agricole S.A.: hausse +8 Mds€ dont +5,8 Mds€ liés à la guerre en Ukraine

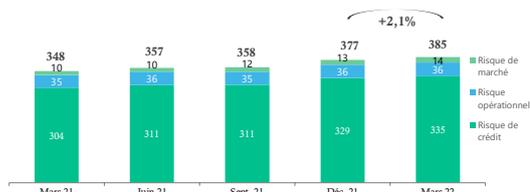
→ **Contribution des métiers:** Grande clientèle +9,7 Mds€ sur CACIB (hors effet change) dont effet crise +5,8 Mds€ ; SFS +1,7 Md€

→ **VME assurance :** -5 Mds€ lié à l'évolution défavorable des OCI

ANNEXES

RWA et capital alloué par pôle métier

En Mds€	Emplois pondérés			Capital		
	Mars 2022	Déc. 2021	Mars 2021	Mars 2022	Déc. 2021	Mars 2021
Gestion de l'épargne et Assurances	59,2	64,3	47,4	11,7	12,9	11,0
- Assurances* **	41,7	46,7	31,2	10,0	11,2	9,4
- Gestion d'actifs	12,8	12,9	11,2	1,2	1,2	1,1
- Gestion de fortune	4,7	4,7	5,0	0,4	0,4	0,5
Banque de proximité en France (LCL)	51,2	50,3	51,2	4,9	4,8	4,9
Banque de proximité à l'international	49,9	51,4	40,9	4,7	4,9	3,9
Services financiers spécialisés	55,3	53,7	51,6	5,3	5,1	4,9
Grandes clientèles	143,5	132,2	130,5	13,6	12,6	12,4
- Banque de financement	86,0	79,2	78,5	8,2	7,5	7,5
- Banque de marchés et d'investissement	47,4	43,8	42,0	4,5	4,2	4,0
- Services financiers aux institutionnels	10,1	9,2	10,1	1,0	0,9	1,0
Activités hors métiers	26,3	25,7	26,8	0,0	0,0	0,0
TOTAL	385,4	377,4	348,4	40,2	40,2	37,0

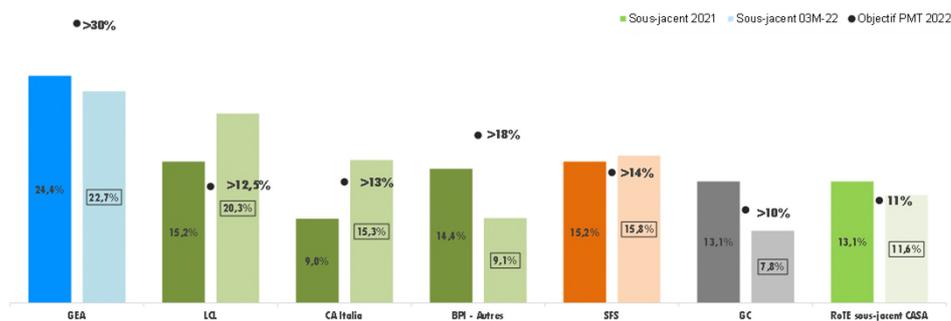


* **Méthodologie : 9,5% des RWA de chaque pôle ; Assurances : 80% des exigences de capital au titre de Solvency 2 diminuées de 9,5% des RWA transférées au titre de la garantie Switch 2 aux Caisses régionales.

ANNEXES

Rentabilité dans les métiers

RoNE ^(1,2) sous-jacent 03M-22 annualisé par métiers et objectifs 2022 (%)



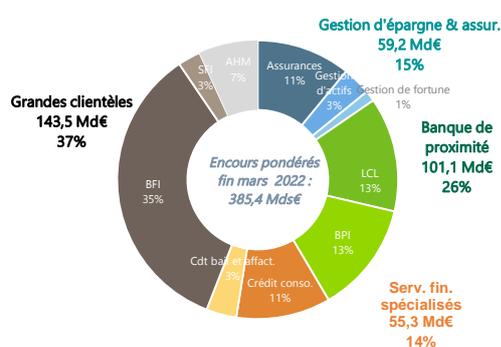
GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

(1) Cf. pages 53 (Crédit Agricole S.A.) et 55 (Groupe Crédit Agricole) pour plus de détails sur les éléments spécifiques
(2) Après déduction des coupons AT1, comptabilisés en capitaux propres - cf. page 52

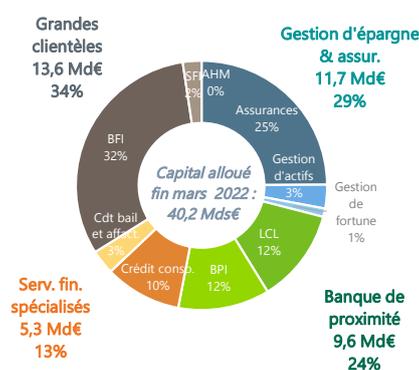
ANNEXES

Emplois pondérés et fonds propres alloués par métier

Emplois pondérés par métier au 31/03/2022 (en Mds€ et %)



Capital alloué par métier au 31/03/2022 (en Mds€ et %)



ANNEXES

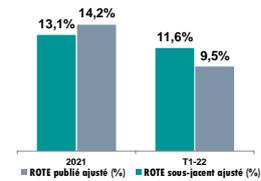
Répartition du capital et nombre d'actions

Répartition du capital	31/03/2022		31/12/2021	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
SAS Rue La Boétie	1,726,880,218	57.1%	1,726,880,218	55.5%
Titres d'auto-contrôle	2,236,122	0.1%	88,423,241	2.8%
Employés (FCPE, PEE)	153,218,179	5.1%	158,241,948	5.1%
Public	1,143,567,831	37.8%	1,140,030,184	36.6%
Nombre d'actions (fin de période)	3,025,902,350		3,113,575,591	
Nombre d'actions, hors auto-contrôle (fin de période)	3,023,666,228		3,025,152,350	
Nombre d'actions, hors auto-contrôle (moyenne)	3,024,141,236		2,990,030,437	

ANNEXES

Données par action

(en m€)	T1-22	T1-21
Résultat net part du Groupe - publié	552	1 045
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS	(122)	(114)
RNPG attribuable aux actions ordinaires - publié	430	931
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-contrôle (m)	3 024,1	2 915,7
Résultat net par action - publié	0,14 €	0,32 €
RNPG sous-jacent	756	932
RNPG sous-jacent attribuable aux actions ordinaires	634	818
Résultat net par action - sous-jacent	0,21 €	0,28 €
(en m€)		
Capitaux propres - part du Groupe	31 032 2022	31 112 2021
- Emissions AT1	(5 982)	(4 888)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe	(414)	(2 125)
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*	(3 388)	(3 176)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	57 912	58 027
- Écarts d'acquisition & incorporels** - part du Groupe	(18 476)	(18 581)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	39 435	39 445
Nombre d'actions, hors titres d'auto-contrôle (fin de période, m)	3 023,7	3 025,2
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	19,2 €	19,2 €
- Dividende à verser (€)	1,05 €	1,05 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)	20,2 €	20,2 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	13,0 €	13,0 €
ANT par action, av. déduct. du divid. à verser (€)	14,1 €	14,1 €
* Dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement		
** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle		
(en m€)		
Résultat net part du Groupe - publié	552	5 844
Dépréciation d'immobilisation incorporelle	0	0
IFRIC	(478)	0
RNPG publié annualisé	[N] - ([K]+[L]+[M]) / 4 + [H]	5 844
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, annualisés	(122)	(114)
Résultat publié ajusté	430	5 491
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ord.***	39 440 (8)	38 645
ROTE publié ajusté (%)	9,5%	14,2%
Résultat net part du Groupe sous-jacent	756	5 397
RNPG sous-jacent annualisé	[O] - ([K]+[L]+[M]) / 4 + [H]	5 397
Résultat sous-jacent ajusté	634	5 044
ROTE sous-jacent ajusté (%)	11,6%	13,1%
*** y compris hypothèse de distribution du résultat en cours de formation		

ROTE sous-jacent⁽¹⁾ ajusté⁽²⁾ (%)

- (1) Sous-jacent. Voir pages 53 et 55 le détail des éléments spécifiques
(2) ROTE sous-jacent calculé sur la base d'un RNPG sous-jacent annualisé et de charges IFRIC linéarisés sur l'année
(3) Moyenne de l'ANT tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bords 31/12/2021 et 31/03/2022 retraité comme présenté dans le tableau médian

ANNEXES

Indicateurs alternatifs de performance – éléments spécifiques T1-22

En m€	T1-22		T1-21	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(31)	(22)	8	6
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	17	12	(7)	(5)
Provisions Epargne logement (LCL)	6	4	(12)	(8)
Provisions Epargne logement (AHM)	18	13	(4)	(3)
Déclassement d'actifs en cours de cession - PNB (BPI)	0,2	0,2	-	-
Total impact en PNB	10	7	(15)	(10)
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	-	-	(4)	(2)
Coûts d'intégration Creval (BPI)	(8)	(4)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession - Charges (BPI)	(0,4)	(0,3)	-	-
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	(10)	(5)	-	-
Total impact en Charges	(18)	(9)	(4)	(2)
Corrections sur 2016-2020 FRU	-	-	130	130
Total impact en FRU	-	-	130	130
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	(195)	(195)	-	-
Total impact coût du risque de crédit	(195)	(195)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	(4)	(7)	-	-
Projet de cession en cours (WM)	-	-	(5)	(5)
Total impact en Activités en cours de cession	(4)	(7)	(5)	(5)
Impact total des retraitements	(207)	(204)	106	113
Gestion de l'épargne et Assurances	(10)	(5)	(5)	(5)
Banque de proximité-France	6	4	(12)	(8)
Banque de proximité-International	(207)	(206)	-	-
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(14)	(10)	(3)	(1)
Activités hors métiers	18	13	126	127

* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

-204 m€
Impact net des éléments spécifiques en RNPG au T1-22

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent – T1-22

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	5 938	10	5 929	5 493	(15)	5 508	+8,1%	+7,6%
Charges d'exploitation hors FRU	(3 518)	(18)	(3 499)	(3 197)	(4)	(3 193)	+10,0%	+9,6%
FRU	(636)	-	(636)	(380)	130	(510)	+67,3%	+24,7%
Résultat brut d'exploitation	1 784	(9)	1 793	1 916	111	1 805	(6,9%)	(0,6%)
Coût du risque de crédit	(741)	(195)	(546)	(384)	-	(384)	+93,0%	+42,2%
Sociétés mises en équivalence	95	-	95	87	-	87	+9,8%	+9,8%
Gains ou pertes sur autres actifs	10	-	10	3	-	3	x 2,9	x 2,9
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 148	(204)	1 352	1 622	111	1 511	(29,2%)	(10,5%)
Impôt	(391)	3	(394)	(378)	5	(384)	+3,5%	+2,8%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	2	(4)	5	(6)	(5)	(1)	ns	ns
Résultat net	759	(205)	963	1 238	112	1 126	(38,7%)	(14,5%)
Intérêts minoritaires	(207)	0	(207)	(193)	1	(194)	+7,5%	+6,9%
Résultat net part du Groupe	552	(204)	756	1 045	113	932	(47,2%)	(18,9%)
Bénéfice par action (€)	0,14	(0,07)	0,21	0,32	0,04	0,28	(55,5%)	(25,3%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	59,2%		59,0%	58,2%		58,0%	+1,0 pp	+1,1 pp
Résultat net part du groupe hors FRU	1 117	(204)	1 322	1 375	(17)	1 392	(18,7%)	(5,0%)

756 m€

RNPG sous-jacent au T1-22

0,21€

Bénéfice sous-jacent par action au T1-22

ANNEXES

Indicateurs alternatifs de performance – éléments spécifiques T1-22

En m€	T1-22		T1-21	
	Impact brut*	Impact en RNPG	Impact brut*	Impact en RNPG
DVA (GC)	(31)	(23)	8	6
Couvertures de portefeuilles de prêts (GC)	17	12	(7)	(5)
Provisions Epargne logement (LCL)	6	4	(12)	(9)
Provisions Epargne logement (AHM)	18	13	(4)	(3)
Provisions Epargne logement (CR)	70	52	(18)	(13)
Déclassement d'actifs en cours de cession - PNB (BPI)	0,2	0,2	-	-
Total impact en PNB	79	59	(33)	(23)
Coûts d'intégration Creval (BPI)	(8)	(5)	-	-
Coûts d'intégration Lyxor (GEA)	(10)	(5)	-	-
Coûts d'intégration Kas Bank / S3 (GC)	-	-	(4)	(2)
Provision pour frais de restructuration (CACEIS)	-	-	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession - Charges (BPI)	(0,4)	(0,3)	-	-
Total impact en Charges	(18)	(10)	(4)	(2)
Corrections sur FRU 2016-2020 (CR)	-	-	55	55
Corrections sur FRU 2016-2020 (AHM)	-	-	130	130
Total impact en FRU	-	-	185	185
Provision pour risque fonds propres Ukraine (BPI)	(195)	(195)	-	-
Total impact coût du risque de crédit	(195)	(195)	-	-
Déclassement d'actifs en cours de cession (BPI)	(4)	(7)	-	-
Projet de cession en cours (VM)	-	-	(5)	(5)
Total impact en Activités en cours de cession	(4)	(7)	(5)	(5)
Impact total des retraitements	(138)	(153)	143	154
Gestion de l'épargne et Assurances	(10)	(5)	(5)	(5)
Banque de proximité-France	76	56	24	33
Banque de proximité-International	(207)	(207)	-	-
Services financiers spécialisés	-	-	-	-
Grandes Clientèles	(14)	(10)	(3)	(1)
Activités hors métiers	18	13	126	127

* Impacts avant impôts et avant intérêts minoritaires

-153 m€
Impact net des éléments
spécifiques en RNPG au T1-22

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent – T1-22

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	9 680	79	9 601	9 049	(33)	9 082	+7,0%	+5,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(5 911)	(18)	(5 892)	(5 505)	(4)	(5 501)	+7,4%	+7,1%
FRU	(794)	-	(794)	(467)	185	(652)	+70,1%	+21,9%
Résultat brut d'exploitation	2 975	61	2 914	3 078	148	2 930	(3,3%)	(0,5%)
Coût du risque de crédit	(888)	(195)	(693)	(537)	-	(537)	+65,5%	+29,2%
Sociétés mises en équivalence	108	-	108	94	-	94	+14,9%	+14,9%
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	13	-	13	+2,3%	+2,3%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	2 208	(134)	2 342	2 648	148	2 500	(16,6%)	(6,3%)
Impôt	(694)	(15)	(679)	(720)	11	(731)	(3,7%)	(7,2%)
Rés. net des activ. arrêtés ou en cours de cession	2	(4)	6	(6)	(5)	(1)	ns	ns
Résultat net	1 516	(153)	1 669	1 921	153	1 768	(21,1%)	(5,6%)
Intérêts minoritaires	(185)	(0)	(184)	(168)	1	(169)	+10,2%	+9,4%
Résultat net part du Groupe	1 331	(153)	1 484	1 754	154	1 599	(24,1%)	(7,2%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	61,1%		61,4%	60,8%		60,6%	+0,2 pp	+0,8 pp
Résultat net part du Groupe hors FRU	2 068	(153)	2 222	2 169	(31)	2 200	(4,7%)	+1,0%

1 484 m€

RNPG sous-jacent au T1-22

Liste de contacts :

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 investor.relations@credit-agricole-sa.fr
 Actionnaires individuels + 33 800 000 777 relation@actionnaires.credit-agricole.com
 (numéro d'appel gratuit France uniquement)

Clotilde L'Angevin + 33 1 43 23 32 45 clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr
Fethi Azzoug + 33 1 57 72 03 75 fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Joséphine Brouard + 33 1 43 23 48 33 josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante + 33 1 43 23 03 07 oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna + 33 1 43 23 55 51 nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leïla Mamou + 33 1 57 72 07 93 leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski + 33 1 43 23 40 59 anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr
Annabelle Wiriath + 33 1 43 23 55 52 annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE :

Charlotte de Chavagnac + 33 1 57 72 11 17 charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Bertrand Schaefer + 33 1 49 53 43 76 bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

Cette présentation est disponible sur :
www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres
 Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



@Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole

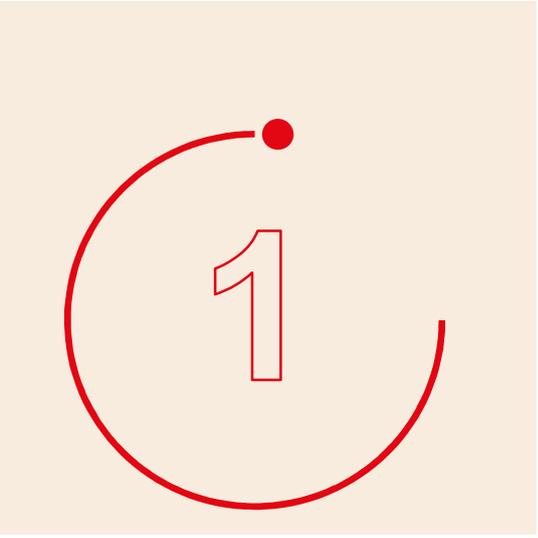


@creditagricole_sa

**GRUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**



Supports visuels - Annexes



AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

**RÉSULTATS
DU 1^e TRIMESTRE 2022
ANNEXES**



Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2022 est constituée de cette annexe à la présentation, de la présentation et du communiqué de presse attachés, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1.d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2022 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2021 de Crédit Agricole S.A. et de l'amendement A.01 de ce Document d'enregistrement universel 2021 comprenant les informations réglementées pour le Groupe Crédit Agricole.

La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

Au 30 juin 2021, suite au rachat par Crédit Agricole Consumer Finance de 49% du capital de joint-venture CACF Bankia S.A, CACF Bankia S.A. est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 30 juin 2021, suite à l'offre publique d'achat lancée par Crédit Agricole Italia sur Credito Valtellinese, Credito Valtellinese est détenue à 100% par Crédit Agricole Italia et consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A.

Au 31 décembre 2021, Amundi annonce la finalisation de l'acquisition de Lyxor. Lyxor est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Crédit Agricole S.A. L'opération ne génère aucun impact sur le résultat consolidé de Crédit Agricole S.A. au 31 décembre 2021.

NOTE

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes lors des exercices de Stress tests récents pour apprécier la situation du Groupe.

Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Grandes clientèles, Services financiers spécialisés ainsi que Banque de proximité en France et à l'international)

Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Structure financière et Bilan

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07

Notations de crédits

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08

Risques juridiques

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Encours gérés (Mds€)

En Mds€	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
Gestion d'actifs – Amundi	1 653,4	1 527,5	1 591,6	1 662,3	1 728,8	1 755,3	1 793,9	1 811,0	2 063,8	2 020,5	+15,1%
Epargne/retraite	304,2	298,6	302,1	304,1	308,3	312,3	316,2	318,2	323,0	322,3	+3,2%
Gestion de fortune	183,4	171,8	176,8	176,7	182,2	188,5	189,4	191,0	194,8	192,6	+2,2%
Encours gérés - Total	2 141,0	1 997,8	2 070,6	2 143,1	2 219,2	2 256,1	2 299,5	2 320,2	2 581,5	2 535,4	+12,4%
Encours gérés hors double compte	1 794,7	1 820,5	1 821,5	1 822,5	1 895,0	1 937,9	1 977,7	1 996,3	2 256,0	2 223,2	+14,7%

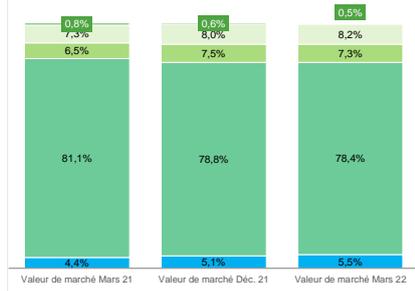
En Mds€	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
LCL Banque privée	51,3	49,4	51,2	51,6	54,1	57,2	58,6	59,8	60,1	59,5	+4,1%
CA Indosuez Wealth Management	132,1	122,4	125,7	125,0	128,0	131,3	130,8	131,2	134,6	133,1	+1,3%
dont France	33,3	30,8	32,0	32,3	33,7	34,7	36,1	36,5	37,6	37,3	+7,6%
dont International	98,9	91,6	93,7	92,8	94,3	96,7	94,7	94,7	97,0	95,8	(0,9%)
Total	183,4	171,8	176,8	176,7	182,2	188,5	189,4	191,0	194,8	192,6	+2,2%

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA - Assurances

Encours (Mds) / ventilation des placements / historique PNB et RNPG

En Mds euros	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
en UC	69,3	63,9	68,5	70,2	74,5	78,5	81,6	83,1	86,6	84,5	+7,7%
en Euros	234,8	234,6	233,5	233,9	233,8	233,8	234,6	235,1	236,4	237,8	+1,7%
Total	304,2	298,6	302,1	304,1	308,3	312,3	316,2	318,2	323,0	322,3	+3,2%
Taux d'UC	22,8%	21,4%	22,7%	23,1%	24,2%	25,1%	25,8%	26,1%	26,8%	26,2%	+1,1pp



- Placements court terme
- Immobilier (immeubles, actions immo, parts de SCI)
- Autres actions nettes de couverture
- Produits de taux (obligations, etc.)
- Autres (private equity, obligations convertibles, etc.)



ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GEA – Amundi

Ventilation des actifs sous gestion par classe d'actifs (Mds€)



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Pôle GEA

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 729	-	1 729	1 584	-	1 584	+9,2%	+9,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(877)	(10)	(867)	(783)	-	(783)	+12,0%	+10,7%
FRU	(8)	-	(8)	(7)	-	(7)	+4,5%	+4,5%
Résultat brut d'exploitation	845	(10)	855	793	-	793	+6,5%	+7,8%
Coût du risque	(2)	-	(2)	(7)	-	(7)	(79,2%)	(79,2%)
Sociétés mises en équivalence	20	-	20	18	-	18	+11,6%	+11,6%
Résultat avant impôt	864	(10)	874	805	-	805	+7,4%	+8,6%
Impôt	(178)	3	(180)	(179)	-	(179)	(0,6%)	+0,9%
Résultat net	686	(8)	693	621	(5)	626	+10,4%	+10,7%
Intérêts minoritaires	(120)	2	(122)	(114)	0	(114)	+4,6%	+6,7%
Résultat net part du Groupe	566	(5)	571	507	(5)	512	+11,7%	+11,6%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	50,7%		50,1%	49,5%		49,5%	+1,3 pp	+0,7 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Assurances

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	697	-	697	625	-	625	+11,7%	+11,7%
Charges d'exploitation hors FRU	(254)	-	(254)	(233)	-	(233)	+8,9%	+8,9%
FRU	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat brut d'exploitation	443	-	443	391	-	391	+13,3%	+13,3%
Coût du risque de crédit	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat avant impôt	444	-	444	392	-	392	+13,1%	+13,1%
Impôt	(79)	-	(79)	(77)	-	(77)	+2,4%	+2,4%
Résultat net part du Groupe	346	-	346	296	-	296	+17,0%	+17,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	36,4%		36,4%	37,4%		37,4%	-0,9 pp	-0,9 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Gestion d'actifs

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	814	-	814	753	-	753	+8,2%	+8,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(437)	(10)	(427)	(379)	-	(379)	+15,4%	+12,7%
FRU	(5)	-	(5)	(4)	-	(4)	+5,0%	+5,0%
Résultat brut d'exploitation	372	(10)	383	370	-	370	+0,8%	+3,5%
Coût du risque	(4)	-	(4)	(2)	-	(2)	+87,1%	+87,1%
Sociétés mises en équivalence	20	-	20	18	-	18	+11,5%	+11,5%
Résultat avant impôt	389	(10)	399	385	-	385	+0,9%	+3,6%
Impôt	(92)	3	(95)	(96)	-	(96)	(4,3%)	(1,5%)
Résultat net	296	(8)	304	289	-	289	+2,7%	+5,3%
Intérêts minoritaires	(98)	2	(100)	(92)	-	(92)	+6,1%	+8,3%
Résultat net part du Groupe	198	(5)	204	196	-	196	+1,1%	+3,7%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	53,7%		52,5%	50,3%		50,3%	+3,4 pp	+2,1 pp

ANNEXES

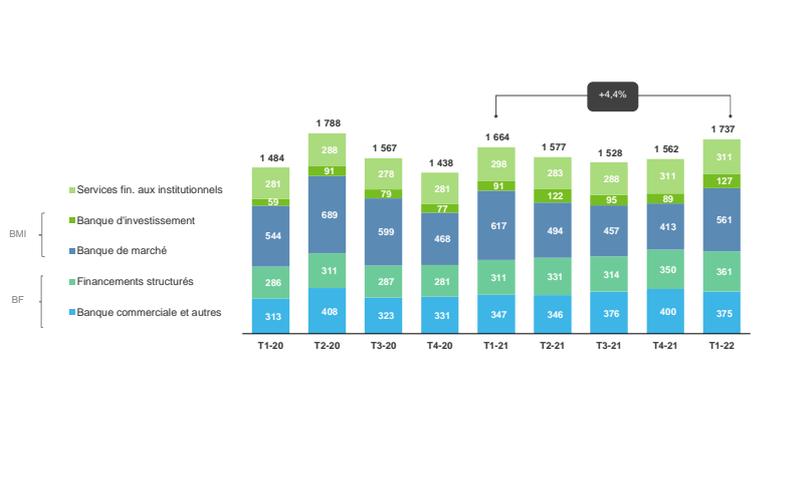
Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Gestion de fortune

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	218	-	218	206	-	206	+5,5%	+5,5%
Charges d'exploitation hors FRU	(185)	-	(185)	(171)	-	(171)	+8,6%	+8,6%
FRU	(3)	-	(3)	(3)	-	(3)	+3,7%	+3,7%
Résultat brut d'exploitation	29	-	29	33	-	33	(10,5%)	(10,5%)
Coût du risque de crédit	2	-	2	(5)	-	(5)	ns	ns
Résultat avant impôt	32	-	32	28	-	28	+15,2%	+15,2%
Impôt	(6)	-	(6)	(5)	-	(5)	+25,4%	+25,4%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	(1)	-	(1)	(5)	-	(5)	ns	ns
Résultat net part du Groupe	22	-	22	15	-	20	+46,4%	+10,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	85,2%		85,2%	82,8%		82,8%	+2,4 pp	+2,4 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GC

Revenus sous jacents par ligne métier (m€)



ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle GC

Mandats CACIB

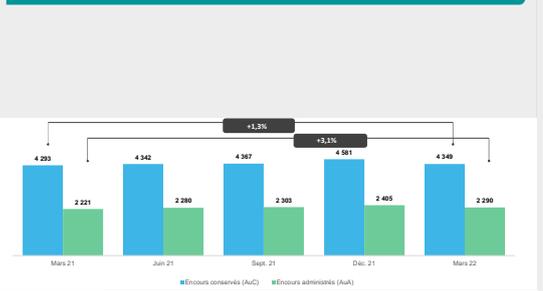
Banque de marché et d'investissement

- Equitix** (FEBRUARY 2022): Acquisition of a 38.5% stake in AirTanker. Sole Advisor.
- Vauban** (JANUARY 2022): Undisclosed. Acquisition of [redacted]. Sole Advisor.
- Veolia** (JANUARY 2022): EUR 13.1bn (Equity Value). Tender Offer on SUEZ. M&A Advisor Presenting & Guaranting Bank Rating Advisor.
- RE PUBLIC OF CHINA** (MARCH 2022): USD 2,000,000,000. 4.340% Senior Unsecured Inaugural Sustainability-Linked Bond Due 2042. Joint Bookrunner & ESG Structuring Advisor.
- BMW GROUP** (MARCH 2022): USD 600,000,000. 3.000% Senior Inaugural Due 2023. USD 400,000,000. 3.000% Senior Inaugural Due 2023. USD 500,000,000. 3.000% Senior Inaugural Due 2027. USD 500,000,000. 3.000% Senior Inaugural Due 2032. Joint Bookrunner.
- Colonial** (FEBRUARY 2022): EUR 2,812,200,000. Consent Solicitor to transform existing Bonds into Green Bonds. Sole Solicitation Agent.
- SFL** (FEBRUARY 2022): EUR 1,789,600,000. Consent Solicitor to transform existing Bonds into Green Bonds. Sole Solicitation Agent.

Métiers de financement

- NEW SUEZ** (JANUARY 2022): EUR 5,258,000,000. Bridge Loan & RCF. Acquisition of New Suez. Underwriter, Coordinator, Bookrunner MLA, Doc & Facility Agent.
- PIRELLI** (JANUARY 2022): EUR 1,000,000,000. Term Loan and Revolving Credit Facilities. Sustainable. Coordinator, MLA & Bookrunner.
- MACQUAIRE** (Mars 2022): RV55 PPP Project (NOK 8 billion). Greenfield Project Financing. MLA, Hedge Provider, Account and Agency Bank.
- PJP** (JANUARY 2022): Acquisition of Spark Infrastructure. AUD 1,255,000,000. Senior Debt. Facilities. Mandated Lead Arranger.
- ANTIN** (FRANCE 2022): EUR 990,000,000. Antin NextGen Infrastructure Fund EBF. Co-Arranger, Lender.
- Hanwha** (GERMANY 2022): USD 430,000,000. KSURE Covered Facility. Mandated Lead Arranger Original Lender.

Encours CACEIS (m€)



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle GC

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 723	(14)	1 737	1 665	1	1 664	+3,5%	+4,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(968)	-	(968)	(913)	(4)	(910)	+5,9%	+6,4%
FRU	(441)	-	(441)	(328)	-	(328)	+34,5%	+34,5%
Résultat brut d'exploitation	314	(14)	328	423	(3)	426	(25,9%)	(23,1%)
Coût du risque	(278)	-	(278)	(67)	-	(67)	x 4,1	x 4,1
Sociétés mises en équivalence	3	-	3	2	-	2	+82,3%	+82,3%
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	0	-	0	(68,3%)	(68,3%)
Résultat avant impôt	38	(14)	52	358	(3)	361	(89,3%)	(85,5%)
Impôt	(75)	4	(79)	(66)	1	(67)	+14,2%	+18,1%
Résultat net	(37)	(10)	(27)	292	(2)	294	ns	ns
Intérêts minoritaires	(6)	0	(6)	(16)	1	(16)	(61,6%)	(62,2%)
Résultat net part du Groupe	(43)	(10)	(33)	276	(1)	277	ns	ns
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	56,2%		55,7%	54,9%		54,7%	+1,3 pp	+1,1 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – BFI

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	1 411	(14)	1 425	1 367	1	1 366	+3,2%	+4,3%
Charges d'exploitation hors FRU	(743)	-	(743)	(689)	-	(689)	+7,8%	+7,8%
FRU	(383)	-	(383)	(294)	-	(294)	+30,3%	+30,3%
Résultat brut d'exploitation	285	(14)	299	384	1	383	(25,9%)	(22,0%)
Coût du risque	(279)	-	(279)	(72)	-	(72)	x 3,9	x 3,9
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
Résultat avant impôt	6	(14)	20	312	1	311	(98,1%)	(93,6%)
Impôt	(63)	4	(67)	(52)	(0)	(52)	+22,5%	+29,8%
Résultat net part du Groupe	(56)	(10)	(46)	256	1	255	ns	ns
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	52,7%		52,1%	50,4%		50,5%	+2,3 pp	+1,7 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Banque de financement

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	753	17	737	651	(7)	659	+15,7%	+11,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(319)	-	(319)	(278)	-	(278)	+14,8%	+14,8%
FRU	(126)	-	(126)	(112)	-	(112)	+12,9%	+12,9%
Résultat brut d'exploitation	309	17	292	262	(7)	269	+17,8%	+8,5%
Coût du risque	(283)	-	(283)	(85)	-	(85)	x 3,3	x 3,3
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	0	-	0	ns	ns
Résultat avant impôt	26	17	9	177	(7)	184	(85,3%)	(94,9%)
Impôt	(13)	(4)	(9)	20	2	18	ns	ns
Résultat net part du Groupe	13	12	1	193	(5)	198	(93,3%)	(99,5%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	42,3%		43,2%	42,6%		42,1%	-0,3 pp	+1,1 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Banque de marché et d'investissement

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	657	(31)	688	716	8	708	(8,2%)	(2,8%)
Charges d'exploitation hors FRU	(424)	-	(424)	(412)	-	(412)	+3,1%	+3,1%
FRU	(257)	-	(257)	(182)	-	(182)	+40,9%	+40,9%
Résultat brut d'exploitation	(24)	(31)	7	122	8	114	ns	(94,2%)
Coût du risque	4	-	4	13	-	13	(70,6%)	(70,6%)
Résultat avant impôt	(20)	(31)	10	135	8	127	ns	(91,7%)
Impôt	(51)	8	(59)	(72)	(2)	(70)	(29,5%)	(16,0%)
Résultat net part du Groupe	(69)	(22)	(47)	63	6	57	ns	ns
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	64,6%		61,7%	57,5%		58,2%	+7,1 pp	+3,5 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – SFI

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	312	-	312	298	-	298	+4,8%	+4,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(225)	-	(225)	(224)	(4)	(220)	+0,2%	+2,0%
FRU	(58)	-	(58)	(34)	-	(34)	+71,4%	+71,4%
Résultat brut d'exploitation	29	-	29	39	(4)	43	(26,4%)	(33,1%)
Coût du risque de crédit	0	-	0	4	-	4	(89,8%)	(89,8%)
Sociétés mises en équivalence	3	-	3	2	-	2	+82,3%	+82,3%
Résultat avant impôt	32	-	32	45	(4)	49	(28,7%)	(34,3%)
Impôt	(12)	-	(12)	(14)	1	(15)	(16,1%)	(21,7%)
Résultat net	20	-	20	31	(3)	34	(34,4%)	(40,0%)
Intérêts minoritaires	(7)	-	(7)	(11)	1	(11)	(31,1%)	(36,4%)
Résultat net part du Groupe	13	-	13	21	(2)	23	(36,0%)	(41,7%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	72,0%		72,0%	75,4%		74,0%	-3,3 pp	-2,0 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle SFS

Encours crédit à la consommation et crédit bail / chiffre d'affaires factoré (Mds€)

ENCOURS CACF

Crédit à la consommation - encours bruts gérés

(en Md€)	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Dec. 21	mars-22	Δ Mar./Mar.
Encours consolidés	34,4	34,8	34,8	34,3	32,9	33,2	33,0	33,4	35,3	35,9	36,3	9,9%
Partenariats automobiles	32,9	33,2	32,8	31,1	31,0	31,7	32,8	32,4	31,0	31,9	32,8	0,2%
Groupe Crédit Agricole	19,5	20,1	20,1	19,7	20,1	20,3	20,4	20,7	20,9	21,2	21,3	4,8%
Autres	3,8	3,8	3,7	3,3	5,2	5,7	5,3	5,6	3,9	3,5	3,4	-34,9%
Total	90,6	92,0	91,4	88,4	89,2	90,9	91,4	92,1	91,0	92,5	93,9	2,7%
dont Agos Ducato total géré	14,4	14,6	14,5	14,5	13,8	13,8	13,6	13,8	13,8	14,1	14,3	5,2%

ENCOURS CAL&F

Crédit Agricole Leasing & Factoring - Encours de crédit-bail et C.A. factoré

(en Md€)	Sept. 19	Déc. 19	Mars 20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Dec. 21	mars-22	Δ Mar./Mar.
Encours Crédit-bail	14,7	15,1	15,1	15,1	15,3	15,5	15,7	15,9	16,0	16,2	16,5	5,2%
dont France	11,9	12,1	12,3	12,3	12,5	12,6	12,8	12,8	13,0	13,0	13,3	3,5%
Chiffre d'affaires factoré	18,7	20,6	19,2	15,5	18,4	21,5	20,4	20,8	23,5	26,7	26,2	28,3%
dont France	12,4	14,0	12,4	10,2	12,0	14,4	13,3	14,8	14,2	16,7	16,0	20,6%

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle SFS

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	688	-	688	644	-	644	+6,8%	+6,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(366)	-	(366)	(334)	-	(334)	+9,5%	+9,5%
FRU	(35)	-	(35)	(24)	-	(24)	+47,0%	+47,0%
Résultat brut d'exploitation	286	-	286	285	-	285	+0,3%	+0,3%
Coût du risque	(125)	-	(125)	(127)	-	(127)	(2,3%)	(2,3%)
Sociétés mises en équivalence	80	-	80	74	-	74	+8,1%	+8,1%
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat avant impôt	242	-	242	232	-	232	+4,3%	+4,3%
Impôt	(54)	-	(54)	(50)	-	(50)	+7,6%	+7,6%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	1	-	1	-	-	-	ns	ns
Résultat net	189	-	189	182	-	182	+4,1%	+4,1%
Intérêts minoritaires	(26)	-	(26)	(24)	-	(24)	+8,4%	+8,4%
Résultat net part du Groupe	164	-	164	158	-	158	+3,4%	+3,4%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	53,3%	-	53,3%	52,0%	-	52,0%	+1,3 pp	+1,3 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CA-CF

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	528	-	528	502	-	502	+5,0%	+5,0%
Charges d'exploitation hors FRU	(277)	-	(277)	(258)	-	(258)	+7,3%	+7,3%
FRU	(17)	-	(17)	(11)	-	(11)	+61,9%	+61,9%
Résultat brut d'exploitation	233	-	233	233	-	233	(0,0%)	(0,0%)
Coût du risque de crédit	(117)	-	(117)	(114)	-	(114)	+2,5%	+2,5%
Sociétés mises en équivalence	80	-	80	74	-	74	+8,1%	+8,1%
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	(0)	-	(0)	ns	ns
Résultat avant impôt	196	-	196	193	-	193	+1,7%	+1,7%
Impôt	(39)	-	(39)	(36)	-	(36)	+7,2%	+7,2%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat net	157	-	157	157	-	157	+0,5%	+0,5%
Intérêts minoritaires	(25)	-	(25)	(23)	-	(23)	+10,1%	+10,1%
Résultat net part du Groupe	133	-	133	134	-	134	(1,2%)	(1,2%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	52,5%	-	52,5%	51,4%	-	51,4%	+1,1 pp	+1,1 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CAL&F

En m€	T1-22 publié	Éléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Éléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	160	-	160	141	-	141	+13,2%	+13,2%
Charges d'exploitation hors FRU	(89)	-	(89)	(76)	-	(76)	+17,2%	+17,2%
FRU	(18)	-	(18)	(13)	-	(13)	+35,1%	+35,1%
Résultat brut d'exploitation	53	-	53	52	-	52	+1,8%	+1,8%
Coût du risque de crédit	(7)	-	(7)	(13)	-	(13)	(43,7%)	(43,7%)
Gains ou pertes sur autres actifs	0	-	0	0	-	0	(18,6%)	(18,6%)
Résultat avant impôt	45	-	45	39	-	39	+17,4%	+17,4%
Impôt	(15)	-	(15)	(14)	-	(14)	+8,5%	+8,5%
Résultat net part du Groupe	31	-	31	24	-	24	+29,1%	+29,1%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	55,7%		55,7%	53,8%		53,8%	+1,9 pp	+1,9 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPF

Encours de collecte / Encours de crédits (Mds€)

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de collecte

Encours de collecte (Mds€)*	Déc. 19	Mars20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars22	Δ Mars/Mars
Titres	10,5	9,0	10,2	9,9	10,5	11,3	13,9	12,0	13,0	12,6	+12,0%
OPCVM	8,5	7,2	7,7	8,1	8,6	8,7	8,9	8,8	8,7	8,2	(6,7%)
Assurance-vie	63,4	61,6	62,9	62,7	62,4	63,6	62,9	64,8	65,7	65,3	+2,7%
Collecte Hors bilan	82,4	77,8	80,7	80,7	81,5	83,6	85,7	85,4	87,3	86,2	+3,1%
Dépôts à vue	54,2	55,5	65,6	68,2	70,3	71,0	74,4	76,0	78,8	78,8	+11,0%
Epargne logement	9,8	10,0	10,1	10,1	10,1	10,2	10,2	10,1	10,1	10,2	(0,3%)
Obligations	4,6	4,5	4,1	4,6	6,2	5,9	5,4	5,3	4,9	5,1	(13,9%)
Livrets*	42,5	42,5	42,9	43,0	41,3	42,0	42,2	43,0	42,1	42,7	+1,8%
CAT, PEP	12,9	12,2	10,9	10,5	10,5	10,4	9,9	9,7	9,3	8,5	(18,5%)
Collecte Bilan	124,0	124,8	133,6	136,4	138,3	139,6	142,0	144,1	145,2	145,3	+4,1%
TOTAL	206,4	202,6	214,3	217,1	219,8	223,1	227,8	229,5	232,5	231,5	+3,7%

Livrets*, dont (Mds€)	Déc. 19	Mars20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars22	Δ Mars/Mars
Livret A	9,9	10,2	10,8	11,0	11,2	11,7	11,9	12,3	12,2	12,6	+8,3%
LEP	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	0,9	1,0	+0,6%
LDD	8,2	8,4	8,7	8,8	8,8	9,1	9,1	9,1	9,0	9,1	+0,2%

* Y compris épargne liquide entreprise

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de crédit

Encours de crédit (Mds€)	Déc. 19	Mars20	Juin 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars22	Δ Mars/Mars
Entreprises	23,9	24,5	28,4	29,2	28,9	28,6	27,8	28,1	28,3	28,8	+0,9%
Professionnels	15,4	15,8	18,6	19,7	20,4	20,9	21,0	21,3	21,6	22,1	+5,9%
Consommation	8,1	7,7	7,7	7,8	8,0	7,9	8,0	8,1	8,3	8,4	+6,5%
Habitat	82,4	83,4	83,8	84,9	86,1	86,7	87,9	90,2	92,3	93,8	+8,1%
TOTAL	129,8	131,5	138,5	141,6	143,4	144,0	144,7	147,6	150,6	153,1	+6,3%

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPF

Encours renégociés mensuels (Mds€)

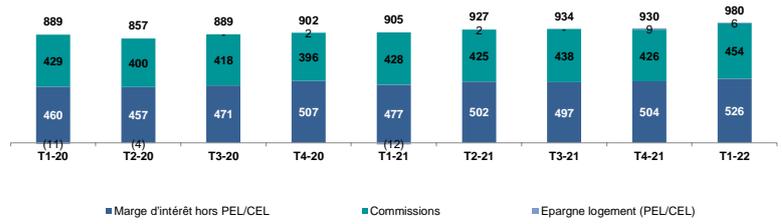


ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPF

Produit net bancaire (m€)

Produit net bancaire (m€)	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T4-20	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22	Δ T1/T1
Marge d'intérêt	437	448	453	471	508	465	504	497	513,1	532,0	+14,5%
Epargne logement (PEL/CEL)	(12)	(11)	(4)	-	2	(12)	2	-	9,2	5,8	N.S.
Marge d'intérêt hors PEL/CEL	449	460	457	471	507	477	502	497	504	526	+10,3%
Commissions	414	429	400	418	396	428	425	438	425,6	454,3	+6,1%
- Gestion mobilière	30	35	31	27	32	33	33	32	34,5	35,9	+9,7%
- Assurance	152	173	187	173	147	181	172	177	164,4	180,8	+0,2%
- Gestion de comptes services et moyens de paiement	232	220	182	217	217	215	220	228	226,7	237,5	+10,5%
TOTAL	851	877	853	889	904	893	929	934	939	986	10,4%
TOTAL HORS EL	863	889	857	889	902	905	927	934	930	980	+8,3%



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle BPF

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	986	6	980	893	(12)	905	+10,4%	+8,3%
Charges d'exploitation hors FRU et FGD	(574)	-	(574)	(566)	-	(566)	+1,4%	+1,4%
FRU	(66)	-	(66)	(59)	-	(59)	+12,6%	+12,6%
FGD	(22)	-	(22)	(8)	-	(8)	x 2,8	x 2,8
Résultat brut d'exploitation	324	6	318	260	(12)	272	+24,5%	+16,8%
Coût du risque	(61)	-	(61)	(63)	-	(63)	(25,8%)	(25,8%)
Gains ou pertes sur autres actifs	9	-	9	0	-	0	x 130,6	x 130,6
Résultat avant impôt	272	6	266	178	(12)	190	+52,8%	+40,0%
Impôt	(81)	(1)	(80)	(65)	3	(68)	+25,0%	+16,5%
Résultat net part du Groupe	183	4	179	108	(8)	116	+69,7%	+54,0%
Coefficient d'exploitation hors FRU et FGD (%)	58,2%		58,6%	63,4%		62,8%	-5,2 pp	-4,0 pp

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle BPI

Encours de crédits et de collecte (Mds€)

CA Italie (mds€)	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Jun 21	Sept 21	Déc 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
Total encours de crédits	44,2	45,1	46,0	45,5	46,5	61,2	60,9	59,4	59,5	+28,0%
dont crédits aux particuliers	21,4	21,7	21,9	22,4	22,7	28,1	28,2	28,3	28,5	+25,2%
dont crédits aux professionnels	7,4	7,6	7,9	7,7	7,5	9,8	9,7	9,6	10,5	+40,5%
dont crédits aux entreprises, y compris PME	13,3	13,7	14,1	13,5	14,0	21,1	20,6	20,4	13,3	(5,5%)
Total encours de collecte bilan	41,8	42,4	43,6	44,9	44,1	61,1	61,9	63,1	61,8	+40,1%
Total encours de collecte hors bilan	34,9	37,4	38,1	39,9	40,8	50,6	51,6	52,8	46,9	+14,9%
Total collecte	76,8	79,8	81,7	84,8	85,0	111,8	113,5	115,8	108,7	+28,0%

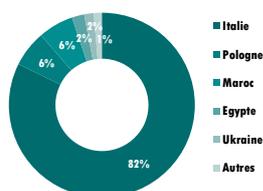
Autres BPI (mds€)	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Jun 21	Sept 21	Déc 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
Total encours de crédits	11,5	11,7	11,9	11,7	11,8	12,5	12,8	12,8	12,8	+8,3%
dont Crédits aux particuliers	5,6	5,7	5,9	5,9	6,0	6,2	6,3	6,3	6,3	+4,7%
dont Crédits aux professionnels et PME	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	0,6	0,6	0,6	(49,6%)
dont Crédits aux grandes entreprises	4,7	4,7	4,7	4,5	4,5	4,7	5,9	5,8	5,9	+30,3%
Total encours de collecte bilan	12,5	12,9	13,1	13,5	14,0	14,3	14,3	15,1	15,0	+7,2%
Total encours de collecte hors bilan	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5	2,1	2,1	2,0	1,9	(21,1%)
Total collecte	14,6	15,1	15,4	15,9	16,4	16,4	16,4	17,2	16,9	+2,9%

ANNEXES

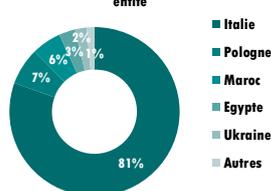
Indicateurs d'activité – pôle BPI

Encours de crédit / Encours de collecte bilan / PNB par entité (%)

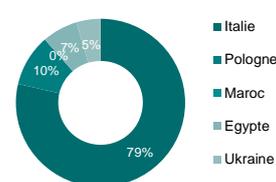
Encours de crédit T1-22 par entité



Encours de collecte bilan T1-22 par entité



PNB T1-22 par entité



ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle BPI

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	786	0	786	693	-	693	+13,4%	+13,4%
Charges d'exploitation hors FRU	(487)	(8)	(478)	(415)	-	(415)	+17,2%	+15,2%
FRU	(30)	-	(30)	(20)	-	(20)	+45,1%	+45,1%
Résultat brut d'exploitation	270	(8)	278	258	-	258	+4,9%	+8,0%
Coût du risque	(273)	(195)	(78)	(100)	-	(100)	x 2,7	(21,8%)
Sociétés mises en équivalence	1	-	1	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	2	-	2	ns	ns
Résultat avant impôt	(2)	(203)	201	160	-	160	ns	+25,5%
Impôt	(57)	3	(60)	(50)	-	(50)	+14,7%	+20,0%
Res. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	1	(4)	5	(1)	-	(1)	ns	ns
Résultat net	(58)	(204)	146	109	-	109	ns	+33,7%
Intérêts minoritaires	(42)	(2)	(40)	(30)	-	(30)	+39,8%	+32,3%
Résultat net part du Groupe	(100)	(206)	107	79	-	79	ns	+34,3%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	61,9%		60,8%	59,9%		59,9%	+2,0 pp	+0,9 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – CA Italia

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	619	-	619	488	-	488	+26,9%	+26,9%
Charges d'exploitation hors FRU	(376)	(8)	(368)	(280)	-	(280)	+34,4%	+31,5%
FRU	(30)	-	(30)	(20)	-	(20)	+45,1%	+45,1%
Résultat brut d'exploitation	213	(8)	221	188	-	188	+13,7%	+17,9%
Coût du risque	(45)	-	(45)	(71)	-	(71)	(36,4%)	(36,4%)
Sociétés mises en équivalence	1	-	1	-	-	-	ns	ns
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	169	(8)	177	116	-	116	+45,1%	+51,9%
Impôt	(48)	3	(51)	(34)	-	(34)	+41,9%	+49,6%
Résultat net	121	(5)	126	83	-	83	+46,5%	+52,9%
Intérêts minoritaires	(30)	1	(31)	(22)	-	(22)	+35,9%	+41,8%
Résultat net part du Groupe	91	(4)	95	61	-	61	+50,3%	+56,9%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	60,7%		59,4%	57,3%		57,3%	+3,4 pp	+2,1 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – BPI – hors Italie

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	168	0	167	206	-	206	(18,5%)	(18,6%)
Charges d'exploitation	(111)	(0)	(110)	(136)	-	(136)	(18,3%)	(18,6%)
FRU	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat brut d'exploitation	57	(0)	57	70	-	70	(18,9%)	(18,7%)
Coût du risque de crédit	(228)	(195)	(33)	(29)	-	(29)	x8	+14,8%
Résultat avant impôt	(171)	(195)	24	44	-	44	ns	(44,8%)
Impôt	(9)	-	(9)	(16)	-	(16)	(43,0%)	(43,0%)
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	1	(4)	5	(1)	-	(1)	ns	ns
Résultat net	(179)	(199)	20	27	-	27	ns	(25,3%)
Intérêts minoritaires	(12)	(4)	(9)	(8)	-	(8)	+50,4%	+7,1%
Résultat net part du Groupe	(191)	(202)	11	19	-	19	ns	(39,6%)
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	66,1%		66,0%	66,0%		66,0%	+0,2 pp	+0,0 pp

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – pôle AHM

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	26	18	8	14	(4)	18	+94.9%	(54.3%)
Charges d'exploitation hors FRU	(224)	-	(224)	(176)	-	(176)	+27.3%	+27.3%
FRU	(56)	-	(56)	58	130	(72)	ns	(21.7%)
Résultat brut d'exploitation	(255)	18	(273)	(104)	126	(230)	x 2.4	+18.3%
Coût du risque	(2)	-	(2)	1	-	1	ns	ns
Sociétés mises en équivalence	(8)	-	(8)	(7)	-	(7)	+29.1%	+29.1%
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	-	(0)	(0)	-	(0)	(88.9%)	(88.9%)
Résultat avant impôt	(265)	18	(283)	(110)	126	(236)	x 2.4	+19.8%
Impôt	54	(5)	58	31	1	30	+72.2%	+93.9%
Résultat net	(212)	13	(225)	(79)	127	(206)	x 2.7	+9.0%
Intérêts minoritaires	(6)	-	(6)	(4)	-	(4)	+57.2%	+57.2%
Résultat net part du Groupe	(218)	13	(231)	(83)	127	(210)	x 2.6	+9.9%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	868.5%		2734.9%	1261.9%		992.3%	-393.4 pp	+1752.6 pp

Sommaire

01 Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05 Indicateurs de risques

02 Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06 Structure financière et Bilan

03 Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07 Notations de crédits

04 Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08 Risques juridiques

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat T1-22 et T1-21

En m€	T1-22 (publié)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 729	1 723	688	986	786	26	5 938
Charges d'exploitation hors FRU	(877)	(968)	(366)	(596)	(487)	(224)	(3 518)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
Résultat brut d'exploitation	845	314	286	324	270	(255)	1 784
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(273)	(2)	(741)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
Résultat avant impôt	864	38	242	272	(2)	(265)	1 148
Impôts	(178)	(75)	(54)	(81)	(57)	54	(391)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	1	-	2
Résultat net	686	(37)	189	190	(58)	(212)	759
Intérêts minoritaires	(120)	(6)	(26)	(8)	(42)	(6)	(207)
Résultat net part du Groupe	566	(43)	164	183	(100)	(218)	552

En m€	T1-21 (publié)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 584	1 665	644	893	693	14	5 493
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(913)	(334)	(574)	(415)	(176)	(3 197)
FRU	(7)	(328)	(24)	(59)	(20)	58	(380)
Résultat brut d'exploitation	793	423	285	260	258	(104)	1 916
Coût du risque	(7)	(67)	(127)	(83)	(100)	1	(384)
Sociétés mises en équivalence	18	2	74	-	-	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	(0)	0	2	(0)	3
Résultat avant impôt	805	358	232	178	160	(110)	1 622
Impôts	(179)	(66)	(50)	(65)	(50)	31	(378)
Rés. net des activités abandonnées	(5)	-	-	-	(1)	-	(6)
Résultat net	621	292	182	113	109	(79)	1 238
Intérêts minoritaires	(114)	(16)	(24)	(5)	(30)	(4)	(193)
Résultat net part du Groupe	507	276	158	108	79	(83)	1 045

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat sous-jacent T1-22 et T1-21

En m€	T1-22 (sous-jacent)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 729	1 737	688	980	786	8	5 929
Charges d'exploitation hors FRU	(867)	(968)	(366)	(596)	(478)	(224)	(3 499)
FRU	(8)	(441)	(35)	(66)	(30)	(56)	(636)
Résultat brut d'exploitation	855	328	286	318	278	(273)	1 793
Coût du risque	(2)	(278)	(125)	(61)	(78)	(2)	(546)
Sociétés mises en équivalence	20	3	80	-	1	(8)	95
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	0	9	(0)	(0)	10
Résultat avant impôt	874	52	242	266	201	(283)	1 352
Impôts	(180)	(79)	(54)	(80)	(60)	58	(394)
Rés. net des activités abandonnées	(1)	-	1	-	5	-	5
Résultat net	693	(27)	189	186	146	(225)	963
Intérêts minoritaires	(122)	(6)	(26)	(7)	(40)	(6)	(207)
Résultat net part du Groupe	571	(33)	164	179	107	(231)	756

En m€	T1-21 (sous-jacent)						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 584	1 664	644	905	693	18	5 508
Charges d'exploitation hors FRU	(783)	(910)	(334)	(574)	(415)	(176)	(3 193)
FRU	(7)	(328)	(24)	(59)	(20)	(72)	(510)
Résultat brut d'exploitation	793	426	285	272	258	(230)	1 805
Coût du risque	(7)	(67)	(127)	(83)	(100)	1	(384)
Sociétés mises en équivalence	18	2	74	-	-	(7)	87
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	0	(0)	0	2	(0)	3
Résultat avant impôt	805	361	232	190	160	(236)	1 511
Impôts	(179)	(67)	(50)	(68)	(50)	30	(384)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Résultat net	626	294	182	121	109	(206)	1 126
Intérêts minoritaires	(114)	(16)	(24)	(5)	(30)	(4)	(194)
Résultat net part du Groupe	512	277	158	116	79	(210)	932

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Structure financière et Bilan

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07

Notations de crédits

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08

Risques juridiques

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle CR

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Encours de collecte (Mds€)*	Déc. 19	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Jun 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
Titres	45,2	40,1	42,4	41,9	45,7	48,2	48,8	48,2	49,2	45,6	(5,3%)
OPCVM	25,9	22,8	24,0	24,2	25,6	26,1	26,8	27,2	27,8	26,1	(0,2%)
Assurance-vie	200,2	197,2	198,3	198,5	201,2	203,3	205,2	205,7	208,6	208,4	+2,5%
Collecte Hors bilan	271,3	260,1	264,7	264,6	272,4	277,6	280,8	281,1	285,6	280,1	+0,9%
Dépôts à vue	165,6	172,4	194,8	201,1	207,4	212,4	218,5	224,9	230,2	231,6	+9,0%
Epargne logement	106,6	107,2	107,8	108,1	110,5	110,7	110,7	110,7	112,5	112,1	+1,3%
Livrets	139,8	142,8	147,4	152,0	156,3	162,4	165,8	169,6	171,7	177,0	+9,0%
Comptes et dépôts à terme	49,3	48,0	45,8	45,1	43,8	41,6	40,3	39,8	39,5	39,5	(7,5%)
Collecte Bilan	461,3	470,4	495,9	506,3	517,9	527,2	535,2	545,1	554,0	559,3	+6,1%
TOTAL	732,6	730,5	760,5	770,9	790,3	804,7	815,9	826,1	839,5	839,3	+4,3%

NB : Changement de méthode en mars 2019 : prise en compte des contrats d'assurance vie souscrits auprès de prestataires hors Groupe

Livrets, dont (Mds€)	Déc. 19	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Jun 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
Livret A	49,0	50,6	53,0	54,4	55,9	58,4	59,9	60,8	61,2	63,8	+9,3%
LEP	11,3	11,5	11,6	11,2	11,5	11,7	11,7	11,7	11,4	12,3	+5,0%
LDD	32,6	33,2	34,1	34,4	35,0	35,7	36,0	36,1	36,1	36,6	+2,4%
Livrets sociétaires	9,9	10,1	10,4	10,8	11,1	11,5	11,8	12,0	12,2	12,2	+9,0%
* Y compris épargne liquide entreprise											

Encours de crédit (Mds€)	Déc. 19	Mars 20	Jun 20	Sept. 20	Déc. 20	Mars 21	Jun 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22	Δ Mars/Mars
Habitat	319,6	323,5	327,8	333,1	340,8	345,2	352,1	358,2	363,1	367,2	+6,4%
Consommation	21,6	21,0	20,9	21,2	21,5	21,4	21,8	21,8	22,3	22,3	+4,3%
Entreprises	83,3	86,6	92,1	94,9	97,1	99,2	99,1	101,5	104,7	107,2	+8,1%
Professionnels	23,1	23,2	28,2	29,0	29,7	30,1	29,7	29,7	30,0	30,3	+0,9%
Agriculture	39,8	40,3	41,3	42,0	41,2	42,1	43,0	43,3	42,6	43,5	+3,2%
Collectivités locales	32,8	32,8	32,9	32,6	33,4	32,9	33,4	33,3	33,6	33,2	+1,1%
TOTAL	520,1	527,4	543,3	552,8	563,7	570,8	579,1	587,7	596,3	603,7	+5,8%

ANNEXES

Indicateurs d'activité – pôle CR

Détail des commissions / Evolution des encours de crédit (m€)

Caisses régionales – détail des commissions clientèle, du T4-19 au T1-22

m€	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20	T4-20	T1-21	T2-21	T3-21	T4-21	T1-22	Δ T1/T1
Services et autres opérations bancaires	205	213	199	201	210	217	212	216	221	231	+6,5%
Valeurs mobilières	67	76	64	58	67	73	67	63	75	78	+6,5%
Assurances	736	914	710	699	671	924	739	741	826	983	+6,3%
Gestion de comptes et moyens de paiement	530	523	423	490	475	453	467	496	502	490	+8,0%
Revenus nets des autres activités clientèle(1)	110	93	98	91	114	95	112	94	121	96	+0,6%
TOTAL(1)	1 648	1 820	1 494	1 539	1 538	1 764	1 597	1 610	1 745	1 878	+6,5%

(1) Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit-bail et de location simple

Caisses régionales - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 21	Jun 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22
Encours bruts de créances clientèle	576 311	584 565	592 937	601 577	608 066
dont créances dépréciées	9 885	9 804	9 741	9 730	9 716
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	10 005	10 032	10 077	10 048	10 091
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	1,7%	1,7%	1,6%	1,6%	1,6%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	59,7%	58,5%	58,3%	57,4%	56,7%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	101,2%	102,3%	103,5%	103,3%	103,9%

ANNEXES

Passage du résultat publié au résultat sous-jacent (m€) – Caisses régionales

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	3 686	70	3 617	3 536	(18)	3 554	+4,2%	+1,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	-	(2 326)	(2 267)	-	(2 267)	+2,6%	+2,6%
FRU	(158)	-	(158)	(87)	55	(141)	+62,7%	+11,9%
Résultat brut d'exploitation	1 202	70	1 133	1 183	37	1 146	+1,6%	(1,2%)
Coût du risque de crédit	(145)	-	(145)	(153)	-	(153)	(5,2%)	(5,2%)
Sociétés mises en équivalence	4	-	4	0	-	0	x 8,6	x 8,6
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	10	-	10	+38,7%	+38,7%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 074	70	1 004	1 040	37	1 003	+3,3%	+0,1%
Impôt	(302)	(18)	(284)	(342)	5	(347)	(11,7%)	(18,2%)
Résultat net part du Groupe	772	52	720	697	42	655	+10,7%	+9,9%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	63,1%	-	64,3%	64,1%	-	63,8%	-1,0 pp	+0,5 pp

En m€	T1-22 publié	Eléments spécifiques	T1-22 sous-jacent	T1-21 publié	Eléments spécifiques	T1-21 sous-jacent	Δ T1/T1 publié	Δ T1/T1 sous-jacent
Produit net bancaire	3 686	70	3 617	3 536	(18)	3 554	+4,2%	+1,8%
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	-	(2 326)	(2 267)	-	(2 267)	+2,6%	+2,6%
FRU	(158)	-	(158)	(87)	55	(141)	+62,7%	+11,9%
Résultat brut d'exploitation	1 202	70	1 133	1 183	37	1 146	+1,6%	(1,2%)
Coût du risque de crédit	(145)	-	(145)	(153)	-	(153)	(5,2%)	(5,2%)
Sociétés mises en équivalence	4	-	4	0	-	0	x 8,6	x 8,6
Gains ou pertes sur autres actifs	13	-	13	10	-	10	+38,7%	+38,7%
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	ns	ns
Résultat avant impôt	1 074	70	1 004	1 040	37	1 003	+3,3%	+0,1%
Impôt	(302)	(18)	(284)	(342)	5	(347)	(11,7%)	(18,2%)
Résultat net part du Groupe	772	52	720	697	42	655	+10,7%	+9,9%
Coefficient d'exploitation hors FRU (%)	63,1%	-	64,3%	64,1%	-	63,8%	-1,0 pp	+0,5 pp

Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Structure financière et Bilan

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07

Notations de crédits

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08

Risques juridiques

ANNEXES

Contribution des pôles métiers au résultat T1-22 et T1-21

En m€	T1-22 (publié)							Total
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	3 686	986	804	1 728	688	1 723	65	9 680
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(502)	(877)	(366)	(968)	(276)	(5 911)
FRU	(156)	(66)	(30)	(6)	(35)	(441)	(50)	(764)
Résultat brut d'exploitation	1 202	324	273	844	286	314	(267)	2 975
Coût du risque	(145)	(61)	(275)	(2)	(125)	(278)	(3)	(888)
Sociétés mises en équivalence	4	-	1	20	80	3	(0)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(0)	(0)	1	0	0	(1)	13
Résultat avant impôt	1 074	282	(1)	863	242	38	(271)	2 208
Impôts	(302)	(81)	(57)	(178)	(54)	(75)	54	(694)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	1	(1)	1	-	-	2
Résultat net	772	181	(57)	685	189	(37)	(217)	1 516
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(31)	(115)	(26)	(10)	(4)	(185)
Résultat net part du Groupe	772	181	(88)	570	164	(47)	(221)	1 331

En m€	T1-21 (publié)							Total
	CR	LCL	GEA	BPI	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	3 536	893	1 582	711	644	1 664	20	9 049
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	(574)	(783)	(428)	(334)	(913)	(204)	(5 505)
FRU	(87)	(59)	(7)	(20)	(24)	(328)	58	(467)
Résultat brut d'exploitation	1 183	260	792	262	285	422	(127)	3 078
Coût du risque	(153)	(83)	(7)	(99)	(127)	(67)	1	(537)
Sociétés mises en équivalence	0	-	18	-	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	1	2	(0)	0	(0)	13
Résultat avant impôt	1 040	178	804	165	232	357	(126)	2 648
Impôts	(342)	(65)	(179)	(51)	(50)	(66)	32	(720)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(5)	(1)	-	-	-	(6)
Résultat net	697	113	620	113	182	291	(94)	1 921
Intérêts minoritaires	(0)	(0)	(109)	(23)	(24)	(10)	(2)	(168)
Résultat net part du Groupe	697	113	510	91	158	281	(96)	1 754

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

Contribution des ples mtiers au rsultat sous-jacent T1-22 et T1-21

En m€	T1-22 (sous-jacent)							Total
	CR	LCL	GEA	BP	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	3 617	980	1 728	804	688	1 737	47	9 801
Charges d'exploitation hors FRU	(2 326)	(596)	(867)	(493)	(366)	(968)	(276)	(5 892)
FRU	(158)	(66)	(8)	(30)	(35)	(441)	(56)	(794)
Rsultat brut d'exploitation	1 133	318	854	281	286	328	(285)	2 914
Coût du risque	(145)	(61)	(2)	(80)	(125)	(278)	(3)	(693)
Sociétés mises en équivalence	4	-	20	1	80	3	(8)	108
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(8)	1	(8)	0	0	(1)	13
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Rsultat avant impôt	1 004	257	873	202	242	52	(288)	2 342
Impôts	(284)	(80)	(180)	(80)	(54)	(79)	58	(679)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	(1)	5	1	-	-	6
Rsultat net	720	177	692	147	189	(27)	(230)	1 669
Intérêts minoritaires	(8)	(8)	(117)	(28)	(25)	(10)	(4)	(184)
Rsultat net part du Groupe	720	177	575	119	164	(38)	(234)	1 484

En m€	T1-21 (sous-jacent)							Total
	CR	LCL	GEA	BP	SFS	GC	AHM	
Produit net bancaire	3 554	905	1 582	711	644	1 663	24	9 882
Charges d'exploitation hors FRU	(2 267)	(574)	(783)	(428)	(334)	(910)	(204)	(5 501)
FRU	(141)	(58)	(7)	(20)	(24)	(328)	(72)	(652)
Rsultat brut d'exploitation	1 146	272	792	262	285	425	(253)	2 930
Coût du risque	(153)	(83)	(7)	(99)	(127)	(87)	1	(537)
Sociétés mises en équivalence	0	-	18	-	74	2	-	94
Gains ou pertes nets sur autres actifs	10	0	1	2	(8)	0	(8)	13
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Rsultat avant impôt	1 003	190	804	165	232	359	(252)	2 500
Impôts	(347)	(68)	(179)	(51)	(50)	(87)	31	(731)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Rsultat net	656	121	625	113	182	293	(222)	1 768
Intérêts minoritaires	(8)	(8)	(109)	(23)	(24)	(11)	(2)	(169)
Rsultat net part du Groupe	655	121	515	91	158	282	(223)	1 599

GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BP : Banque de proximité ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

Sommaire

01 Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05 Indicateurs de risques

02 Contribution des ples mtiers au rsultat – Crdit Agricole S.A.

06 Structure financière et Bilan

03 Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07 Notations de crédits

04 Contribution des ples mtiers au rsultat – Groupe Crdit Agricole

08 Risques juridiques

ANNEXES

Indicateurs de risques

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Evolution des encours de crédits

Groupe Crédit Agricole - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22
Encours bruts de créances clientèle	1 002 264	1 026 601	1 042 487	1 070 539	1 080 012
dont créances dépréciées	23 339	23 737	23 496	21 642	21 072
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	19 700	20 291	20 454	18 947	18 888
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,3%	2,3%	2,3%	2,0%	2,0%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	55,2%	56,1%	56,7%	53,0%	52,1%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	84,4%	85,5%	87,1%	87,5%	89,6%

Crédit Agricole S.A. - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 21	Juin 21	Sept. 21	Déc. 21	Mars 22
Encours bruts de créances clientèle	425 987	441 886	449 382	468 800	471 728
dont créances dépréciées	13 452	13 929	13 750	11 907	11 350
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	9 693	10 255	10 372	8 895	8 792
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	3,2%	3,2%	3,1%	2,5%	2,4%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	52,0%	54,3%	55,6%	49,5%	48,2%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	72,1%	73,6%	75,4%	74,7%	77,5%

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

43

RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

Indicateurs de risques

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Ventilation des expositions⁽¹⁾ par secteur et zone géographique

Par secteur d'activité	Mars 22	Déc. 21
Services non marchands / secteur public / collectivités	30,3%	30,5%
Clientèle de banque de détail	23,6%	23,8%
Autres activités financières non bancaires	8,2%	8,0%
Energie	7,2%	6,6%
Divers	3,2%	3,2%
Immobilier	2,9%	2,9%
Banques	3,1%	2,8%
Automobile	2,4%	2,4%
Industrie lourde	2,1%	2,0%
Agriculture / Agroalimentaire	1,8%	1,9%
Distribution / Biens de consommation	1,7%	1,7%
Autres industries	1,7%	1,7%
Aéronautique / aérospatial	1,6%	1,6%
BTP	1,5%	1,5%
Informatique / Technologie	1,4%	1,5%
Maritime	1,5%	1,4%
Telecom	1,5%	1,3%
Autres transports	1,2%	1,2%
Assurance	1,1%	1,1%
Santé / Pharmacie	0,9%	1,0%
Non ventilé	0,2%	1,0%
Tourisme / hôtels / restauration	0,8%	0,8%

Par zone géographique	Mars 22	Déc. 21
France (hors banque de détail)	40,9%	41,9%
France (banque de détail)	14,9%	15,0%
Europe de l'Ouest hors Italie	12,4%	12,0%
Italie	10,8%	10,9%
Amérique du Nord	5,4%	5,4%
Asie et Océanie hors Japon	5,0%	4,9%
Afrique et Moyen-Orient	3,3%	3,4%
Japon	3,5%	2,3%
Europe de l'Est	1,8%	1,9%
Amérique centrale et du Sud	1,1%	1,1%
Non ventilé	0,8%	1,3%
Total	100%	100%

⁽¹⁾ Les engagements commerciaux sont calculés conformément aux exigences IFRS7 et couvrent les engagements de bilan et de hors-bilan.

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

44

RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

Indicateurs de risques

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

VaR – expositions aux risques de marché

Crédit Agricole S.A. – exposition aux risques de marché - VAR (99% - 1 jour)

En m€	T1-22			31/03/2022	31/12/2021
	Minimum	Maximum	Moyenne		
Taux	4	8	6	8	6
Crédit	3	5	4	4	3
Change	1	4	2	3	4
Actions	2	5	3	3	2
Matières premières	0	0	0	0	0
VaR mutualisée de Crédit Agricole S.A.	6	11	8	9	9
Effets de compensation*			-7	-7	-6

La VaR (99%, 1 jour) de Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du Groupe.
VaR (99% - 1 day) au 31/03/22 : €9m pour Crédit Agricole S.A.

*Gains de diversification entre facteurs de risques

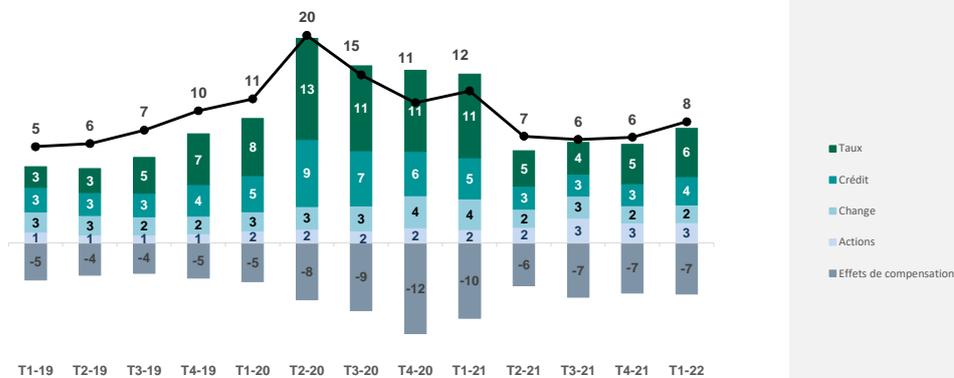
ANNEXES

Indicateurs de risques

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

VaR – expositions aux risques de marché

Crédit Agricole S.A. - Moyenne trimestrielle de la VAR (99% - 1 jour, en m€)



Sommaire

01 Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05 Indicateurs de risques

02 Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06 Structure financière et Bilan

03 Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07 Notations de crédits

04 Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08 Risques juridiques

ANNEXES

Structure financière et Bilan

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Solvabilité de Crédit Agricole S.A. (Mds€)

Solvabilité de Crédit Agricole SA (en Mds d'euros)		
	Phase	
	31/03/22	31/12/21
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	67,7	68,2
(-) Préviation de distribution	(0,2)	(3,2)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(6,0)	(4,9)
Intérêts minoritaires éligibles	4,4	4,5
(-) Filtrés prudentiels	(0,8)	(1,2)
<i>dont : Prudent valuation</i>	(1,0)	(1,0)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(18,5)	(18,5)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,5)	(0,5)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	(0,3)	(0,4)
Dépassement de franchises	0,0	0,0
Couverture insuffisante des expositions non performantes (Pilier 2)	(0,0)	(0,0)
Autres éléments du CET1	(3,5)	0,8
TOTAL CET1	42,2	44,9
Instruments AT1	6,3	5,1
Autres éléments AT1	(0,2)	(0,2)
TOTAL TIER 1	48,3	49,8
Instruments Tier 2	17,6	18,2
Autres éléments Tier 2	(0,9)	(1,0)
TOTAL CAPITAL	65,1	67,0
EMPLOIS PONDERÉS	385,4	377,4
Ratio CET1	11,0%	11,9%
Ratio Tier1	12,5%	13,2%
Ratio global	16,9%	17,7%

ANNEXES

Structure financière et Bilan

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Solvabilité de Crédit Agricole (Mds€)

Solvabilité du Groupe Crédit Agricole (en Mds d'euros)		
	Phasé	
	31/03/22	31/12/21
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	126,7	126,5
(-) Prévision de distribution	(0,1)	(1,6)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(6,0)	(4,9)
Intérêts minoritaires éligibles	3,5	3,6
(-) Filtrés prudentiels	(1,5)	(1,9)
<i>dont : Prudent valuation</i>	(1,8)	(1,7)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(19,1)	(19,0)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,5)	(0,5)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	(0,4)	(0,5)
Dépassement de franchises	0,0	0,0
Couverture insuffisante des expositions non performantes (Pilier 2)	(0,7)	(0,7)
Autres éléments du CET1	(1,4)	1,7
TOTAL CET1	100,4	102,7
Instruments AT1	6,3	5,1
Autres éléments AT1	(0,3)	(0,3)
TOTAL TIER 1	106,4	107,5
Instruments Tier 2	17,6	18,1
Autres éléments Tier 2	(0,1)	(0,3)
TOTAL CAPITAL	123,9	125,3
EMPLOIS PONDÉRÉS	592,0	585,4
Ratio CET1	17,0%	17,5%
Ratio Tier1	18,0%	18,4%
Ratio global	20,9%	21,4%

CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 49 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

Structure financière et Bilan

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2022		31/12/2021		Passif	31/03/2022		31/12/2021	
Caisse, banques centrales	251,4		237,8		Banques centrales	0,1		1,3	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	454,2		429,4		Passifs financiers à la juste valeur par résultat	275,5		246,4	
Instruments dérivés de couverture	12,6		14,1		Instruments dérivés de couverture	16,6		12,4	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	241,8		256,3						
Prêts et créances sur les établissements de crédit	510,8		501,3		Dettes envers les établissements de crédit	320,0		314,8	
Prêts et créances sur la clientèle	463,1		459,9		Dettes envers la clientèle	796,4		781,2	
Titres de dette	83,8		84,1		Dettes représentées par un titre	175,1		171,4	
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1,4		3,2		Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1,9		5,1	
Actifs d'impôts courants et différés	6,2		5,9		Passifs d'impôts courants et différés	2,6		2,9	
Comptes de régularisation et actifs divers	51,5		38,4		Comptes de régularisation et passifs divers	60,3		53,3	
Actifs non courants destinés à être cédés	8,7		3,0		Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	7,6		2,6	
Participations aux bénéfices différée	0,3		0,0						
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8,5		8,3		Provisions techniques des contrats d'assurance	364,3		375,1	
Immeubles de placement	7,5		7,3		Provisions	4,8		4,5	
Immobilisations corporelles	5,9		6,1		Dettes subordonnées	24,7		26,1	
Immobilisations incorporelles	3,2		3,3		Capitaux propres part du Groupe	67,7		68,2	
Ecart d'acquisition	15,6		15,6		Participations ne donnant pas le contrôle	8,8		8,7	
Total actif	2 126,4		2 074,0		Total passif	2 126,4		2 074,0	

CRÉDIT AGRICOLE S.A. | 50 | RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

ANNEXES

Structure financière et Bilan

Variation des capitaux propres (m€)

En m€	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total	Dettes subordonnées
Au 31 Décembre 2021	68 217	8 699	76 916	26 101
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-
Augmentation de capital	(1 059)	-	(1 059)	-
Dividendes versés sur 2022	-	(20)	(20)	-
Variation des titres auto-détenus	1 041	-	1 041	-
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	1 086	-	1 086	-
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres	(114)	(51)	(165)	-
Effets des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	3	1	4	-
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(2 098)	(21)	(2 119)	-
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	51	15	66	-
Résultat de la période	552	207	759	-
Autres	16	(2)	14	-
Au 31 mars 2022	67 695	8 828	76 523	24 679

ANNEXES

Structure financière et Bilan

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2022		31/12/2021		Passif	31/03/2022		31/12/2021	
Caisse, banques centrales	254,7	241,2	254,7	241,2	Banques centrales	0,1	1,3	0,1	1,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	458,8	433,1	458,8	433,1	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	272,6	243,6	272,6	243,6
Instruments dérivés de couverture	18,8	16,0	18,8	16,0	Instruments dérivés de couverture	18,5	16,8	18,5	16,8
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	253,9	268,7	253,9	268,7					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	104,4	96,7	104,4	96,7	Dettes envers les établissements de crédit	224,4	221,2	224,4	221,2
Prêts et créances sur la clientèle	1061,2	1051,6	1061,2	1051,6	Dettes envers la clientèle	1060,2	1044,6	1060,2	1044,6
Titres de dette	109,9	110,0	109,9	110,0	Dettes représentées par un titre	184,2	181,7	184,2	181,7
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-2,8	5,2	-2,8	5,2	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2,2	5,8	2,2	5,8
Actifs d'impôts courants et différés	8,1	8,1	8,1	8,1	Passifs d'impôts courants et différés	2,4	3,0	2,4	3,0
Comptes de régularisation et actifs divers	55,2	43,1	55,2	43,1	Comptes de régularisation et passifs divers	73,3	58,6	73,3	58,6
Actifs non courants destinés à être cédés	8,7	3,0	8,7	3,0	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	7,6	2,6	7,6	2,6
Participations aux bénéfices différée	0,3	-0,0	0,3	-0,0					
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8,2	8,0	8,2	8,0	Provisions techniques des contrats d'assurance	366,9	377,7	366,9	377,7
Immubles de placement	8,5	8,3	8,5	8,3	Provisions	7,2	7,1	7,2	7,1
Immobilisations corporelles	10,6	10,9	10,6	10,9	Dettes subordonnées	24,5	25,9	24,5	25,9
Immobilisations incorporelles	3,4	3,5	3,4	3,5	Capitaux propres part du Groupe	126,7	126,5	126,7	126,5
Ecart d'acquisition	16,1	16,1	16,1	16,1	Participations ne donnant pas le contrôle	7,3	7,2	7,3	7,2
Total actif	2 378,2	2 323,6	2 378,2	2 323,6	Total passif	2 378,2	2 323,6	2 378,2	2 323,6

Sommaire

01

Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats

05

Indicateurs de risques

02

Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.

06

Structure financière et Bilan

03

Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats

07

Notations de crédits

04

Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole

08

Risques juridiques

ANNEXES

Notation de crédits

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Notations

Crédit Agricole S.A. - Notations au 31/03/22

Notation	Contrepartie LT / CT	Emetteur / Dette senior préférée LT	Perspective / surveillance	Dette senior préférée CT	Dernière date de revue	Décision de notation
S&P Global Ratings	AA-/A-1+ (RCR)	A+	Perspective stable	A-1	02/02/2022	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Moody's	Aa2/P-1 (CRR)	Aa3	Perspective stable	P-1	15/12/2021	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Fitch Ratings	AA- (DCR)	A+/AA-	Perspective stable	F1+	27/10/2021	Affirmation des notes LT/CT ; perspective révisée de négative à stable
DBRS	AA (high) / R-1 (high) (COR)	AA (low)	Perspective stable	R-1 (middle)	13/09/2021	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée

Sommaire

01	Pôle métiers – indicateurs d'activité et résultats	05	Indicateurs de risques
02	Contribution des pôles métiers au résultat – Crédit Agricole S.A.	06	Structure financière et Bilan
03	Caisses régionales – Indicateurs d'activité et résultats	07	Notations de crédits
04	Contribution des pôles métiers au résultat – Groupe Crédit Agricole	08	Risques juridiques

ANNEXES

Risques juridiques

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2021, au sein du Document d'enregistrement universel 2021.
Leur mise à jour sera décrite dans l'Amendement A02 au Document d'enregistrement universel 2021.

Liste de contacts :

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels + 33 1 43 23 04 31 investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels + 33 800 000 777 credit-agricole-sa@relations-actionnaires.com
(numéro d'appel gratuit France uniquement)

Clotilde L'Angevin	+ 33 1 43 23 32 45	clotilde.langevin@credit-agricole-sa.fr
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Joséphine Brouard	+ 33 1 43 23 48 33	josephine.brouard@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna	+ 33 1 43 23 55 51	nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leïla Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr
Annabelle Wiriath	+ 33 1 43 23 55 52	annabelle.wiriath@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE :

Charlotte de Chavagnac + 33 1 57 72 11 17 charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain + 33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Bertrand Schaefer + 33 1 49 53 43 76 bertrand.schaefer@ca-fnca.fr

Cette présentation est disponible sur :
www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres
Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



@Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@creditagricole_sa

**GRUPE
CRÉDIT
AGRICOLE**



Solidité financière

Solvabilité

Seuil de déclenchement du montant maximum de distribution (MMD)

La transposition de la réglementation bâloise dans la loi européenne (CRD) a instauré un mécanisme de restriction des distributions applicables aux dividendes, aux instruments AT1 et aux rémunérations variables. Le principe du Montant Maximal Distribuible (MMD, somme maximale qu'une banque est autorisée à consacrer aux distributions) vise à restreindre les distributions lorsque ces dernières résulteraient en un non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres.

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond ainsi au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2022, dispose d'une marge de sécurité de **733 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 43 milliards d'euros de capital CET1.**

Crédit Agricole S.A., au 31 mars 2022, dispose d'une marge de sécurité de **289 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du MMD, soit 11 milliards d'euros de capital CET1.**

Table 1. Groupe Crédit Agricole - Seuil de restrictions de distribution

31/03/22 Ratios de solvabilité phasés

CET1	Tier 1	Fonds propres totaux
17,0%	18,0%	20,9%

Distance à l'exigence SREP (1)

809 pb	733 pb	790 pb
--------	--------	--------

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

733 pb
43 Mds€

Distance au seuil de restrictions de distribution

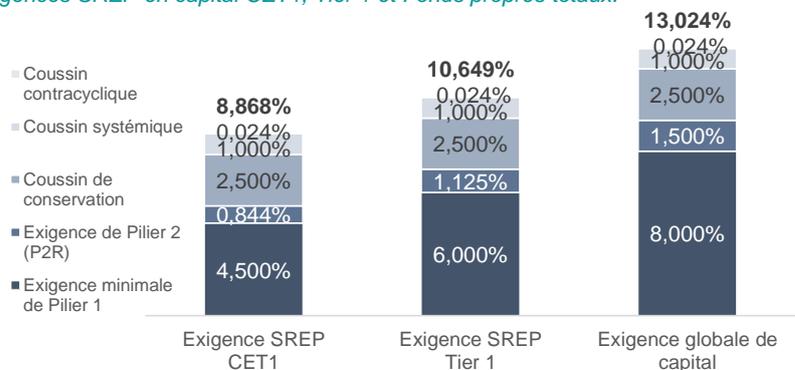


Table 2. Crédit Agricole S.A. - Seuil de restrictions de distribution

31/03/22 Ratios de solvabilité phasés

CET1	Tier 1	Fonds propres totaux
11,0%	12,5%	16,9%

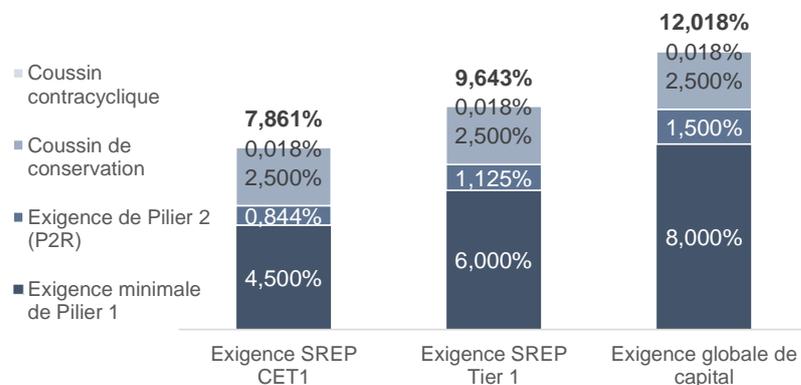
Distance à l'exigence SREP (1)

310 pb	289 pb	487 pb
--------	--------	--------

La distance au seuil de déclenchement du MMD correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences SREP en capital CET1, Tier 1 et Fonds propres totaux.

289 pb
11 Mds€

Distance au seuil de restrictions de distribution



La recommandation Pilier 2 (P2G) n'est pas prise en compte, car le non-respect de cette recommandation (avéré ou probable) n'a pas de conséquence automatique sur les distributions.

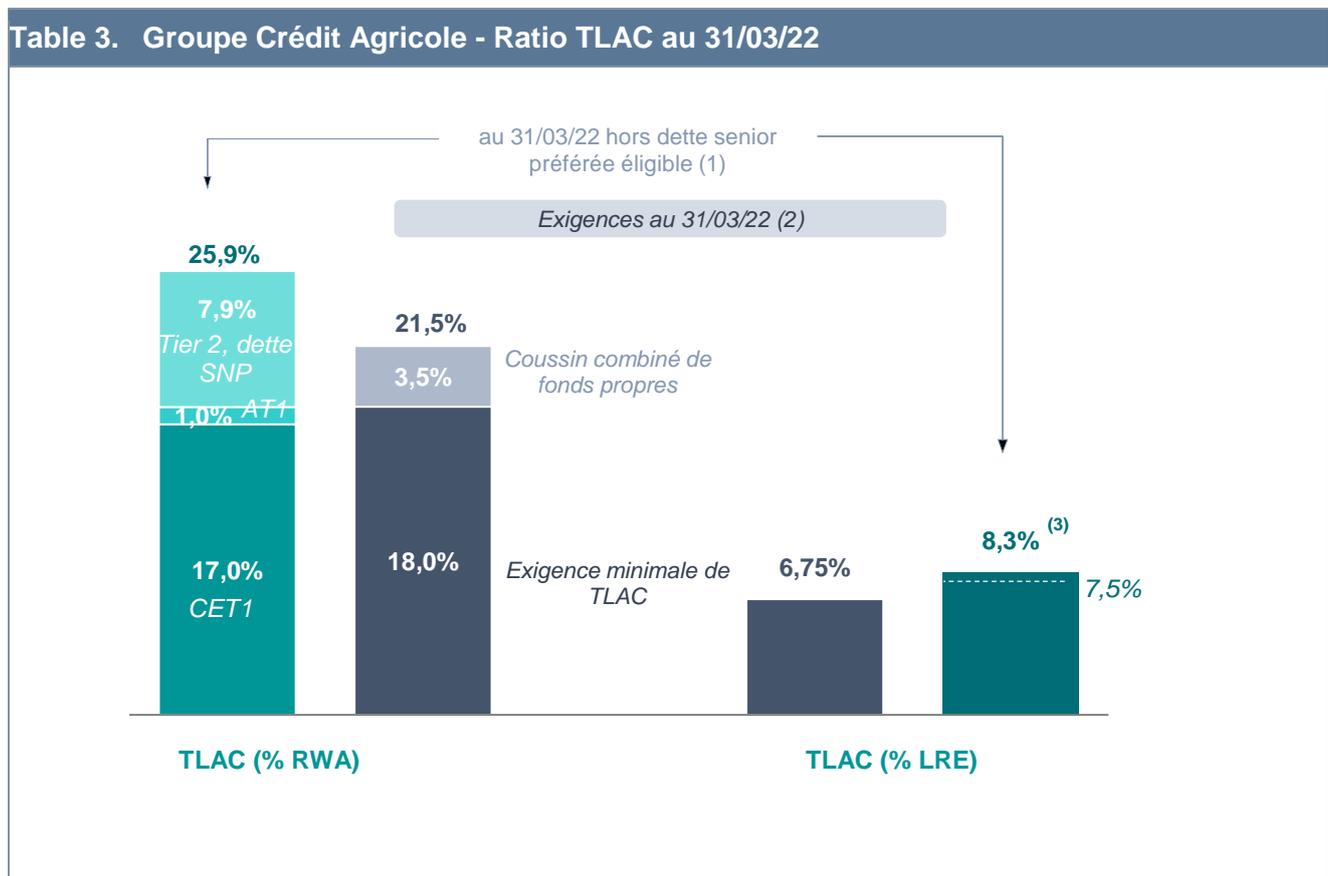
TLAC

Le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board - FSB*) a défini le calcul d'un ratio visant à estimer l'adéquation des capacités d'absorption de pertes et de recapitalisation des banques systémiques (*Global Systemically Important Banks - G-SIBs*). Ce ratio de *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC) fournit aux autorités de résolution le moyen d'évaluer si les G-SIBs ont une capacité suffisante d'absorption de pertes et de recapitalisation avant et pendant la résolution. Il s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au groupe Crédit Agricole.

Les éléments pouvant absorber les pertes sont constitués par le capital, les titres subordonnés et les dettes pour lesquelles l'Autorité de Résolution peut appliquer le renflouement interne.

L'exigence de ratio TLAC a été transposée en droit de l'Union européenne *via* CRR2 et s'applique depuis le 27 juin 2019. Le Groupe Crédit Agricole doit satisfaire à tout moment aux exigences suivantes :

- un ratio TLAC supérieur à 18% des actifs pondérés des risques (*Risk Weighted Assets - RWA*), niveau auquel s'ajoute, d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio TLAC supérieur à 21,5% ;
- un ratio TLAC supérieur à 6,75% de l'exposition en levier (*Leverage Ratio Exposure - LRE*).



⁽¹⁾ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2022

⁽²⁾ D'après la directive CRD5, l'exigence globale de coussins de fonds propres (coussin combiné) qui s'ajoute à l'exigence minimale de TLAC exprimée en % des RWA inclut 2,5% de coussin de conservation, 1% de coussin systémique et le coussin contracyclique, fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22

⁽³⁾ Le ratio TLAC exprimé en exposition en levier (LRE) tient compte de la décision de la BCE du 18/06/2021 reconnaissant l'existence de circonstances exceptionnelles et autorisant ainsi les établissements à exclure certaines expositions Banque Centrale de leur ratio de levier jusqu'au 1^{er} avril 2022 ; le ratio TLAC aurait atteint 7,5% sans l'exclusion des expositions Banque Centrale

Au 31 mars 2022, le **ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 25,9% des RWA et 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible**¹, soit bien au-delà des exigences. Le ratio TLAC hors dette senior préférée éligible, exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques est en baisse de -40pb sur le trimestre, en lien avec la baisse du ratio CET1 du Groupe Crédit Agricole et la hausse des RWA, sous l'effet notamment des impacts de la guerre en Ukraine. Exprimé en pourcentage de l'exposition en levier (LRE), le ratio TLAC hors dette senior préférée éligible recule de -40pb par rapport à décembre 2021. Sans tenir compte de la neutralisation des expositions Banque Centrale, ce même ratio TLAC exprimé en LRE aurait atteint 7,5% (-30 pb *versus* décembre 2021).

Le Groupe présente ainsi un ratio TLAC hors dette senior préférée éligible supérieur de 440 points de base, soit 26 milliards d'euros, au-delà de l'exigence actuelle de 21,5% des RWA.

L'atteinte du ratio TLAC est soutenue par **un programme d'émission sur le marché en 2022 de 6 milliards d'euros de dettes TLAC**. Au 31 mars 2022, 2 milliards d'euros équivalents ont été émis sur le marché (dette senior non préférée et Tier 2) ; le montant de titres senior non préférés du Groupe Crédit Agricole pris en compte dans le calcul du ratio TLAC s'élève à 26,4 milliards d'euros.

MREL

Le ratio MREL (*Minimum Requirement for Own Funds and Eligible Liabilities*) est défini dans la Directive européenne "Redressement et Résolution des Banques" (*Bank Recovery and Resolution Directive - BRRD*). Cette directive établit un cadre pour la résolution des banques dans l'ensemble de l'Union Européenne, visant à doter les autorités de résolution d'instruments et de pouvoirs communs pour s'attaquer préventivement aux crises bancaires, préserver la stabilité financière et réduire l'exposition des contribuables aux pertes. La directive (UE) 2019/879 du 20 mai 2019 dite « BRRD2 » est venue modifier la BRRD et a été transposée en droit français par Ordonnance 2020-1636 du 21 décembre 2020.

Le ratio MREL correspond à un coussin de fonds propres et de passifs éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Sous BRRD2, le ratio MREL est calculé comme étant le montant de fonds propres et de passifs éligibles exprimé en pourcentage des actifs pondérés des risques (RWA), ainsi qu'en pourcentage de l'exposition en levier (LRE). Sont éligibles au numérateur du ratio MREL total les fonds propres prudentiels du Groupe, ainsi que les passifs éligibles émis par l'organe central et le réseau des affiliés, c'est-à-dire les titres subordonnés, les dettes senior non préférées et certaines dettes senior préférées d'échéance résiduelle de plus d'un an.

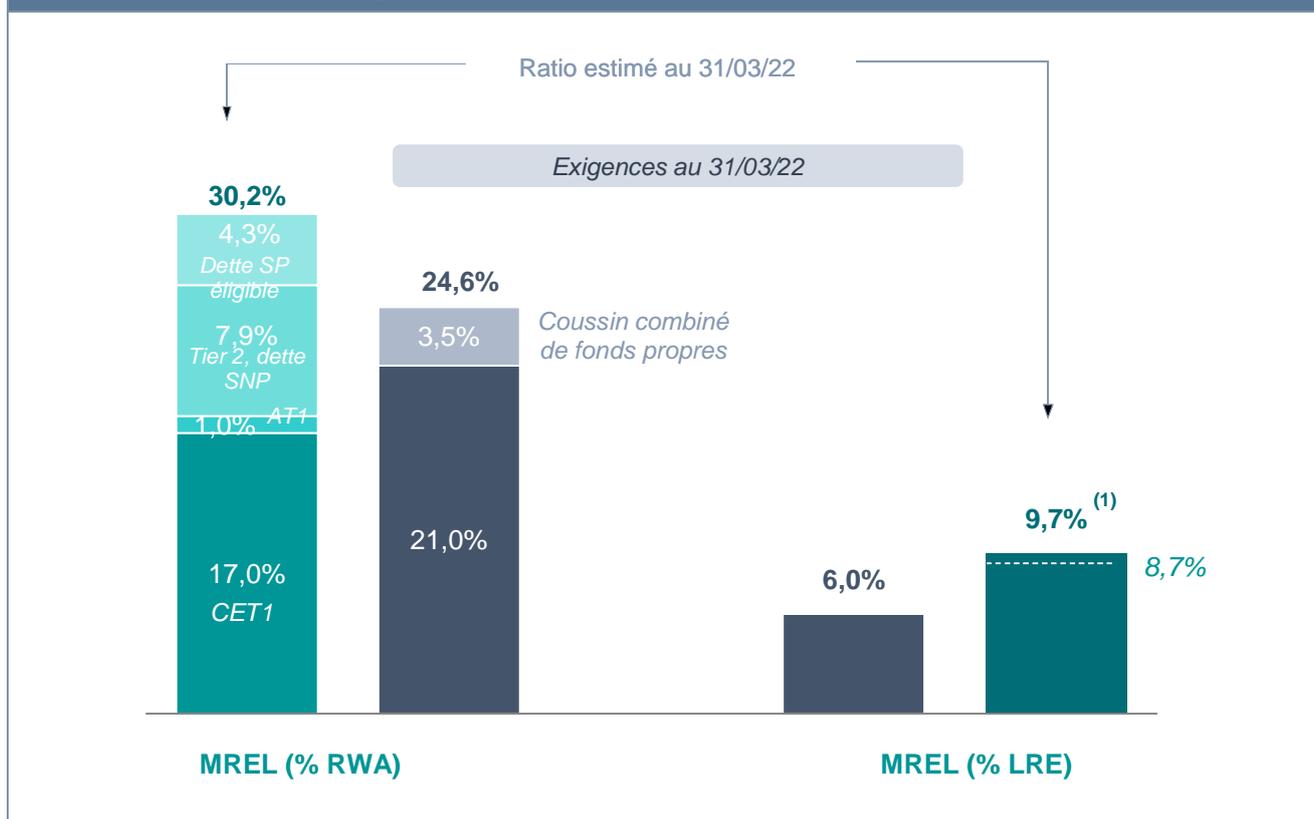
Les niveaux minimums à respecter sont déterminés dans des décisions prises par les autorités de résolution et notifiées à chaque établissement, puis révisées périodiquement. Le Groupe Crédit Agricole doit respecter depuis le 1^{er} janvier 2022 une exigence minimale de MREL total de :

- 21,04% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1% et le coussin contracyclique fixé à 0,02% pour le Groupe CA au 31/03/22). En tenant compte de l'exigence globale de coussins de fonds propres, le Groupe Crédit Agricole doit respecter un ratio MREL total supérieur à 24,6% ;
- 6,02% de la LRE.

Au 31 mars 2022, le **Groupe Crédit Agricole présente un ratio MREL estimé à 30,2% des RWA et 9,7% de l'exposition en levier**, bien au-delà de l'exigence de MREL total.

¹ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa solvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2022.

Table 4. Groupe Crédit Agricole - Ratio MREL au 31/03/2022



⁽¹⁾ Le ratio MREL total exprimé en % de la LRE tient compte de la décision de la BCE du 18/06/2021 reconnaissant l'existence de circonstances exceptionnelles et autorisant ainsi les établissements à exclure certaines expositions Banque Centrale de leur ratio de levier jusqu'au 1^{er} avril 2022 ; le ratio de MREL total du Groupe Crédit Agricole aurait atteint 8,7% hors exclusion des expositions Banques centrales.

Une exigence de subordination additionnelle au TLAC (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE, dans laquelle les instruments de dette senior sont exclus, à l'instar du TLAC, dont le ratio est équivalent à celui du MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole. Au 1^{er} janvier 2022, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole n'excède pas l'exigence de TLAC.

La distance au seuil de déclenchement du montant maximum de distribution liée aux exigences de MREL (M-MMD) correspond au minimum entre les distances respectives aux exigences de MREL, MREL subordonné et TLAC exprimées en RWA.

Le Groupe Crédit Agricole, au 31 mars 2022, dispose ainsi d'une marge de sécurité de 440 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du M-MMD, compte tenu de l'exigence TLAC applicable au 31/03/2022, soit 26 milliards d'euros de capital CET1.

L'objectif du Groupe Crédit Agricole est d'atteindre d'ici fin 2022 un ratio de MREL subordonné (hors dette senior préférée éligible) à 24-25% des RWA – objectif atteint depuis septembre 2020 – et de maintenir le ratio de MREL subordonné au-dessus de 8% du TLOF². Ce niveau permettrait le recours au Fonds de Résolution Unique (soumis à la décision de l'autorité de résolution) avant d'appliquer le principe de renflouement interne aux dettes seniors préférées, permettant de créer une couche de protection supplémentaire pour les investisseurs en dette senior préférée. Au 31 mars 2022, le ratio de MREL subordonné atteint 8,3% du TLOF.

² Total Liabilities and Own Funds (TLOF) – équivalent au total bilan prudentiel après netting des dérivés

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Afin de fournir une information, simple, pertinente et auditable de la situation de liquidité du Groupe, l'excédent de ressources stables du bilan cash bancaire est calculé trimestriellement.

Le bilan cash bancaire est élaboré à partir des comptes en normes IFRS du Groupe Crédit Agricole. Il repose d'abord sur l'application d'une table de passage entre les états financiers IFRS du Groupe et les compartiments du bilan cash tels qu'ils apparaissent dans le tableau ci-après et dont la définition est communément admise sur la place. Il correspond au périmètre bancaire, les activités d'assurance étant gérées avec leur propre contrainte prudentielle.

À la suite de la répartition des comptes IFRS dans les compartiments du bilan cash, des calculs de compensation (nettings) sont effectués. Ils concernent certains éléments de l'actif et du passif dont l'impact est symétrique en termes de risque de liquidité. Ainsi, les impôts différés, impacts de la juste valeur, dépréciations collectives, ventes à découvert et autres actifs et passifs font l'objet d'un netting pour un montant de 62 milliards d'euros à fin mars 2022. De même, 120 milliards d'euros de repos/reverse repos sont éliminés, dans la mesure où ces encours sont la traduction de l'activité du desk Titres effectuant des opérations de prêts/emprunts de titres qui se compensent. Les autres nettings effectués pour la construction du bilan cash, pour un montant total de 159 milliards d'euros à fin mars 2022, sont relatifs aux dérivés, appels de marge, comptes de régularisation / règlement / liaison et aux titres non liquides détenus par la Banque de financement et d'investissement (BFI) et sont intégrés au compartiment des « Actifs de négoce à la clientèle ».

Il est à noter que la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations ne fait pas l'objet d'un netting dans la construction du bilan cash ; le montant de l'épargne centralisée (73 milliards d'euros à fin mars 2022) étant intégré à l'actif dans les « Actifs de négoce à la clientèle » et au passif dans les « Ressources clientèle ».

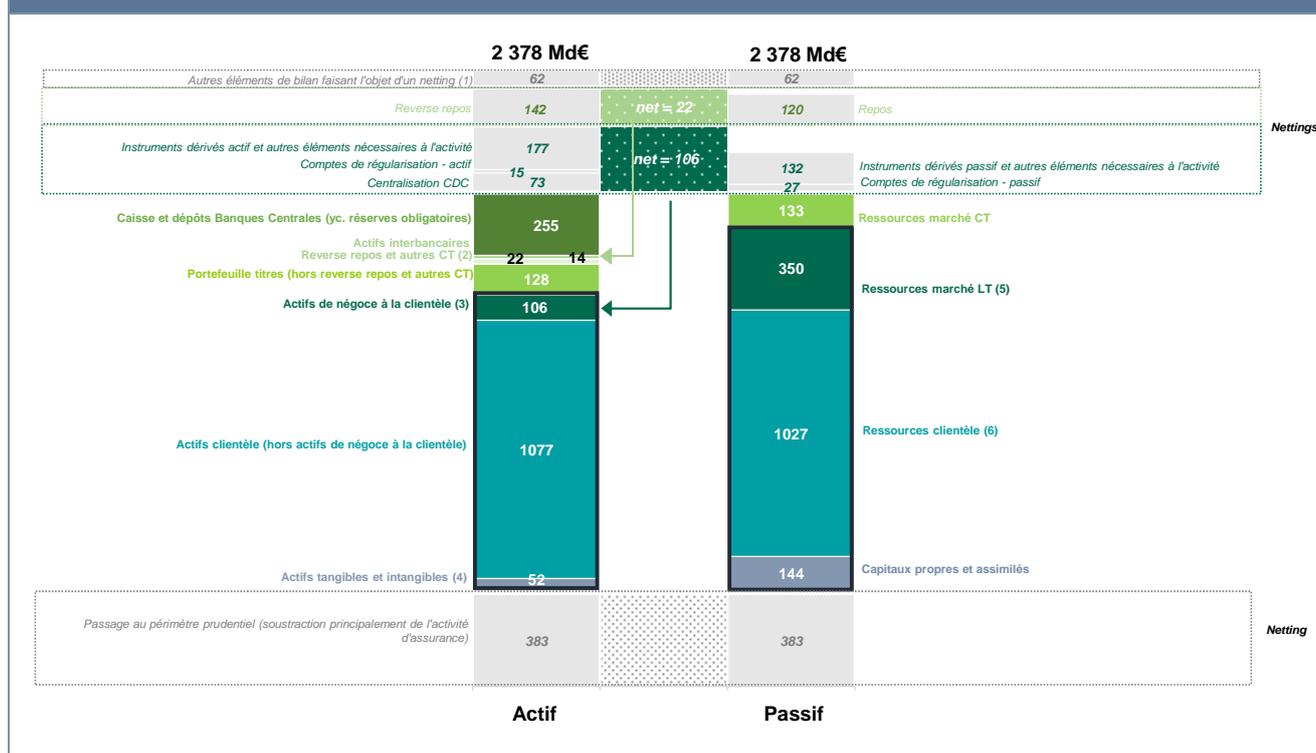
Dans une dernière étape, d'autres retraitements permettent de corriger les encours que les normes comptables attribuent à un compartiment, alors qu'ils relèvent économiquement d'un autre compartiment. Ainsi, les émissions senior dans les réseaux bancaires ainsi que les refinancements de la Banque Européenne d'Investissements et Caisse des Dépôts et Consignations et les autres refinancements de même type adossés à des prêts clientèle, dont le classement comptable engendrerait une affectation au compartiment "Ressources marché long terme", sont retraités pour apparaître comme des "Ressources clientèle".

On notera que parmi les opérations de refinancement banques centrales, les encours correspondant au T-LTRO (Targeted Longer Term Refinancing Operations) sont intégrés dans les « Ressources marché long terme ». En effet, les opérations de T-LTRO 3 sont assimilées à un refinancement sécurisé de long terme, identique du point de vue du risque de liquidité à une émission sécurisée.

Les opérations de pension livrée (repos) moyen-long terme sont également comprises dans les « Ressources marché long terme ».

Enfin, les contreparties bancaires de la BFI avec lesquelles nous avons une relation commerciale sont considérées comme de la clientèle pour la construction du bilan cash.

Table 5. Groupe Crédit Agricole - Construction du bilan cash bancaire au 31/03/22



Le bilan cash bancaire du Groupe, à 1 654 milliards d'euros au 31 mars 2022, fait apparaître un excédent des ressources stables sur emplois stables de 286 milliards d'euros, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021 et fin mars 2021.

L'encours total T-LTRO 3 pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à 162 milliards d'euros³ au 31 mars 2022. Il est précisé que la bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations est étalée sur la durée des tirages. La sur-bonification est étalée sur la durée de la période de sur-bonification considérée. La sur-bonification s'appliquant au taux de refinancement de ces opérations pour la deuxième période (juin 2021 à juin 2022) a été prise en compte au T1 2022 pour la totalité des tirages.

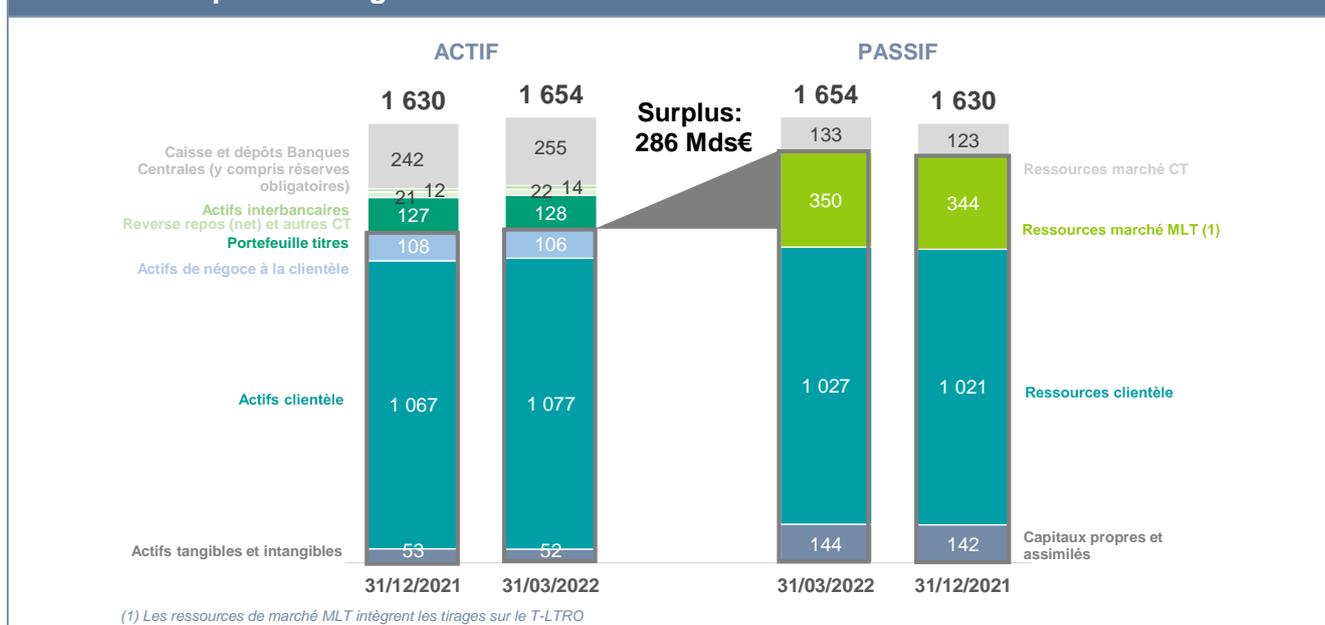
Par ailleurs, le Groupe affiche une hausse équilibrée de l'activité commerciale sur le trimestre, enregistrant une hausse de 6 milliards d'euros de la collecte et de 8 milliards d'euros des crédits.

L'excédent de 286 milliards d'euros appelé "position en ressources stables" permet au Groupe de couvrir le déficit LCR engendré par les actifs durables et les passifs stables (clientèle, actifs tangibles et intangibles, ressources long terme et fonds propres). Le pilotage interne exclut le surplus temporaire de ressources stables apportées par l'augmentation du refinancement T-LTRO 3, afin de sécuriser l'objectif du Plan à Moyen Terme de plus 100 milliards d'euros, indépendamment de la stratégie de remboursement à venir.

Par ailleurs, compte-tenu des excédents de liquidité, le Groupe demeure en position prêteuse à court terme au 31 mars 2022 (dépôts Banques centrales supérieurs au montant de l'endettement court terme net).

³ Hors FCA Bank

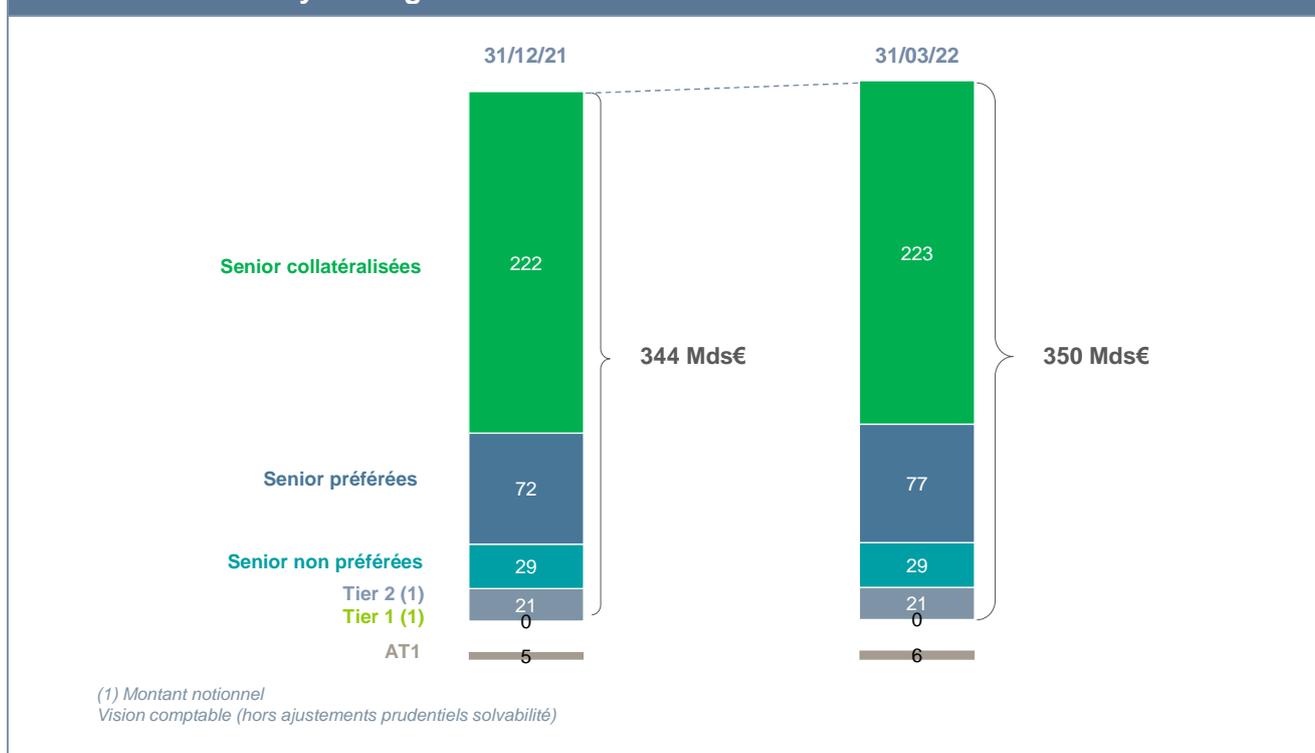
Table 6. Groupe Crédit Agricole - Bilan cash au 31/03/22



Les ressources de marché à moyen-long terme s'élèvent à 350 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 6 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 12 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021.

Elles comprennent les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 223 milliards d'euros, les dettes senior préférées à hauteur de 77 milliards d'euros, les dettes seniors non préférées pour 29 milliards d'euros et des titres Tier 2 s'élevant à 21 milliards d'euros

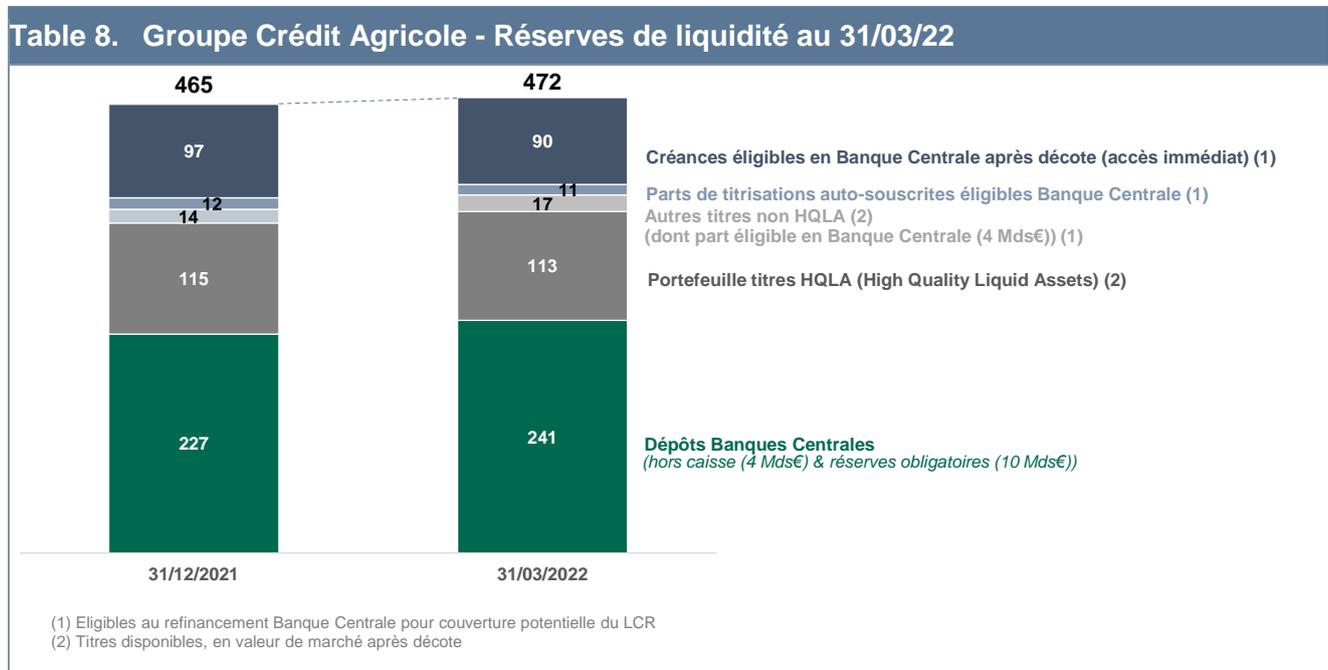
Table 7. Groupe Crédit Agricole – Répartition des encours comptables de ressources de marché moyen-long terme au 31/03/22



Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décotes, s'élèvent à 472 milliards d'euros au 31 mars 2022, en hausse de 7 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 11 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021. Elles couvrent près de quatre fois l'endettement court terme net (hors replacements en Banques centrales).

Le niveau élevé des dépôts en Banques centrales résulte du remplacement d'importants excédents de liquidité : ils s'établissent à 241 milliards d'euros au 31 mars 2022 (hors caisse et réserves obligatoires), en hausse de 14 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2021, et en hausse de 23 milliards d'euros par rapport à fin mars 2021.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en banque centrale après décote s'élèvent à 105 milliards d'euros.



Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Les ratios LCR moyens sur 12 mois au 31 mars 2022 s'élèvent respectivement à 170,4% pour le Groupe Crédit Agricole et 150,5% pour Crédit Agricole S.A. Ils sont supérieurs à l'objectif du Plan à Moyen Terme d'environ 110%.

Dans le contexte de crise sanitaire COVID-19, la hausse du niveau des ratios LCR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. est en ligne avec le recours du Groupe aux tirages T-LTRO 3 auprès de la Banque centrale.

Par ailleurs, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A sont supérieurs à 100%**, conformément à l'exigence réglementaire entrée en application le 28 juin 2021.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de refinancement à moyen long terme, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

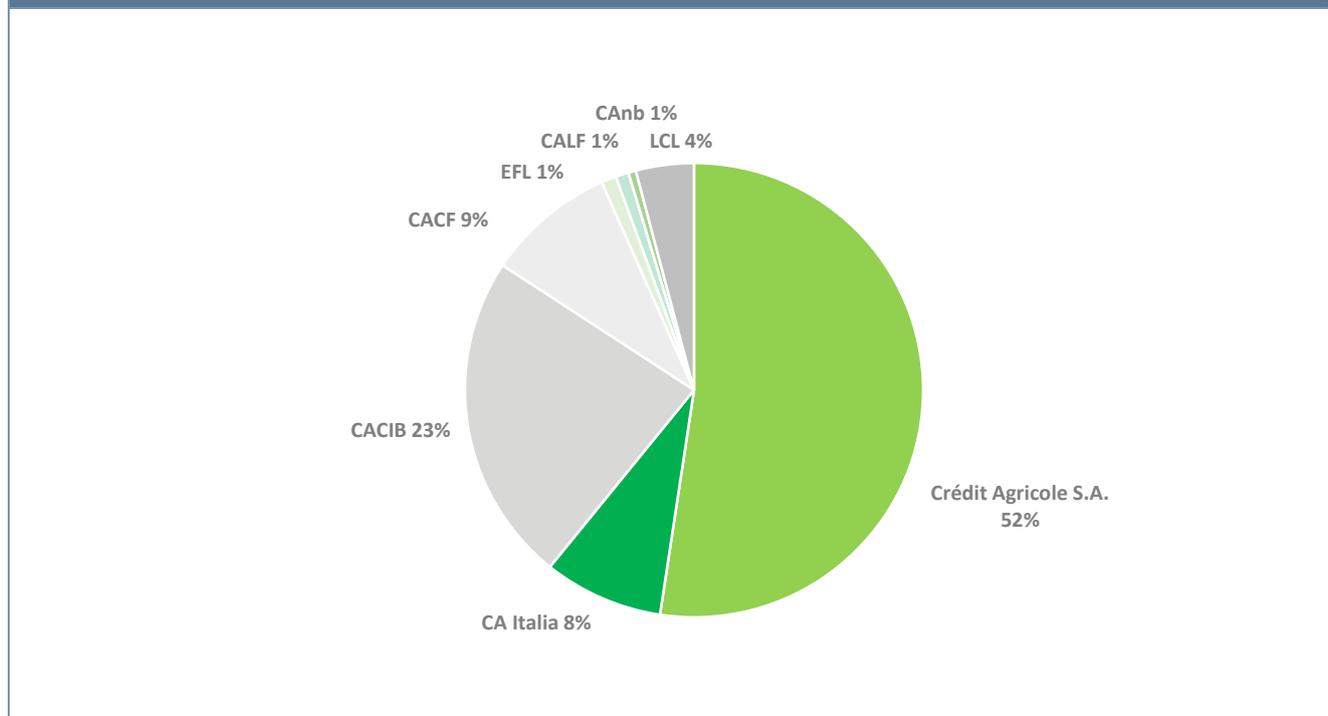
A fin mars, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 17,7 milliards d'euros⁴ de dette à moyen long terme, dont 52% émis par Crédit Agricole S.A. On peut noter que :

- Crédit Agricole next bank (Suisse) a réalisé une émission Covered Bond pour 100 millions de CHF à 6,5 ans en janvier ;
- Crédit Agricole Italia a réalisé une émission Covered Bond pour 1,5 milliard d'euros en deux tranches à 10 et 20 ans en janvier

⁴ Montant brut avant rachats et amortissements, hors émission AT1

Par ailleurs, 2,2 milliards d'euros ont également été empruntés auprès d'organismes nationaux et supranationaux, ou placés dans les réseaux des banques de proximité du Groupe (Caisses régionales, LCL et CA Italia) et dans d'autres réseaux externes.

Table 9. Groupe Crédit Agricole - Levées MLT de marché - Ventilation par émetteur: 17,7 Mds€ au 31/03/22



A fin avril, Crédit Agricole S.A. a réalisé à hauteur de 84% son programme de financement moyen long terme sur les marchés de 13 milliards d'euros⁵ pour l'année 2022. Un financement diversifié en formats (Senior collatéralisées, Senior préférées, Senior non préférées et Tier 2) et en devises (EUR, USD, AUD, CHF, NOK, SGD).

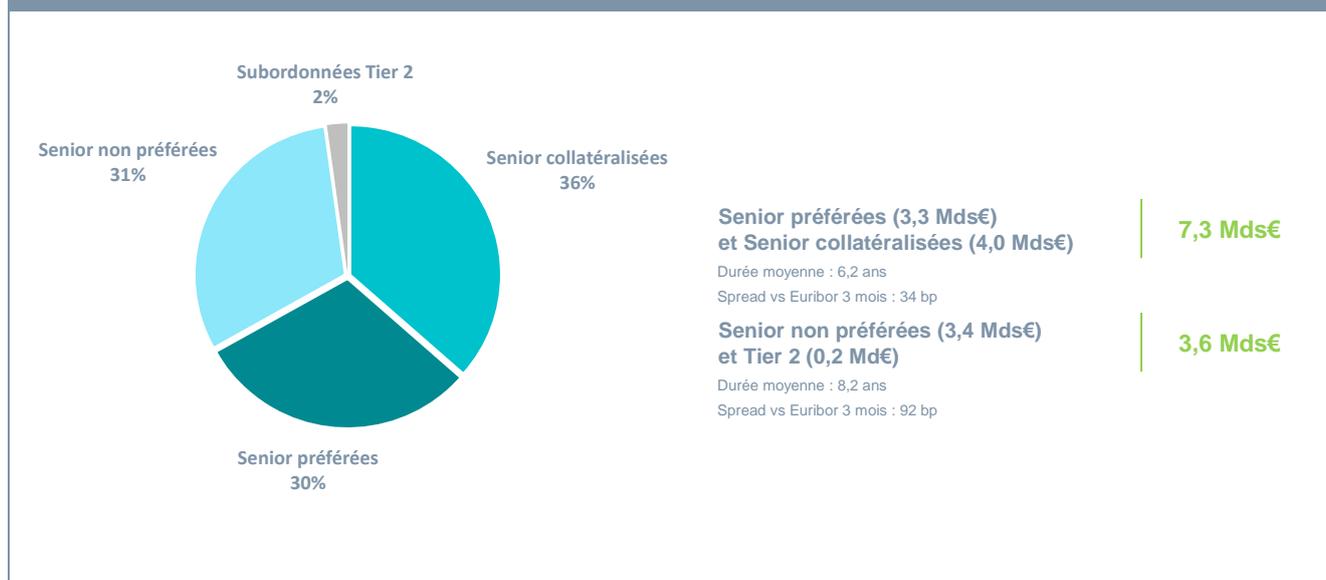
La banque a levé l'équivalent de 11,0 milliards d'euros⁶, dont 3,4 milliards d'euros en dette senior non préférée et 0,2 milliard d'euros en dette Tier 2 (pour un budget combiné de 6 milliards d'euros), ainsi que 3,3 milliards d'euros de dette senior préférée et 4,0 milliards d'euros de dette senior collatéralisée (pour un budget combiné de 7 milliards d'euros).

A noter que crédit Agricole S.A. a émis le 5 janvier 2022 un AT1 Perpétuel NC7,7 ans pour 1,25 milliard de dollars américains au taux initial de 4,75% (hors plan de refinancement).

⁵ Hors émission AT1

⁶ Montant brut avant rachats et amortissements, hors émission AT1

Table 10. Crédit Agricole S.A. - Levées MLT de marché - Ventilation par segment: 11,0 Mds€ au 30/04/2022



Evolution des risques juridiques

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2021.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, les seules évolutions se trouvent :

- aux cinquième et huitième alinéas du paragraphe « Euribor/Libor et autres indices »,
- au troisième alinéa du paragraphe « SSA Bonds »,
- au dernier alinéa du paragraphe « Intercontinental Exchange, Inc. ("ICE")»,

Faits exceptionnels et litiges

Strauss/Wolf/Faudem

Des citoyens américains (et des membres de leurs familles), victimes d'attentats attribués au Hamas commis en Israël entre 2001 et 2004, ont assigné le Crédit Lyonnais et une autre banque devant un tribunal new-yorkais.

Ils soutiennent que ces banques seraient complices des terroristes car elles détenaient chacune un compte ouvert – en 1990 pour le Crédit Lyonnais – par une association charitable d'aide aux Palestiniens, compte par lequel des fonds auraient été virés à des entités palestiniennes accusées, selon les demandeurs, de financer le Hamas. Les demandeurs, qui n'ont pas chiffré leur préjudice, réclament l'indemnisation de leurs « blessures, angoisses et douleurs émotionnelles ».

En l'état du dossier et de la procédure, les demandeurs n'ont pas rapporté la preuve que l'association était effectivement liée aux terroristes, ni que le Crédit Lyonnais savait que son client pouvait être impliqué – si ceci était démontré – dans le financement du terrorisme. Le Tribunal a pourtant exigé cette démonstration de la part des demandeurs pour qu'ils puissent espérer obtenir gain de cause. Le Crédit Lyonnais conteste donc vigoureusement les allégations des demandeurs.

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2013, le juge du *Summary Judgment* a renvoyé le Crédit Lyonnais et les demandeurs vers un procès au fond devant un jury populaire.

En février 2018, le Crédit Lyonnais a déposé une nouvelle « motion for summary judgment », fondée sur une jurisprudence récente afin que les réclamations des demandeurs soient rejetées sans que l'affaire soit soumise à un tel jury populaire.

En janvier 2019, les demandeurs ont tenté de modifier leurs écritures pour y ajouter de nouveaux demandeurs, avant que leur action ne soit prescrite. Le juge a refusé cette demande et deux nouvelles actions (Fisher et Miller) ont donc été introduites devant le même tribunal que celui en charge des procédures Strauss/Wolf. Elles sont similaires à celles déjà en cours, leur analyse juridique est identique et leur sort dépendra de l'issue de la dernière demande de summary judgment déposée par le Crédit Lyonnais en février 2018. Elles vont donc, d'un point de vue procédural, rester en suspens jusque-là.

Le 31 mars 2019, le tribunal a accueilli dans son intégralité la « motion for summary judgment » déposée par le Crédit Lyonnais en février 2018. Le tribunal a estimé qu'aucun jury raisonnable ne pourrait donner raison aux demandeurs et a donc rejeté toutes leurs prétentions. Les demandeurs ont fait appel de cette décision.

Le 7 avril 2021, la Second Circuit Court of Appeals a rejeté l'appel des demandeurs.

Le 3 septembre 2021, les demandeurs ont déposé un recours devant la Cour Suprême des Etats-Unis. Le 7 janvier 2022, la Cour Suprême a sollicité l'avis du *Sollicitor General* sur l'opportunité d'examiner ce recours ; elle prendra sa décision à ce sujet après obtention de cet avis.

Affaire EIC (échange image chèques)

LCL et Crédit Agricole S.A., ainsi que dix autres banques, ont reçu en mars 2008 une notification de griefs du Conseil de la concurrence (devenu l'Autorité de la concurrence).

Il leur était reproché d'avoir, de façon concertée, mis en place et appliqué des commissions interbancaires dans le cadre de l'encaissement des chèques, depuis le passage à l'échange image chèques, soit depuis 2002 jusqu'en 2007. Selon l'Autorité de la concurrence, ces commissions seraient constitutives d'ententes anticoncurrentielles sur les prix au sens des articles 81, paragraphe 1, du traité instituant la Communauté européenne et de l'article L. 420-1 du Code de commerce, et auraient causé un dommage à l'économie.

En défense, les banques ont réfuté catégoriquement le caractère anticoncurrentiel des commissions et contesté la régularité de la procédure suivie.

Par décision du 20 septembre 2010, l'Autorité de la concurrence a jugé que la Commission d'échange image chèques (CEIC) était anticoncurrentielle par son objet et qu'elle a eu pour conséquence d'augmenter artificiellement les coûts supportés par les banques remettantes, ce qui a eu un impact défavorable sur le prix des services bancaires. Pour ce qui concerne l'une des commissions pour services connexes dite AOCT (annulation d'opérations compensées à tort), l'Autorité de la concurrence a enjoint les banques de procéder à la révision de leur montant dans les six mois de la notification de la décision.

Les banques mises en cause ont été sanctionnées pour un montant global de 384,92 millions d'euros.

LCL et le Crédit Agricole ont été condamnés à payer respectivement 20,7 millions d'euros et 82,1 millions d'euros pour la CEIC et 0,2 million d'euros et 0,8 million d'euros pour l'AOCT.

L'ensemble des banques a fait appel de la décision devant la Cour d'appel de Paris. Cette dernière a, par un arrêt du 23 février 2012, annulé la décision estimant que l'Autorité de la concurrence n'avait pas démontré l'existence de restrictions de concurrence constitutives d'une entente par objet.

L'Autorité de la concurrence s'est pourvue en cassation le 23 mars 2012.

La Cour de cassation a cassé, le 14 avril 2015, la décision de la Cour d'appel de Paris du 23 février 2012 et renvoyé l'affaire devant cette même Cour, autrement composée, au seul motif que les interventions volontaires des associations UFC - Que Choisir et l'ADUMPE devant la Cour d'appel ont été déclarées sans objet, sans que les moyens de ces parties ne soient examinés par la Cour.

La Cour de cassation n'a pas tranché l'affaire sur le fond et le Crédit Agricole a saisi la juridiction de renvoi.

La Cour d'Appel de Paris a rendu sa décision le 21 décembre 2017. Elle a confirmé la décision de l'Autorité de la concurrence du 20 septembre 2010 tout en réduisant de 82 940 000 euros à 76 560 000 euros les sanctions pécuniaires infligées au Crédit Agricole. La sanction pour LCL est demeurée inchangée à 20 930 000 euros.

Comme les autres banques parties à cette procédure, LCL et le Crédit Agricole se sont pourvus en cassation.

Par une décision du 29 janvier 2020, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 21 décembre 2017 au motif que la Cour d'appel n'avait pas caractérisé l'existence de restrictions de concurrence par objet et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris autrement composée.

Par un arrêt du 2 décembre 2021, la Cour d'appel de Paris a réformé la décision de l'Autorité de la concurrence et a jugé qu'il n'est pas établi que l'instauration de la CEIC et de l'AOCT constituait des pratiques anticoncurrentielles par objet ou par effets.

L'Autorité de la concurrence s'est pourvue en cassation contre cet arrêt le 31 décembre 2021.

Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Conformément aux accords passés avec le NYDFS et la Réserve fédérale américaine, le programme de conformité de Crédit Agricole est soumis à des revues régulières afin d'évaluer son efficacité. Ces revues comprennent une revue par un consultant indépendant nommé par le NYDFS pour une durée d'un an et des revues annuelles par un conseil indépendant agréé par la Réserve fédérale américaine.

Euribor/Libor et autres indices

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles sont en discussion. Il n'est pas possible de connaître l'issue de ces discussions, ni la date à laquelle elles se termineront.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne. L'audience devant le Tribunal s'est tenue le 17 mars 2022 et la date du délibéré n'est pas connue à ce stade.

Crédit Agricole S.A. a fait l'objet, à l'instar de plusieurs banques suisses et étrangères, d'une enquête de la COMCO, autorité suisse de la concurrence, concernant le marché des produits dérivés de taux d'intérêt dont l'Euribor. Cette enquête a été clôturée à la suite d'une transaction, aux termes de laquelle Crédit Agricole S.A. a accepté de s'acquitter d'une pénalité de CHF 4.465.701 et de coûts de procédure d'un montant de CHF 187.012, sans aucune reconnaissance de culpabilité.

Par ailleurs, l'enquête ouverte au mois de septembre 2015 par l'autorité sud-coréenne de la concurrence (KFTC) visant Crédit Agricole CIB, et portant sur les indices Libor sur plusieurs devises, Euribor et Tibor, a fait l'objet d'une décision de classement par la KFTC au mois de juin 2016. L'enquête ouverte sur certains produits dérivés du marché des changes (ABS-NDF) a été close par la KFTC, selon une décision notifiée à CA-CIB le 20 décembre 2018.

S'agissant des deux actions de groupe (class actions) aux États-Unis dans lesquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB sont nommés, depuis 2012 et 2013, avec d'autres institutions financières, tous deux comme défendeurs pour l'une (« Sullivan » pour l'Euribor) et seulement Crédit Agricole S.A. pour l'autre (« Lieberman » pour le Libor), l'action de groupe « Lieberman » est au stade préliminaire de l'examen de sa recevabilité ; la procédure est toujours suspendue devant la Cour fédérale de l'État de New York. S'agissant de l'action de groupe « Sullivan », Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB avaient présenté une motion to dismiss visant à rejeter la demande des plaignants, à laquelle la Cour fédérale de New-York, statuant en première instance, avait fait droit. Le 14 juin 2019, les demandeurs avaient interjeté appel de cette décision. Dans l'attente du délibéré sur cet appel, la Cour d'appel fédérale du 2^{ème} district a rendu le 31 décembre 2021, dans une affaire distincte (dite GELBOIM), une décision modifiant sa jurisprudence sur la compétence personnelle des juridictions américaines à l'égard de défendeurs étrangers. Afin d'éviter de possibles effets négatifs de ce revirement de jurisprudence sur l'appel en cours, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont négocié avec les demandeurs un accord destiné à mettre un terme définitif à la procédure. Cet accord prévoit le versement aux demandeurs d'un montant de 55 millions de dollars US, somme qui n'affectera pas les comptes de l'exercice 2022 comme étant couverte dans les provisions pour litiges enregistrées dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole. Cet accord ne comporte au demeurant aucune reconnaissance de culpabilité de la part de Crédit agricole S.A. et de Crédit Agricole CIB. Cet accord doit encore être définitivement homologué par le tribunal de New York, sans doute dans le courant du dernier trimestre 2022.

Depuis le 1er juillet 2016, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, ainsi que d'autres banques sont également cités comme parties dans une nouvelle action de groupe (*class action*) aux États-Unis (« Frontpoint ») relative aux indices SIBOR (Singapore Interbank Offered Rate) et SOR (Singapore Swap Offer Rate). Après avoir accepté une première motion to dismiss présentée par Crédit Agricole SA et Crédit Agricole CIB, la cour fédérale de New York, statuant sur une nouvelle demande des plaignants, a écarté Crédit Agricole SA de l'action Frontpoint, au motif qu'elle n'avait pas contribué aux indices concernés. La cour a en revanche considéré, en tenant compte d'évolutions récentes de la jurisprudence, que sa compétence juridictionnelle pouvait s'appliquer à l'égard de Crédit Agricole CIB, comme à l'égard de l'ensemble des banques membres du panel de l'indice SIBOR. Les allégations contenues dans la plainte relative aux indices SIBOR/USD et SOR ont par ailleurs été écartées par la

cour, ne demeure donc pris en compte que l'indice SIBOR/dollar singapourien. Le 26 décembre 2018, les plaignants ont déposé une nouvelle plainte visant à réintroduire dans le champ de l'action Frontpoint les manipulations alléguées des indices Sibor et Sor ayant affecté les transactions en dollars américains. Crédit Agricole CIB, aux côtés des autres défendeurs, s'est opposé à cette nouvelle plainte lors de l'audience qui s'est tenue le 2 mai 2019 devant la cour fédérale de New York. Le 26 juillet 2019, la cour fédérale a fait droit aux arguments présentés par les défendeurs. Les plaignants ont relevé appel de cette décision le 26 août 2019.

Le 17 mars 2021, un panel de trois juges de la cour d'appel fédérale du 2^{ème} circuit a fait droit à l'appel des plaignants, considérant dès lors la nouvelle plainte recevable et renvoyant l'affaire devant la cour fédérale de New York pour reprise de la procédure. Les défendeurs, incluant Crédit Agricole CIB, ont demandé à la cour d'appel fédérale, statuant en formation plénière, de reconsidérer cette décision. Cette demande a été rejetée par la cour d'appel le 6 mai 2021. Un autre recours a été déposé le 12 mai 2021 par les défendeurs afin d'obtenir la suspension de ce retour du dossier devant la juridiction de première instance, lequel a été rejeté le 24 mai 2021. Le 1^{er} octobre 2021, les défendeurs ont déposé un recours devant la Cour Suprême des États-Unis, laquelle a pris la décision, le 10 janvier 2022, de ne pas examiner l'affaire. Une nouvelle requête, en cours d'examen, a été déposée par les défendeurs devant la Cour fédérale pour tenter de mettre un terme à cette action.

Ces actions de groupe sont des actions civiles par lesquelles les demandeurs, s'estimant victimes des modalités de fixation des indices Euribor, Libor, SIBOR et SOR, réclament la restitution de sommes qu'ils prétendent avoir été indûment perçues, des dommages-intérêts et le remboursement des frais et honoraires exposés.

Bonds SSA

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont reçu des demandes de renseignements de différents régulateurs, dans le cadre d'enquêtes relatives aux activités d'un certain nombre de banques intervenant sur le marché secondaire des obligations SSA (Supranational, Sub-Sovereign and Agencies) libellées en dollars américains. Dans le cadre de sa coopération avec lesdits régulateurs, Crédit Agricole CIB a procédé à des investigations internes afin de réunir les informations requises disponibles. Le 20 décembre 2018, la Commission européenne a adressé une communication des griefs à plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB dans le cadre de son enquête sur une éventuelle infraction à des règles du droit européen de la concurrence sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont pris connaissance des griefs et y ont répondu le 29 mars 2019, puis au cours d'une audition qui s'est tenue les 10 et 11 juillet 2019.

Par une décision en date du 28 avril 2021, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 3 993 000 euros pour leur participation à une entente sur le marché secondaire des obligations SSA libellées en dollars américains. Le 7 juillet 2021, Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont interjeté appel de cette décision devant le Tribunal de l'Union européenne.

Crédit Agricole CIB est cité avec d'autres banques, dans une action de groupe (class action) consolidée putative devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. Les plaignants n'ayant pas réussi à établir un dommage suffisant, cette action a été rejetée par une décision du 29 août 2018 qui leur a donné néanmoins la possibilité d'y remédier. Le 7 novembre 2018, les plaignants ont déposé une plainte modifiée. Crédit Agricole CIB ainsi que les autres défendeurs ont déposé des « motions to dismiss » visant à rejeter cette plainte. S'agissant de CACIB la plainte a été jugée irrecevable, le 30 septembre 2019, pour défaut de compétence de la juridiction new-yorkaise et, dans une décision ultérieure, le Tribunal a jugé que les plaignants avaient en tout état de cause échoué à établir une violation de la loi antitrust américaine. En juin 2020 les plaignants ont fait appel de ces deux décisions. Le 19 juillet 2021, la Cour d'appel fédérale du 2^{ème} circuit a confirmé la position du Tribunal selon laquelle les plaignants n'ont pas réussi à établir une violation de la loi antitrust américaine. Le délai imparti aux plaignants pour saisir la Cour suprême des États-Unis afin de contester cette décision a expiré le 2 décembre 2021, sans que les plaignants n'engagent une action en ce sens. Les plaignants ont ensuite demandé l'autorisation de déposer

une motion visant à annuler le jugement du tribunal de première instance, au motif que le juge de ce tribunal n'avait pas divulgué un conflit d'intérêts au début de l'action. L'action a été affectée à un nouveau juge afin d'examiner cette demande, lequel nouveau juge a ordonné aux parties de soumettre leurs observations sur ce point.

Le 7 février 2019, une autre action de groupe contre Crédit Agricole CIB et les défendeurs également cités dans l'action de groupe déjà en cours a été déposée devant le Tribunal Fédéral du District Sud de New York. En juillet 2020 les plaignants ont volontairement interrompu l'action mais elle pourrait être reprise.

Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole-CIB ont reçu notification, le 11 juillet 2018, d'une citation avec d'autres banques dans une action de groupe déposée au Canada devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario. Une autre action, a été déposée le même jour devant la Cour fédérale. L'action devant la Cour Supérieure de Justice de l'Ontario a été radiée en date du 19 février 2020.

O'Sullivan and Tavera

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York (« *O'Sullivan I* »).

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs (« *O'Sullivan II* »).

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs (« *Tavera* »).

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act. Plus particulièrement, elles soutiennent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient traité des opérations en dollars américains pour l'Iran et des entités iraniennes en violation de sanctions édictées par le US Treasury Department's Office of Foreign Assets Control, ce qui aurait permis à l'Iran de financer des organisations terroristes qui, comme il est allégué, seraient les auteurs des attaques précitées. Les demandeurs réclament des dommages intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Le 2 mars 2018, Crédit Agricole CIB et d'autres défendeurs ont déposé une « motion to dismiss » visant à rejeter les prétentions des demandeurs dans la procédure « *O'Sullivan I* ». Le 28 mars 2019 le juge a fait droit à cette demande de Crédit Agricole CIB et des autres défendeurs. Les plaignants ont déposé le 22 avril 2019 une requête en vue de modifier leur plainte. Les défendeurs se sont opposés à cette requête le 20 mai 2019 et les plaignants ont répondu le 10 juin 2019. Le 25 février 2020 la requête des plaignants en vue de modifier leur plainte a été refusée et leur plainte initiale a été rejetée.

Le 28 mai 2020, les plaignants ont déposé une nouvelle requête en vue d'obtenir une décision finale susceptible d'appel. Le 11 juin 2020, les défendeurs se sont opposés à cette requête et le 18 juin 2020 les plaignants ont répondu. Le 29 juin 2021, le Tribunal a rejeté la requête des plaignants.

Le 28 juillet 2021, le Tribunal a sursis à statuer sur l'action « *O'Sullivan I* » en attendant qu'une décision soit rendue dans le cadre de la procédure d'appel en cours dans une affaire Freeman v. HSBC Holdings, PLC, n° 19-3970 (2d. Cir.). (Les affaires « *O'Sullivan II* » et « *Tavera* » ont été précédemment suspendues en attendant l'issue de cette procédure d'appel).

Intercontinental Exchange, Inc. (“ICE”)

Le 15 janvier 2019, une action de groupe (« Putnam Bank ») a été introduite devant un tribunal fédéral de New York (l’US District Court Southern District of New-York) contre l’Intercontinental Exchange, Inc. (“ICE”) et de nombreuses banques dont Crédit Agricole SA, Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole Securities-USA. Cette action a été introduite par des plaignants qui prétendent avoir investi dans des produits financiers indexés sur l’USD ICE LIBOR. Ils accusent les banques de s’être entendues, depuis février 2014, pour fixer de manière artificiellement basse cet indice et d’avoir réalisé ainsi des profits illicites.

Le 31 janvier 2019 une action similaire (« Livonia ») a été introduite auprès de l’US District Court Southern District of New-York contre de nombreuses banques dont Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole Securities-USA. Le 1^{er} février 2019 ces deux actions ont été jointes.

Le 4 mars 2019 une troisième action de groupe («*Hawai Sheet Metal Workers retirement funds* ») a été introduite contre les mêmes banques devant le même tribunal et consolidée avec les deux actions précédentes le 26 avril 2019. Le 1^{er} juillet 2019, les demandeurs ont déposé une “Consolidated Class Action Complaint”.

Les défendeurs ont déposé le 30 août 2019 une « motion to dismiss » visant à rejeter cette plainte consolidée.

Le 26 mars 2020, le juge a fait droit à la « motion to dismiss » des défendeurs. Le 24 avril 2020, les plaignants ont fait appel de cette décision.

Le 30 novembre 2020, les avocats des plaignants, durant la phase de dépôt des mémoires, ont informé les défendeurs du souhait des plaignants nommés de se désister et le 1^{er} décembre 2020 ont déposé une demande de sursis à statuer auquel les défendeurs se sont opposés. Le 7 décembre 2020, le tribunal a rejeté cette demande et les plaignants ont répondu le 15 décembre 2020.

Le 28 décembre 2020, DYJ Holdings Inc a fait une demande d’intervention en vue de se substituer aux plaignants nommés. Le 7 janvier 2021, les défendeurs s’y sont opposés et ont également déposé une requête pour le rejet de l’appel.

Le 6 avril 2021, le tribunal a accepté la demande d’intervention de DYJ Holdings Inc et rejeté la requête des défendeurs.

Le 10 juin 2021, les défendeurs ont déposé un mémoire supplémentaire traitant des questions de fond relatives aux placements de DYJ Holdings Inc.

Le 14 février 2022, le Second Circuit a rejeté l’appel.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V.

Les conditions de révision des taux d’intérêts de crédits renouvelables commercialisés par Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., filiale à 100% de Crédit Agricole Consumer Finance SA, et ses filiales font l’objet de réclamations d’un certain nombre d’emprunteurs qui portent sur les critères de révision de ces taux et d’éventuels trop-perçus d’intérêts.

Le 21 janvier 2019, dans deux affaires concernant des filiales de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V., la commission des appels de la KIFID (instance néerlandaise spécialisée dans les litiges concernant les services financiers) a jugé que, en cas d’absence d’information ou d’information insuffisante sur les éléments précis déterminant le taux d’intérêt, celui-ci devait suivre l’évolution des taux d’intérêt du marché des prêts à la consommation.

Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a mis en place en mai 2020 un plan de compensation au profit de clients emprunteurs qui tient compte des décisions de la KIFID précitées. D’autres établissements aux Pays-Bas ont mis en place des plans de compensation. Le Conseil de surveillance de Crédit Agricole Consumer Finance Nederland B.V. a décidé de clôturer ce plan de compensation le 1^{er} mars 2021.

CACEIS Allemagne

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande porte sur un montant de 312 millions d'euros. Elle est assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a interjeté appel sur le fond et a sollicité un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS a fait appel de cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions a été effectué par CACEIS qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des procédures d'appel en cours, une créance d'un montant équivalent.

Dépendances éventuelles

Crédit Agricole S.A. n'est dépendant d'aucun brevet ou licence ni contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

Evolution des instances de Gouvernance

Composition du Comité de direction au 2 mai 2022

Le Comité de direction est composé du Comité exécutif auquel se rajoutent :

Le Directeur général de CACEIS	Jean-François Abadie
Le Directeur des Affaires publiques	Alban Aucoin
Le Directeur des Achats Groupe	Michel Augé
Le Directeur général délégué de Crédit Agricole CIB – Financement	Jean-François Balaj
Le Directeur du pôle Clients Institutionnels et <i>Corporate</i> et ESG d'Amundi	Jean-Jacques Barbéris
Le Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB	Olivier Bélorgey
Le Directeur général délégué et Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle d'Amundi	Nicolas Calcoen
Le Directeur du Projet sociétal et Délégué général de la Fondation Grameen Crédit Agricole	Éric Campos
Le Directeur général de FCA Bank	Giacomo Carelli
Le Directeur du pôle Paiements	Bertrand Chevallier
La Directrice de la Communication	Julie de La Palme
Le Directeur du pôle Gouvernance et Secrétariat général et Dirigeant effectif d'Amundi	Bernard de Wit
Le Directeur général d'AgosDucato	François Édouard Drion
La Directrice de la Stratégie	Meriem Echcherfi
Le Directeur du Pilotage financier Groupe	Paul Foubert
Le Directeur du développement <i>retail</i> de LCL	Laurent Fromageau
Le Directeur général adjoint et Responsable mondial du Coverage et de la banque d'investissement de Crédit Agricole CIB	Didier Gaffinel
La Directrice des Relations avec les Caisses régionales	Catherine Galvez
Le Directeur général délégué et Responsable mondial des marchés de capitaux de Crédit Agricole CIB	Pierre Gay
Le Directeur général délégué de CA Italia et Directeur général de Creval	Roberto Ghisellini
La Directrice Projet Client	Claire-Lise Hurlot
La Directrice générale de BforBank	Jessica IfkerDelpirou
La Directrice des Études économiques	Isabelle Job-Bazille
Le Directeur général de CACI	Henri Le Bihan
Le Directeur de la Banque de Proximité à l'International	Michel Le Masson
Le Directeur de la Division des Opérations, Services et Technologies d'Amundi	Guillaume Lesage
La Directrice générale déléguée de Sofinco	Laila Mamou
Le Directeur général de Crédit Agricole Bank Polska et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour la Pologne	Jean-Bernard Mas
Le Directeur Pilotage et Impulsion Projet de Groupe	Pierre Metge
Le <i>Chairman Investment Banking</i> de Crédit Agricole CIB à Dubaï	Régis Monfront
Le Directeur des Gestions d'Amundi	Vincent Mortier

Le Président du Directoire de Crédit du Maroc et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour le Maroc	Bernard Muselet
Le Directeur Entreprises, Institutionnels, Gestion de fortune de LCL	Olivier Nicolas
Le Directeur général de Crédit Agricole Immobilier	Marc Oppenheim
Le Directeur général de Pacifica	Guillaume Oreckin
Le Directeur général de Crédit Agricole FriulAdria	Carlo Piana
Le <i>Senior Regional Officer</i> Amériques et <i>Senior Country Officer</i> pour les Etats-Unis de Crédit Agricole CIB	Marc-André Poirier
Le Directeur général de CA Indosuez Wealth Management	Jacques Prost
Le Directeur général délégué de CA Italia, en charge du Retail Banking, Private & Digital	Vittorio Ratto
Le <i>Senior Regional Officer</i> Asie-Pacifique de Crédit Agricole CIB	Michel Roy
Le Directeur de la Transformation du SI et le Directeur général de CA-GIP	Emmanuel Sardet
La Directrice du pôle Réseaux Partenaires International et Directrice de l'Italie d'Amundi	Cinzia Tagliabue
Le Directeur général de Crédit Agricole Égypte et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour l'Égypte	Jean-Pierre Trinelle
Le Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring	Hervé Varillon
Le Directeur Juridique	Francis Vicari
La Directrice générale adjointe International, Finances, et Juridique de CACF	Valérie Wanquet

Depuis la publication du document d'enregistrement universel 2021 et à la date de publication du présent document, il n'y a pas d'évolution à signaler sur la composition du comité exécutif.

Autres informations récentes

Communiqués de presse

Les communiqués ci-dessous sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers>

Communiqué de presse du 24 mars 2022

Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2021 de Crédit Agricole SA

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/mise-a-disposition-du-document-d-enregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2021-de-credit-agricole-s.a>

Communiqué de presse du 1^{er} avril 2022

Crédit Agricole Consumer Finance et Stellantis signent les accords-cadres de leur partenariat renforcé

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/credit-agricole-consumer-finance-et-stellantis-signent-les-accords-cadres-de-leur-partenariat-renforce>

Communiqué de presse du 7 avril 2022

Le Crédit Agricole annonce l'acquisition d'une participation de 9,18% dans le capital de Banco BPM, renforçant ainsi sa relation de longue date avec Banco BPM SpA.

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/le-credit-agricole-annonce-l-acquisition-d-une-participation-de-9-18-dans-le-capital-de-banco-bpm-renforçant-ainsi-sa-relation-de-longue-date-ave>

Communiqué de presse du 27 avril 2022

Crédit Agricole S.A. annonce la signature d'un contrat de cession de 78,7% du capital de sa filiale Crédit du Maroc au groupe marocain Holmarcom

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/credit-agricole-s.a.-annonce-la-signature-d-un-contrat-de-cession-de-78-7-du-capital-de-sa-filiale-credit-du-maroc-au-groupe-marocain-holmarcom>

Communiqué de presse du 29 avril 2022

Groupe Crédit Agricole : communication sur les indicateurs requis pour les banques d'importance systémique mondiale (G-SIBs)

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/groupe-credit-agricole-communication-sur-les-indicateurs-requis-pour-les-banques-d-importance-systemique-mondiale-g-sibs9>

Communiqué de presse du 5 mai 2022

<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/communiqués-de-presse-financiers/resultats-du-1er-trimestre-2022>

2021

RAPPORT ANNUEL
**RELATIF À LA POLITIQUE
ET AUX PRATIQUES
DE RÉMUNÉRATION**

AGIR

**CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ**



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.

Préambule

Le présent rapport est établi conformément aux articles 266 et suivants de l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif aux contrôles internes des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement qui transpose en droit français la Directive européenne dite "CRD 5" et à l'article 450 du règlement (UE) 2019/876 du 20 mai 2019. Le document détaille les modalités et principes d'application au sein de Crédit Agricole S.A. de ces règles.

> 1 GOUVERNANCE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

> 2 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

> 3 INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

> 4 INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

1

GOVERNANCE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. est définie par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. sur proposition de son Comité des Rémunérations avec l'appui des différentes fonctions de contrôle dans son élaboration et dans le contrôle de sa mise en œuvre.

1.1 COMPOSITION ET RÔLE DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des Rémunérations se compose, au 31 décembre 2021, de six membres :

- Mme Agnès AUDIER (Présidente du Comité), Administratrice indépendante ;
- Mme Marie-Claire DAVEU, Administratrice indépendante ;
- M. Daniel EPRON, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Françoise GRI, Administratrice indépendante ;
- Mme Catherine UMBRICH, Administratrice représentant les salariés de l'UES Crédit Agricole S.A. ;
- M. Pascal LHEUREUX, Administrateur indépendant.

Le Comité, dont la composition a été modifiée en 2014 pour intégrer un administrateur représentant des salariés et en 2015 pour intégrer M. Daniel Epron en remplacement de M. Dominique LEFEBVRE, est composé pour majorité d'administrateurs indépendants et de deux administrateurs également membre du Comité des risques.

La Directrice des ressources humaines Groupe participe aux réunions du Comité des Rémunérations. Le Comité s'appuie dans ses travaux sur des études, s'il le juge nécessaire, et des benchmarks fournis par des cabinets de conseil indépendants.

Le fonctionnement et les missions du Comité sont définis par un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration. Ce règlement a fait l'objet d'une actualisation en 2015 pour intégrer des précisions concernant ses attributions et son périmètre de compétence en conformité avec les évolutions réglementaires.

Les principales missions du Comité des Rémunérations sont les suivantes :

- établir les propositions et avis à soumettre au Conseil relatifs aux principes généraux de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. et, notamment :
 - à la définition des structures de rémunération, en distinguant notamment les rémunérations fixes des rémunérations variables,
 - aux principes de détermination des enveloppes de rémunérations variables, prenant en compte l'impact des risques et des besoins en capitaux inhérents aux activités concernées en matière de solvabilité et de liquidité,
 - à l'application des dispositions réglementaires concernant le personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;
- établir les propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux en termes de rémunération fixe et variable ou de tout autre élément de rémunération (retraite, indemnité, avantages en nature...);

- établir les décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et du personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;
- établir les propositions relatives au montant et à la répartition de l'enveloppe de rémunération des administrateurs ;
- établir les propositions relatives aux projets d'augmentations de capital réservées aux salariés de Crédit Agricole S.A. et, le cas échéant, aux plans de souscription ou d'achat d'actions et aux plans d'attribution gratuite d'actions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre de ces augmentations de capital et de ces plans.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2021 et a examiné les points suivants :

- Personnel identifié :
 - revue de la liste du personnel identifié pour l'exercice 2020,
 - revue de l'enveloppe de rémunération variable du personnel identifié et des rémunérations variables individuelles supérieures à 1 million d'euros,
 - revue des publications réglementées sur le personnel identifié,
 - mise à jour de la note de politique de rémunération et de sa note d'application ;
- Rémunération variable :
 - revue des enveloppes de rémunérations variables au titre de 2020 de l'ensemble des collaborateurs de Crédit Agricole S.A.,
 - revue des rémunérations variables annuelles au sein de Crédit Agricole S.A. supérieures à un seuil arrêté par le Conseil ;
- Dirigeants mandataires sociaux :
 - revue des propositions de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2020,
 - revue des principes de rémunération et objectifs 2021 applicables aux dirigeants mandataires sociaux ;
- Autres thématiques :
 - répartition de l'enveloppe de rémunération des administrateurs,
 - mise à jour de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. conformément aux évolutions réglementaires,
 - revue de synthèse de la mise en œuvre des politiques de rémunération par les entités de Crédit Agricole S.A.,
 - revue des décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires,
 - revue de la rémunération attribuée aux Directeurs des Risques et contrôle permanent et de la Conformité Groupe.

1.2 RÔLE DES FONCTIONS DE CONTRÔLE

En conformité avec les obligations réglementaires, la Direction des ressources humaines Groupe associe les fonctions de contrôle (Risques et contrôles permanents, Conformité, Audit et Inspection générale) à l'élaboration des politiques de rémunération, à la revue des rémunérations variables du Groupe et à la définition du personnel identifié.

Notamment, le Comité de contrôle des politiques de rémunération réunit les représentants de la Direction des ressources humaines Groupe, de la Direction des risques et contrôles permanents Groupe et de la Direction de la conformité Groupe.

Ce Comité émet un avis sur la mise à jour de la politique de rémunération élaborée par la Direction des ressources humaines, avant présentation au Comité des Rémunérations puis approbation par le Conseil d'administration Groupe.

Ce Comité a pour missions en particulier :

- d'informer les fonctions de contrôle des dossiers relatifs aux politiques générales qui seront présentés au Comité des Rémunérations, condition sine qua non de l'exercice du devoir d'alerte ;
- de s'assurer de la validité, au regard des nouvelles exigences réglementaires, des principes retenus pour décliner dans le Groupe la politique de rémunération ;

- d'apprécier la conformité de la déclinaison dans les entités des règles énoncées : définition de la population régulée ; principes de calcul des enveloppes de rémunération variable ; mode de gestion des comportements non respectueux des règles qui seront pris en considération pour la détermination des rémunérations variables de l'année ou des années antérieures ;
- de coordonner les actions à initier dans les entités par les Lignes métier Risques et Conformité.

La définition et la mise en œuvre de la politique de rémunération sont soumises au contrôle de l'Inspection générale Groupe et des audits internes des entités du Groupe.

Par ailleurs, afin de prévenir tout conflit d'intérêt, la rémunération des personnels des fonctions de contrôle est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations.

2

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Crédit Agricole S.A. a défini une politique de rémunération responsable qui s'attache à porter les valeurs du Groupe fondées sur l'équité et des règles communes à l'ensemble des collaborateurs. Elle est au service de sa Raison d'Être, du Plan moyen terme 2022 du Groupe et en particulier de son projet humain. Elle a pour objectif la reconnaissance de la performance individuelle et collective dans la durée. Elle est neutre du point de vue du genre.

La rémunération globale des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. est constituée par :

- la rémunération fixe ;
- la rémunération variable annuelle individuelle ;
- la rémunération variable collective (intéressement et participation en France, "profit sharing" à l'international) ;
- la rémunération variable long terme soumise à conditions de performance ;

- les périphériques de rémunération (régimes de retraite supplémentaires et de prévoyance santé).

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Dans chacun de ses différents métiers, Crédit Agricole S.A. compare régulièrement ses pratiques à celles d'autres groupes financiers au niveau national, européen ou international, afin de s'assurer que les rémunérations permettent d'attirer et de retenir les talents et les compétences nécessaires au Groupe.

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. concourent au respect de la déclaration et du cadre d'appétence au risque approuvés par leur gouvernance.

RÉMUNÉRATION FIXE

Les compétences et le niveau de responsabilité sont rémunérés par le salaire de base en cohérence avec les spécificités de chaque métier sur son marché local.

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE INDIVIDUELLE

Crédit Agricole S.A. a mis en place deux dispositifs de rémunération variable annuelle en fonction des métiers et en cohérence avec les pratiques des marchés :

- les rémunérations variables personnelles (RVP) pour les fonctions centrales, la banque de détail et les métiers spécialisés (assurance, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation) ;
- et les bonus pour les métiers de banque de financement et d'investissement, la banque privée, la gestion d'actifs et le capital investissement.

L'attribution de la rémunération variable est définie en fonction de l'atteinte des objectifs fixés et des résultats de l'entité, liant ainsi de fait l'intérêt des collaborateurs avec ceux du Groupe et des actionnaires.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l'impact sur le profil de risque de l'établissement. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires. Elles sont définies de façon à ce qu'elles n'entraient pas la capacité des entités du Groupe à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. Au-delà des critères économiques et financiers, l'évaluation de la performance prend compte de l'ensemble des risques, y compris le risque de liquidité, ainsi que le coût du capital.

Rémunérations variables personnelles (RVP)

La rémunération variable personnelle (RVP) mesure la performance individuelle sur la base d'objectifs collectifs et/ou individuels. Cette performance repose sur l'évaluation précise des résultats obtenus par rapport aux objectifs spécifiques de l'année (combien) en tenant compte des conditions de mise en œuvre (comment).

Les objectifs sont décrits précisément et mesurables sur l'année. Ils prennent systématiquement en compte la dimension clients, collaborateurs et sociétale des activités.

Les objectifs prennent également en compte la notion de risque généré notamment pour les cadres dirigeants disposant d'objectifs économiques tels que le RNPG, les charges et le RWA.

Le degré d'atteinte ou de dépassement des objectifs est le point central pris en compte pour l'attribution des RVP ; il est accompagné d'une appréciation qualitative sur les modalités de réalisation de ces objectifs (prise de responsabilité, discernement, autonomie, coopération, engagement, management, etc.) et au regard des conséquences pour les autres acteurs de l'entreprise (manager, collègues, autres secteurs, etc.). La prise en compte de ces aspects permet de différencier l'attribution des RVP selon les performances.

Bonus

Les bonus sont directement liés aux résultats économiques de l'entité. Ils sont alloués aux collaborateurs selon une procédure en plusieurs étapes.

1. La détermination de l'enveloppe de bonus par entité est soumise à deux types de critères :

– Des critères quantitatifs :

Afin de déterminer le montant de sa contribution métier c'est-à-dire sa capacité à financer les bonus compte tenu du coût du risque, du coût du capital et du coût de la liquidité, chaque entité effectue le calcul suivant :

$$\text{Contribution} = \text{PNB}^* - \text{charges directes et indirectes hors bonus} - \text{coût du risque} - \text{coût du capital avant impôts}$$

– Des critères qualitatifs :

Afin de déterminer le taux de distribution de la contribution, c'est-à-dire l'enveloppe globale de bonus, chaque entité doit apprécier le niveau de distribution qu'elle souhaite appliquer. Pour cela, elle s'appuie sur la performance économique de l'entité et les pratiques de sociétés concurrentes sur des métiers comparables.

2. L'attribution individuelle de cette enveloppe suit les principes suivants :

Les attributions individuelles des parts variables sont corrélées à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il n'existe donc pas de lien direct et automatique entre le niveau des résultats financiers d'un collaborateur et son niveau de rémunération variable. Le collaborateur est évalué sur ses résultats, ceux de son activité et les conditions dans lesquelles ceux-ci ont été atteints.

Tout comme pour le système de RVP, les objectifs sont définis précisément et mesurables sur l'année.

Les objectifs qualitatifs sont individualisés, liés à l'activité professionnelle et au niveau hiérarchique du poste. Ces objectifs incluent la qualité de la gestion des risques ainsi que les moyens et comportements mis en œuvre pour atteindre les résultats tels que la prise de responsabilité, le discernement, l'autonomie, la coopération, l'engagement, le management, etc.

Outre l'évaluation individuelle menée chaque année par la ligne managériale, la Direction des ressources humaines, la Direction des risques et contrôles permanents et la Direction de la conformité évaluent de façon indépendante

les éventuels comportements à risques des collaborateurs. En cas de comportements risqués constatés, la rémunération variable du collaborateur est directement impactée.

RÉMUNÉRATION VARIABLE COLLECTIVE

Crédit Agricole S.A. s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée. Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective (participation et intéressement) ont été développés dans l'ensemble des

entités en France afin d'être au plus près de la création de valeur. Dans certaines entités à l'international, des dispositifs similaires assurent le partage des résultats avec l'ensemble des collaborateurs dans certaines entités (CA Italia en Italie et Crédit Agricole Egypt en Égypte notamment).

* Étant entendu que, par définition, le PNB est calculé net du coût de la liquidité.

RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME SOUMISE À CONDITIONS DE PERFORMANCE

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. s'attache à développer la performance à long terme.

En 2011, le Groupe a mis en place un plan d'intéressement long terme afin d'inciter à la performance durable et de renforcer son lien avec la rémunération en prenant notamment en compte l'impact sociétal de l'entité.

Le plan de rémunération variable long terme des cadres dirigeants prend la forme d'une rémunération en actions ou en numéraire adossé au cours de l'action Crédit Agricole S.A.

Les montants sont différés sur trois, quatre et cinq ans et acquis sous conditions de performance et selon les critères suivants :

- la performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A. ;

- la performance relative de l'action Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes ;
- la performance sociétale de Crédit Agricole S.A. mesurée par l'indice FReD.

Outre, les aspects de rétention, d'alignement avec la performance long terme et d'incitation à la performance durable, cet outil de rémunération permet également d'intégrer à travers sa condition de performance économique la notion de risque généré dont les impacts financiers pourraient intervenir postérieurement à leur fait générateur.

2.2 PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

Conformément à la réglementation, la politique de rémunération du personnel identifié est caractérisée par les principes suivants :

- les montants de rémunérations variables ainsi que leur répartition n'entraînent pas la capacité des établissements à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin ;
- la rémunération variable est différée dès lors qu'elle est supérieure à 50 000 euros ou qu'elle représente plus d'un tiers de la rémunération annuelle totale (sauf réglementation locale plus contraignante) ;
- la composante variable ne peut excéder 100 % de la composante fixe. Néanmoins, l'Assemblée générale des actionnaires peut approuver un ratio maximal supérieur à condition que le niveau global de la

composante variable n'excède pas 200 % de la composante fixe de chaque collaborateur (sauf réglementation locale contraire) ;

- une partie de la rémunération variable est différée sur quatre ou cinq ans et acquise par tranches, sous condition de présence et de performance ;
- une partie de la rémunération variable (minimum 50 %) est attribuée en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. ;
- l'acquisition de chaque attribution en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. est suivie d'une période de rétention d'au moins six mois.

2.3 PÉRIMÈTRE DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. relèvent désormais de trois corpus réglementaires distincts :

- les textes applicables aux établissements de crédit et entreprises d'investissement (le package "CRD 5") ;
- les textes applicables au sein des sociétés de gestion aux fonds d'investissement alternatifs ("*hedge funds*" et fonds de capital investissement) au titre la Directive européenne AIFM 2011/6 du 8 juin 2011 et des sociétés de gestion d'OPVCM au titre de la Directive européenne UCITS V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 ;
- les textes applicables aux sociétés d'assurance et de réassurance qui relèvent du dispositif "Solvabilité II".

En ce qui concerne les établissements de crédit et les entreprises d'investissement, le règlement délégué (UE) 2021/923 de la Commission européenne et l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, définissent le champ d'application des mesures d'encadrement aux collaborateurs suivants, dits "personnels identifiés".

Sont visés, d'une part, des personnels au titre de leur fonction au sein de Crédit Agricole S.A., d'autre part, des personnels au titre de leur fonction au sein des entités de Crédit Agricole S.A. et enfin pour l'ensemble des entités des personnels en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération.

Personnels identifiés au titre de leur fonction de Crédit Agricole S.A. (base consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de Crédit Agricole S.A. (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, des procédures comptables, de la finance y compris la fiscalité et le budget, des analyses économiques, de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, des ressources humaines, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération, de la technologie de l'information, de la sécurité de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. à savoir les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un Comité en charge d'une catégorie de risque suivant pour le Groupe : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les collaborateurs responsables du Comité "nouvelles activités / nouveaux produits" du Groupe.

Personnels identifiés au titre de leur fonction au sein des entités de taille importante du Groupe (base sous-consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de l'entité (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de l'entité ;
- les membres du Comité exécutif de l'entité ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, de la finance, des ressources humaines, de la technologie de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle des entités a minima les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un Comité en charge d'une catégorie de risque suivants : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités / nouveaux produits" de l'entité.

Personnels identifiés au sein des unités opérationnelles importantes (bases consolidée et sous-consolidée) :

- les responsables des unités opérationnelles importantes ;
- les responsables des unités opérationnelles subordonnées.

Personnels identifiés en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération :

- les collaborateurs ayant une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou une délégation de pouvoir pour structurer de tels produits et ayant un impact significatif sur le profil de risque de la filiale d'appartenance ;
- les collaborateurs ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les responsables hiérarchiques de collaborateurs non identifiés individuellement mais qui, collectivement et en cumulé, ont une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du "*Common Equity Tier One*" (CET1) ou 5 % de la "*Value at Risk*" (VaR) ;
- les collaborateurs dont la rémunération brute totale attribuée au titre de l'exercice précédent est supérieure ou égale à 500 000 euros ;
- pour les entités de plus de 1 000 collaborateurs : les collaborateurs dont la rémunération totale attribuée au titre de l'exercice précédent les positionne dans les 0,3 % des collaborateurs les mieux rémunérés de l'établissement.

Le processus de recensement du personnel identifié est conduit chaque année sous la responsabilité conjointe des fonctions Ressources humaines, Risques et contrôles permanents et Conformité des entités et du Groupe.

Crédit Agricole S.A. a de plus décidé d'étendre des mécanismes similaires de différé de la rémunération variable aux collaborateurs ne relevant pas des dispositions précitées au titre de pratiques existantes antérieurement ou de règles imposées par d'autres réglementations ou normes professionnelles, dans un souci de cohésion et d'alignement sur la performance globale de l'entreprise.

2.4 CARACTÉRISTIQUES DES RÈGLES D'ENCADREMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DU PERSONNEL IDENTIFIÉ CRD 5

MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS VARIABLES À DIFFÉRER

Le système mis en place favorise l'association des collaborateurs à la performance moyen-terme du Groupe et la maîtrise des risques.

En pratique, compte tenu du principe de proportionnalité, les collaborateurs dont le bonus ou la part variable de rémunération est inférieure à 50 000 euros ou un tiers de la rémunération annuelle totale sont exclus

du champ d'application des règles de différé et ce, pour chacune des entités du Groupe et sauf exigence contraire des régulateurs locaux des pays où les filiales du Groupe sont implantées.

La part différée est fonction de la part variable globale de rémunération allouée pour l'exercice.

VERSEMENT EN ACTIONS OU INSTRUMENTS ÉQUIVALENTS

La rémunération variable différée ainsi que la part non différée soumise à une période de rétention de six mois sont acquises sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. ou de numéraire adossé à des actions Crédit Agricole S.A. De ce fait, 50 % au moins de la rémunération variable des collaborateurs reconnus personnel identifié sont attribués en actions ou instruments équivalents.

Toute stratégie de couverture ou d'assurance limitant la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans le dispositif de rémunération est prohibée.

CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition définitive de la part variable au terme du différé est également soumise à la satisfaction d'une condition de présence dans le Groupe à la date d'acquisition.

L'acquisition de la part différée se fait par quart ou cinquième :

- un quart en année N+1, un quart en année N+2, un quart en année N+3 et un quart en année N+4 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune

des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention de six mois ; ou

- un cinquième en année N+1, un cinquième en année N+2, un cinquième en année N+3, un cinquième en année N+4 et un cinquième en année N+5 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois.

En ce qui concerne les cadres dirigeants reconnus personnel identifié, les conditions de performance sont alignées sur celles de la rémunération variable long terme telles qu'indiquées :

- performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A. ;
- performance relative de l'action Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes ;

- performance sociétale de Crédit Agricole S.A. mesurée par l'indice FReD. S'agissant des autres collaborateurs preneurs de risques, la condition de performance est calculée par rapport à l'objectif de résultat net part du Groupe (RNP) de l'entité, arrêté lors de l'année d'attribution de la rémunération variable considérée.

— Structure de la rémunération variable : exemple d'un(e) collaborateur(trice) dont la rémunération variable est différée sur quatre ans avec une période de rétention de six mois

		Année N		Année N+1		Année N+2		Année N+3		Année N+4		% différés
		Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	
Rémunération Variable > 50 K€ ou > 1/3 de la Rémunération Totale	Entre 50 K€ et 500 K€	30 %	30 %	Part immédiate								40 %
				Part différée		≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	
	≥ 500 K€ (minimum non différé 300 K€)	20 %	20 %	Part immédiate								60 %
				Part différée		≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	

Mars : Numéraire.

Sept. : Action ou Numéraire adossé à l'action.

NB : Ce barème peut être adapté selon les pays en fonction des exigences réglementaires locales. C'est notamment le cas en Italie ou en Pologne.

PLAFONNEMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DIFFÉRÉE

En ce qui concerne les cadres dirigeants preneurs de risques, l'acquisition peut varier de 0 % à 120 % pour chaque critère de performance. Chaque critère compte pour un tiers de l'acquisition et, pour chaque année, le taux d'acquisition global est la moyenne des taux d'acquisition de chaque critère, cette moyenne étant plafonnée à 100 %.

2.5 LIMITATION DES BONUS GARANTIS

Les rémunérations variables garanties sont strictement limitées aux recrutements externes et pour une durée ne pouvant excéder un an.

L'attribution d'une rémunération variable garantie est soumise aux modalités du plan de rémunération différée applicable sur l'exercice.

De ce fait, l'ensemble des règles relatives aux rémunérations variables des collaborateurs preneurs de risques (barème de différé, conditions de performance, publication) s'appliquent aux bonus garantis.

2.6 COMMUNICATION

La rémunération versée au cours de l'exercice au personnel identifié fait l'objet d'une résolution soumise annuellement à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. Une telle résolution a été présentée lors de l'Assemblée générale du 13 mai 2020.

Conformément à la réglementation, une résolution pour approuver un ratio maximal de rémunération variable supérieur à 100 % de la rémunération

fixe est soumise à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. et des filiales qui le souhaitent (dans la limite de 200 %). Une telle résolution a été présentée et approuvée lors de l'Assemblée générale du 13 mai 2020, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a par ailleurs été informée de cette décision en juin 2020.

2.7 PROCESSUS DE CONTRÔLE

Le montant total de la rémunération variable attribué à un collaborateur personnel identifié peut en tout ou partie être réduit en fonction des agissements ou du comportement à risque constatés.

Un dispositif interne de contrôle des comportements à risques des collaborateurs preneurs de risques est défini par des procédures ad hoc et est déployé au sein des filiales de Crédit Agricole S.A. en coordination avec les Lignes métier Risques et contrôles permanents et Conformité.

Ce dispositif comprend notamment :

- un suivi et une évaluation annuels du dispositif par l'organe de gouvernance ;
- une procédure d'arbitrage de niveau Direction générale pour les cas constatés de comportements à risques.

3

INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

3.1 RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

Au titre de 2021, 762 collaborateurs, dont 323 en Banque de financement et d'investissement (BFI) et 439 hors BFI, font partie du "personnel identifié" au niveau Groupe en application des articles 92 et 94 de la Directive européenne 2019/876/UE du 20 mai 2019 dite "CRD 5" et du Règlement

délégué (UE) n° 2021/923 du 25 mars 2021, et de l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne.

L'enveloppe totale de rémunération variable qui leur est attribuée s'élève à 140,4 millions d'euros.

— Détails des rémunérations attribuées au titre de l'exercice 2021, répartis entre part fixe et part variable, montants en numéraires et montants en instruments et le nombre de bénéficiaires - REM 1

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle indépendantes	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	28	2	323	181	8	82	118	20	762
RÉMUNÉRATION FIXE TOTALE	1,6	1,8	96,6	30,7	3,1	15,8	18,1	5,5	173,3
<i>Dont montants en Numéraires</i>	1,6	1,8	96,6	30,7	3,1	15,8	18,1	5,5	173,3
<i>Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉMUNÉRATION VARIABLE TOTALE	-	2,3	95,5	16,3	3,6	9,9	8,1	4,6	140,4
<i>Dont montants en Numéraires</i>	-	1,0	49,4	9,1	2,0	4,9	4,5	2,3	73,2
<i>Dont montants différés</i>	-	0,6	19,3	2,4	0,6	1,6	1,2	1,0	26,7
<i>Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action</i>	-	1,3	46,1	7,3	1,6	5,0	3,6	2,4	67,2
<i>Dont montants différés</i>	-	0,9	19,4	3,6	1,0	2,6	1,6	1,1	30,2
RÉMUNÉRATION TOTALE	1,6	4,1	192,2	47,0	6,6	25,7	26,3	10,1	313,6

La part différée et conditionnelle de la rémunération variable attribuée au titre de 2021 représente en moyenne 43 %.

La proportion en instruments (en Actions ou en Numéraires Adossés à l'action indexés sur le cours de l'action Crédit Agricole S.A.) représente en moyenne 52 %.

3.2 SOMMES VERSÉES AU TITRE DES EMBAUCHES ET DES RUPTURES AU COURS DE L'EXERCICE 2021 - REM 2

(en millions d'euros)	Dirigeants mandataires sociaux	Autres personnels identifiés	Total
BONUS GARANTIS			
Nombre de personnel identifié	-	13	13
MONTANT TOTAL	-	5,2	5,2
INDEMNITÉS DE DÉPART ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾			
Nombre de personnel identifié	-	11	11
MONTANT TOTAL	-	4,3	4,3
<i>Dont part payée pendant l'année de référence</i>	-	4,3	4,3
<i>Montant d'indemnité la plus élevée</i>	-	1,3	

(1) Indemnités de départ payées en totalité au moment du départ et n'étant pas soumises aux règles d'encadrement de la rémunération variable.

3.3 RÉMUNÉRATION VARIABLE DIFFÉRÉE (ACQUISE ET NON ACQUISE) - REM 3

(en millions d'euros)	Rémunération variable différée totale ⁽¹⁾	Dont rémunération variable différée acquise en 2022 ⁽²⁾	Dont rémunération variable différée non acquise en 2022 ⁽²⁾	Montant total des ajustements explicites effectués ⁽³⁾	Montant total des ajustements implicites effectués ⁽⁴⁾	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence et acquis en 2022 ⁽⁵⁾	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence acquis en 2022 et soumis à une période de rétention ⁽⁵⁾
DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX	3,5	0,9	2,6	0,0	0,2	1,1	1,1
<i>Dont montants en Numéraires</i>	0,6	-	0,6	-	-	-	-
<i>Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action</i>	2,9	0,9	2,0	-	0,2	1,1	1,1
AUTRES PERSONNELS IDENTIFIÉS	165,4	52,9	112,5	0,0	10,5	63,5	63,5
<i>Dont montants en Numéraires</i>	26,1	-	26,1	-	-	-	-
<i>Dont Montants en Actions ou Numéraires Adossés à l'action</i>	139,3	52,9	86,3	-	10,5	63,5	63,5

(1) Rémunération différée non acquise au titre de 2021 et rémunération différée non acquise au titre des exercices antérieurs.

(2) En valeur d'attribution.

(3) Ajustements explicites relatifs au taux d'atteinte de conditions de performance au titre de l'année 2021.

(4) Ajustements implicites relatifs à l'évolution du cours de l'action Crédit Agricole S.A. entre la date d'attribution et la date d'acquisition.

(5) En valeur d'acquisition.

3.4 RÉMUNÉRATION TOTALE 2021 SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 1 MILLION D'EUROS - REM 4

(en nombre)	France	EEE	Hors EEE (y compris Royaume-Uni)
De 1 000 000 € à 1 500 000 €	7	2	9
De 1 500 000 € à 2 000 000 €	4	2	-
De 2 000 000 € à 2 500 000 €	2	1	-
De 2 500 000 € à 3 000 000 €	1	-	-

Parmi les 28 personnes dont la rémunération totale est supérieure ou égale à 1 million d'euros, 14 sont localisées hors de France.

3.5 MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021, RÉPARTIS ENTRE PART FIXE ET PART VARIABLE, ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES - REM 5

<i>(en millions d'euros)</i>	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	28	2	323	181	8	82	118	20	762
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	1,6	4,1	192,2	47,0	6,6	25,7	26,3	10,1	313,6
<i>Dont rémunération variable</i>	-	2,3	95,5	16,3	3,6	9,9	8,1	4,6	140,4
<i>Dont rémunération fixe</i>	1,6	1,8	96,6	30,7	3,1	15,8	18,1	5,5	173,3

Au titre de 2021, la rémunération totale moyenne est de 412 000 euros, et la rémunération variable moyenne attribuée de 184 000 euros.

4

INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

— M. Philippe BRASSAC, Directeur général

(en euros)	2021	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	1 100 000	1 100 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	264 000 ⁽²⁾	356 070
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	264 000 ⁽²⁾	143 615
Rémunération variable différée et conditionnelle	792 000 ⁽²⁾	557 524
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	153 579 ⁽³⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs ⁽¹⁾	-	-
Avantages en nature	5 839	5 839
TOTAL	2 579 418	2 163 048

(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).

(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 24 mai 2022.

(3) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 8 février 2022.

— M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué

(en euros)	2021	
	Montants attribués	Montants versés
Rémunération fixe	700 000	700 000
Rémunération variable non différée versée en numéraire	140 940 ⁽²⁾	178 080
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	140 940 ⁽²⁾	71 826
Rémunération variable différée et conditionnelle	422 820 ⁽²⁾	303 858
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	97 732 ⁽³⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs ⁽¹⁾	-	-
Avantages en nature	6 702	6 702
TOTAL	1 509 134 ⁽⁴⁾	1 260 467

(1) Montants nets, après les déductions suivantes opérées sur les montants dus aux bénéficiaires personnes physiques résidentes en France : acompte d'impôt sur le revenu (12,8 %) et contributions sociales (17,2 %).

(2) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 24 mai 2022.

(3) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 8 février 2022.

(4) M. MUSCA a également perçu au titre de 2021 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 140 000 euros.

FACTEURS DE RISQUES CREDIT AGRICOLE S.A.

Les facteurs de risque de Crédit Agricole S.A. sont détaillés dans le document d'enregistrement universel 2021 (pages 276 à 289) et ceux du Groupe Crédit Agricole dans l'actualisation A01 (pages 39 à 53). Seul le facteur de risque 1.1.1 f) est actualisé ci-dessous.

1.1.1 f) Crédit Agricole S.A. est exposé au risque pays et au risque de contrepartie concentré dans les pays où il exerce ses activités

Crédit Agricole S.A. est exposé au risque-pays, c'est-à-dire au risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales d'un pays dans lequel il exerce ses activités, affectent ses intérêts financiers. Crédit Agricole S.A. surveille le risque-pays et en tient compte dans l'évaluation à la juste valeur et le coût du risque enregistré dans ses états financiers. Toutefois, un changement significatif de l'environnement politique ou macroéconomique pourrait le contraindre à enregistrer des charges additionnelles ou à subir des pertes plus importantes que les montants déjà inscrits dans ses états financiers. Crédit Agricole S.A. est particulièrement exposé, en valeur absolue, au risque pays sur la France et l'Italie. Le montant des engagements commerciaux de Crédit Agricole S.A. est au 31 décembre 2021 de 607 milliards d'euros en France et 11 milliards d'euros en Italie ce qui représente respectivement 57 % et 116 % des expositions ventilées du Crédit Agricole S.A. sur la période. Une dégradation des conditions économiques de ces pays aurait des répercussions sur Crédit Agricole S.A. En outre, Crédit Agricole S.A. est exposé à des risques importants dans des pays non-membres de l'OCDE, qui sont sujets à des incertitudes telles que l'instabilité politique, l'imprévisibilité législative et fiscale, l'expropriation ainsi que d'autres risques moins présents dans des économies plus développées.

À fin 2021, les engagements commerciaux (y compris sur contreparties bancaires) sur la clientèle de Crédit Agricole S.A. dans les pays de rating inférieur à A3 (Moody's) ou A- (Standard & Poors), hors pays d'Europe de l'Ouest (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Chypre, et Islande) s'élèvent à 73,6 milliards d'euros.

Crédit Agricole S.A. demeure exposé directement et indirectement en Ukraine et en Russie tout en ayant fait le choix au cours du premier trimestre 2022 d'un provisionnement de prudence :

- En Ukraine, les engagements commerciaux représentent l'équivalent de 1,7 milliard d'euros au 31 mars 2022. Ils sont presque tous comptabilisés au niveau de Crédit Agricole Ukraine et sont financés localement. Depuis le 24 février, les expositions sont figées (arrêt de la production et moratoires sur les amortissements) et au 31 mars 2022, Crédit Agricole Ukraine demeure un fournisseur de liquidités à court terme pour Crédit Agricole S.A. Les risques avérés sur ces expositions (événements de crédits survenus avant le début du conflit) sont faibles et ont entraîné un provisionnement prudent de 20 millions d'euros. Les fonds propres de CA Ukraine ont quant à eux été intégralement provisionnés (195 millions d'euros) en raison des incertitudes liées au conflit.
- En Russie, le Groupe a cessé tout nouveau financement à des entreprises russes depuis le début du conflit et toute activité commerciale dans le pays. Les expositions comptabilisées dans la filiale CACIB AO représentent l'équivalent de 0,7 milliard d'euros au 31 mars 2022 contre 0,5 milliard d'euros au 31 décembre 2021, leur progression s'expliquant par les dépôts en banque centrale consécutifs à la hausse des dépôts de la clientèle. Les expositions comptabilisées en dehors de CACIB AO, dites expositions offshore, représentent l'équivalent de 3,6 milliards d'euros, dont 3,1 milliards au bilan. Du fait des difficultés du souverain russe, la qualité du portefeuille (à 96% investment grade au 31 décembre 2021, composé principalement de grandes entreprises russes, notamment de producteurs et exportateurs de matières premières) a été dégradée dans l'échelle de notation interne au 31 mars 2022. Les expositions performantes ont par conséquent été provisionnées à hauteur de 346 millions d'euros tandis que 43 millions d'euros ont été provisionnés au titre de risques avérés. La part hors bilan des expositions offshore (crédits documentaires, garanties financières et, dans une moindre mesure, facilités de crédit confirmées non tirées) s'élève à 0,6 milliard d'euros, en baisse sensible depuis le déclenchement du conflit (1,5 milliard d'euros au 31 décembre 2021). Au total, ces expositions, de taille limitée, continuent de faire l'objet d'une surveillance étroite et la quasi-totalité des échéances sont honorées depuis le début du conflit. L'exposition russe de Indosuez Wealth Management est stable depuis le 31 décembre 2021, de l'ordre de 250 millions d'euros.

Actualisation du pilier 3 de Crédit Agricole S.A. au 31 mars 2022

Indicateurs clés phasés au niveau de Crédit Agricole S.A. (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication des articles 447 (points a à g) et 438 (b) de CRR2. Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier et de liquidité de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales qui leur sont associées.

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après tiennent compte des dispositions transitoires relatives à l'introduction de la norme IFRS 9 et des dispositions transitoires relatives aux instruments de dette hybride. Ils incluent également le résultat conservé de la période¹. Enfin, la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier et l'exigence minimale de ratio de levier, au 31 mars 2022, 31 décembre 2021, 30 septembre 2021 et au 30 juin 2021, tiennent compte de l'effet de la neutralisation temporaire des expositions Banque Centrale.

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en millions d'euros		31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021	30/06/2021
Fonds propres disponibles (montants)					
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	42 247	44 859	45 657	45 128
2	Fonds propres de catégorie 1	48 307	49 779	50 713	50 111
3	Fonds propres totaux	65 086	66 971	66 839	66 326
Montants d'expositions pondérées					
4	Montant total d'exposition au risque	385 412	377 432	358 497	356 785
Ratios des fonds propres (en pourcentage % du montant d'exposition au risque)					
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	10,96%	11,89%	12,74%	12,65%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	12,53%	13,19%	14,15%	14,05%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	16,89%	17,74%	18,64%	18,59%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition au risque)					
EU 7a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
EU 7b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,84	0,84	0,84	0,84
EU 7c	dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	1,13	1,13	1,13	1,13
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	9,50%	9,50%	9,50%	9,50%
Exigences globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)					
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro-prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un Etat membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,02%	0,02%	0,02%	0,02%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)				
11	Exigence globale de coussin (%)	2,52%	2,52%	2,52%	2,52%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	12,02%	12,02%	12,02%	12,02%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	5,41%	6,06%	7,02%	6,92%

¹ Les ratios de solvabilité réglementaires CET1, Tier 1, Total capital et Levier, qui n'intègrent pas le résultat conservé de la période, s'élèvent au 31/03/2022 à respectivement 10,87%, 12,44%, 16,79% et 4,16%.

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en millions d'euros		31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021	30/06/2021
Ratio de levier					
13	Mesure de l'exposition totale	1 153 277	1 075 244	1 098 024	1 100 245
14	Ratio de levier (%)	4,19%	4,63%	4,62%	4,55%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	dont: à satisfaire avec des fonds propres CET 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,18%	3,18%	3,18%	3,18%
Exigences de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
EU 14d	Exigences de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,18%	3,18%	3,18%	3,18%
Ratio de couverture des besoins de liquidité					
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée - moyenne)	382 186	371 154	352 301	330 779
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	332 469	320 025	301 425	286 486
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	78 536	77 487	75 963	74 975
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	253 934	242 539	225 461	211 511
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	150,51%	153,03%	156,26%	156,39%
Ratio de financement stable net					
18	Financement stable disponible total	989 419	971 856	980 122	979 815
19	Financement stable requis total	806 503	793 500	799 182	806 388
20	Ratio NSFR (%)	122,68%	122,48%	122,64%	121,51%

Au 31 mars 2022, les ratios de Crédit Agricole S.A. sont au-dessus des exigences minimales qui s'imposent.

Impact de l'application des dispositions transitoires IFRS 9 (IFRS 9-FL)

Les dispositions transitoires d'IFRS 9 ont été appliquées pour la première fois à partir de l'arrêté du 30 juin 2020.

Comparaison des fonds propres et des ratios de fonds propres et de levier des établissements, avec et sans l'application des dispositions transitoires relatives à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues (IFRS 9-FL)			
en millions d'euros		31/03/2022	31/12/2021
Fonds propres disponibles (montants)			
1	Fonds propres de base de catégorie (CET1)	42 247	44 859
2	Fonds propres de base de catégorie (CET1) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	41 488	43 683
3	Fonds Propres de catégorie 1 (T1)	48 307	49 779
4	Fonds propres T1 si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	47 548	48 602
5	Total Fonds Propres	65 086	66 971
6	Total des Fonds Propres si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	64 327	65 794
Total des Actifs pondérés en fonction du risque (Montants)			
7	Total des actifs pondérés en fonction du risque	385 412	377 432
8	Total des actifs pondérés comme si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	385 145	376 925
Ratios de Fonds Propres			
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	10,96%	11,89%
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	10,77%	11,59%
11	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	12,53%	13,19%
12	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1) (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	12,35%	12,89%
13	Total Fonds Propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	16,89%	17,74%
14	Total Fonds Propres (en pourcentage du montant de l'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	16,70%	17,46%
Ratio de levier			
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 153 277	1 075 244
16	Ratio de levier	4,19%	4,63%
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à IFRS 9 ou d'ECL analogues n'avaient pas été appliquées	4,13%	4,53%

Crédit Agricole S.A. n'applique pas le traitement temporaire décrit à l'article 468 du règlement CRR n°2019/876 et n'est impacté par aucun changement relatif à cette disposition au cours de la période. Les fonds propres et les ratios de fonds propres et de levier de Crédit Agricole S.A. reflètent déjà l'incidence totale des plus-values et des pertes non réalisées mesurées à leur juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global.

Indicateurs clés – Exigence en matière de fonds propres et d'engagements éligibles applicable aux EISm (EU KM2)

Le tableau ci-dessous répond aux exigences de publication de l'article 447 (h) par du règlement (UE) n°2019/876 (CRR2) et de l'article 45i-3 (points a et c) de la directive (UE) n°2019/879 (BRRD2). Il présente une vue globale des ratios et composants de l'exigence TLAC qui s'applique aux établissements d'importance systémique mondiale, donc au Groupe Crédit Agricole.

EU KM2 : Fonds propres et engagements éligibles au TLAC, ratios et composantes (en m€)		31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021	30/06/2021	31/03/2021
1	Fonds propres et engagements éligibles [1]	153 329	154 060	151 419	148 640	146 240
2	Montant total d'exposition au risque (TREA) [2]	591 960	585 441	582 610	579 718	568 097
3	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage du TREA	25,90%	26,32%	25,99%	25,64%	25,74%
4	Mesure de l'exposition totale au niveau du groupe de résolution [2]	1 844 129	1 765 793	1 780 718	1 777 738	1 754 094
5	Fonds propres et engagements éligibles en pourcentage de la mesure de l'exposition totale	8,31%	8,72%	8,50%	8,36%	8,34%
6a	L'exemption de subordination indiquée à l'article 72 ter (4) de CRR s'applique t-elle ? (exemption de 5%)	Non	Non	Non	Non	Non
6b	Montant des instruments d'engagements éligibles non subordonnés autorisés dans le cadre de l'utilisation de l'exemption de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR (exemption maximale de 3,5%). [3]	0	0	0	0	0
6c	Si l'exemption limitée de subordination prévue à l'article 72 ter (3) de CRR s'applique, le montant de financement émis qui est de même rang que des engagements exclus et qui est reconnu en ligne 1, divisé par le financement émis qui est de même rang que des engagements exclus et qui serait reconnu en ligne 1 si aucune limite n'était appliquée (%)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

[1] Capacité totale d'absorption des pertes ("TLAC").

[2] Aux fins du calcul des ratios de résolution, le montant total d'exposition au risque (Total Exposure Risk Amount – TREA) du groupe de résolution est équivalent au montant des actifs pondérés des risques (Risk Weighted Assets – RWA) du Groupe Crédit Agricole ; la mesure de l'exposition totale (Total Exposure Measure – TEM) du groupe de résolution est équivalente à l'exposition en levier (Leverage Ratio Exposure – LRE) du Groupe Crédit Agricole.

[3] Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2022.

Au 31 mars 2022, le ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole s'élève à 25,9% des RWA et 8,3% de l'exposition en levier, hors dette senior préférée éligible². Sans tenir compte de la neutralisation des expositions Banque Centrale, le ratio TLAC exprimé en LRE aurait atteint 7,5%. Il est supérieur aux exigences respectives de 21,5% des RWA (exigence incluant le coussin contracyclique de 0,02% au 31 mars 2022) et de 6,75% de l'exposition en levier.

² Le ratio TLAC réglementaire, qui n'intègre pas le résultat conservé de la période, s'élève au 31/03/2022 à 25,70% des RWA et 8,25% de l'exposition en levier.

Composition et évolution des emplois pondérés

Vue d'ensemble des montants totaux d'exposition au risque (OV1)

31/03/2022		Montants total d'exposition au risque RWA		Exigences totales de fonds propres
		31/03/2022	31/12/2021	31/03/2022
1	Risque de crédit (hors CCR)	298 831	295 869	23 907
2	Dont approche standard	99 068	97 203	7 925
3	Dont approche NI simple (F-IRB)	27 159	27 081	2 173
4	Dont approche par référencement	-	-	-
EU 4a	Dont actions selon la méthode de pondération simple	52 182	57 585	4 175
5	Dont approche NI avancée (A-IRB)	115 605	109 144	9 248
6	Risque de crédit de contrepartie - CCR	25 158	22 739	2 013
7	Dont approche standard	4 566	3 776	365
8	Dont méthode du modèle interne (IMM)	10 884	10 134	871
EU 8a	Dont expositions sur une CCP	457	435	37
EU 8b	Dont ajustement de la valeur de crédit - CVA	4 973	4 602	398
9	Dont autres CCR	4 278	3 792	342
15	Risque de règlement	14	15	1
16	Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)	10 750	10 473	860
17	Dont approche SEC-IRBA	3 106	3 180	248
18	Dont SEC-ERBA (y compris IAA)	6 117	5 895	489
19	Dont approche SEC-SA	1 527	1 399	122
EU 19a	Dont 1250%	-	-	-
20	Risques de position, de change et de matières premières (risque de marché)	14 438	12 609	1 155
21	Dont approche standard	6 579	5 199	526
22	Dont approche fondée sur les modèles internes	7 859	7 409	629
EU 22a	Grands risques	-	-	-
23	Risque opérationnel	36 221	35 728	2 898
EU 23a	Dont approche élémentaire	-	-	-
EU 23b	Dont approche standard	12 704	12 201	1 016
EU 23c	Dont approche par mesure avancée	23 517	23 527	1 881
24	Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à pondération de 250%)	10 160	10 179	813
29	TOTAL	385 412	377 432	30 833

Risque de crédit

Évolution des RWA : approche fondée sur les notations internes

État des flux des RWA relatifs aux expositions au risque de crédit dans le cadre de l'approche NI (CR8)

31/03/2022

		RWA
<i>(en millions d'euros)</i>		
1	RWA à la fin de la période précédente (31/12/2021)	136 225
2	Taille de l'actif (+/-)	1 222
3	Qualité de l'actif (+/-)	4 823
4	Mise à jour des modèles (+/-)	-
5	Méthodologie et politiques (+/-)	-
6	Acquisitions et cessions (+/-)	-
7	Variations des taux de change (+/-)	587
8	Autres (+/-) ³	(93)
9	RWA à la fin de la période considérée (31/03/2022)	142 764

Risque de contrepartie

Évolution des RWA en méthode des modèles internes (IMM)

État des flux des RWA relatifs aux expositions au CCR dans le cadre de l'IMM (CCR7)

31/03/2022

		RWA
<i>(en millions d'euros)</i>		
0010	RWA à la fin de la période précédente (31/12/2021)	10 134
0020	Taille de l'actif	758
0030	Qualité de crédit des contreparties	120
0040	Mise à jour des modèles (IMM uniquement)	199
0050	Méthodologie et politiques (IMM uniquement)	-
0060	Acquisitions et cessions	-
0070	Variation des taux de change	(309)
0080	Autres	(17)
0090	RWA à la fin de la période considérée (31/03/2022)	10 884

³ La variation s'explique principalement par l'amortissement d'opérations de titrisation synthétique pour compte propre chez Crédit Agricole CIB au cours du premier trimestre 2022

Risque de marché

Évolution des RWA en méthode des modèles internes (AMI)

État des flux de RWA relatifs aux expositions au risque de marché dans le cadre de l'approche fondée sur les du modèles internes (AMI) (MR2-B)

31/03/2022		VaR	SVaR	IRC	Mesure du risque global	Autres	Total RWA	Total des fonds propres requis
<i>(en millions d'euros)</i>								
1	RWA à la fin de la période précédente (31/12/2021)	1 137	3 923	2 350			7 409	593
1a	Ajustement réglementaire	779	3 271	1 135			5 185	415
1b	RWA à la fin du précédent trimestre (fin de journée)	357	653	1 214			2 224	178
2	Variations des niveaux de risque	555	(230)	(150)			174	14
3	Actualisations/variations du modèle	30	14				43	3
4	Méthodologie et politique							
5	Acquisitions et cessions							
6	Variations des taux de change	(6)	(8)	15			-	-
7	Autres							
8a	RWA à la fin de la période considérée (fin de journée)	361	676	2 446			3 484	279
8b	Ajustement réglementaire	1 354	3 022	(232)			4 144	331
8	RWA à la fin de la période considérée (31/03/2022)	1 714	3 698	2 215			7 627	610

Template EU LIQ1 - Quantitative information of LCR

Ratio de couverture des besoins de liquidité court-terme moyen sur 12 mois (LCR)		Total de la valeur non pondérée (moyenne)				Total de la valeur pondérée (moyenne)			
Niveau de consolidation : GROUPE CREDIT AGRICOLE S.A.									
(en millions d'euros)									
EU 1a	Trimestre se terminant le	31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021	30/06/2021	31/03/2022	31/12/2021	30/09/2021	30/06/2021
EU 1b	Nombre de points utilisés pour le calcul des moyennes	12	12	12	12	12	12	12	12
ACTIFS LIQUIDES DE QUALITÉ ÉLEVÉE (HQLA)									
1	Total des actifs liquides de qualité élevée (HQLA)					382 186	371 154	352 301	330 779
SORTIES DE TRÉSORERIE									
2	Dépôts de la clientèle de détail et dépôts de petites entreprises clientes, dont:	397 377	389 511	381 093	372 172	26 173	25 423	24 677	23 925
3	Dépôts stables	280 927	278 361	275 560	272 394	14 046	13 918	13 778	13 620
4	Dépôts moins stables	116 450	111 150	105 533	99 778	12 126	11 505	10 899	10 305
5	Financements de gros non garantis	410 583	395 668	375 028	359 959	223 280	213 164	197 676	186 031
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans des réseaux de banques coopératives	207 623	201 066	190 858	180 969	96 469	91 193	82 667	73 876
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	180 402	172 761	164 688	162 037	104 253	100 130	95 526	95 202
8	Créances non garanties	22 557	21 841	19 482	16 953	22 557	21 841	19 482	16 953
9	Financements de gros garantis					27 265	26 402	24 947	23 731
10	Exigences complémentaires	179 460	175 389	171 830	168 453	46 387	45 615	45 481	45 384
11	Sorties liées à des expositions sur dérivés et autres exigences de sûretés	28 514	26 661	24 477	22 400	16 576	16 727	17 016	16 988
12	Sorties liées à des pertes de financement sur des produits de créance	-	-	-	-	-	-	-	-
13	Facilités de crédit et de liquidité	150 946	148 728	147 353	146 053	29 811	28 888	28 465	28 395
14	Autres obligations de financement contractuelles	45 901	43 664	41 426	38 212	5 964	6 014	5 440	4 498
15	Autres obligations de financement éventuel	64 223	64 347	60 293	54 538	3 401	3 407	3 205	2 917
16	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE					332 469	320 025	301 425	286 486

ENTRÉES DE TRÉSORERIE									
17	Opérations de prêt garanties (par exemple, prises en pension)	199 254	196 125	188 000	181 891	26 657	25 389	23 959	24 020
18	Entrées provenant d'expositions pleinement performantes	63 865	62 326	61 173	59 366	44 537	44 430	44 147	43 345
19	Autres entrées de trésorerie	7 342	7 668	7 857	7 609	7 342	7 668	7 857	7 609
EU-19a	(Différence entre le total des entrées de trésorerie pondérées et le total des sorties de trésorerie pondérées résultant d'opérations effectuées dans des pays tiers où s'appliquent des restrictions aux transferts, ou libellées en monnaie non convertible)					-	-	-	-
EU-19b	(Excédent d'entrées de trésorerie provenant d'un établissement de crédit spécialisé lié)					-	-	-	-
20	TOTAL ENTRÉES DE TRÉSORERIE	270 461	266 119	257 030	248 866	78 536	77 487	75 963	74 975
EU-20a	Entrées de trésorerie entièrement exemptées	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20b	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 90 %	-	-	-	-	-	-	-	-
EU-20c	Entrées de trésorerie soumises au plafond de 75 %	226 665	224 894	218 414	212 188	78 536	77 487	75 963	74 975
TOTAL DE LA VALEUR AJUSTÉE									
21	COUSSIN DE LIQUIDITÉ					382 186	371 154	352 301	330 779
22	TOTAL SORTIES DE TRÉSORERIE NETTES*					253 934	242 539	225 461	211 511
23	RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITÉ					150,51%	153,03%	156,26%	156,39%

*les sorties nettes de trésorerie sont calculées en moyenne sur les montants observés (sur les 12 déclarations réglementaires concernées) incluant l'application d'un plafond sur les entrées de trésorerie (75% maximum des sorties brutes), le cas échéant

**Attestation concernant la publication des informations requises au titre de la partie 8
du règlement (UE) n°575/2013**

Jérôme GRIVET, Directeur général adjoint, en charge du pôle Finances Groupe de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

Je certifie qu'à ma connaissance les informations requises en vertu de la partie 8 du règlement (UE) n° 575/2013 (et modifications ultérieures) ont été publiées en conformité avec les politiques formelles et les procédures, systèmes et contrôles internes.

Fait à Montrouge, le 13 mai 2022

Le Directeur général adjoint, en charge du pôle Finances Groupe de Crédit Agricole S.A.

Jérôme GRIVET

**RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL DE CRÉDIT AGRICOLE S.A.**

M. Philippe Brassac, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que les informations contenues dans le présent Amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Montrouge, le 13 mai 2022

Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Philippe BRASSAC

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Ernst & Young et Autres	PricewaterhouseCoopers Audit
Société représentée par Olivier Durand	Société représentée par Agnès Hussherr
1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie, Paris – La Défense 1	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

Ernst & Young et Autres a été nommé en tant que Commissaire aux comptes titulaire sous la dénomination Barbier Frinault et Autres par l'Assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

Ernst & Young et Autres est représenté par Olivier Durand.

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Agnès Hussherr.

Le collège des Commissaires aux comptes de Crédit Agricole S.A. est demeuré inchangé sur les exercices 2011/2012/2013/2014/2015/2016/2017/2018/2019/2020 et 2021. Les signataires sont demeurés inchangés pour les exercices 2011/2012/2013 et 2014 à savoir, Valérie Meeus pour Ernst & Young et Autres et Catherine Pariset pour PricewaterhouseCoopers Audit. Depuis 2015, le signataire de PricewaterhouseCoopers Audit est Anik Chaumartin en remplacement de Catherine Pariset. En 2015 et 2016, le signataire d'Ernst & Young et Autres était Valérie Meeus remplacé depuis 2017 par Olivier Durand. Depuis 2021, le signataire de PricewaterhouseCoopers Audit est Agnès Hussherr, en remplacement de Anik Chaumartin.

Commissaires aux comptes suppléants

Picarle et Associés	Jean-Baptiste Deschryver
Société représentée par Béatrice Delaunay	
1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie, Paris – La Défense 1	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

Picarle et Associés a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société Ernst & Young et Autres par l'Assemblée générale mixte du 17 mai 2006. Ce mandat a été renouvelé pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

Jean-Baptiste Deschryver a été nommé Commissaire aux comptes suppléant de la société PricewaterhouseCoopers Audit pour une durée de six exercices par l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2018.

Informations générales

Indicateurs Alternatifs de Performance

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux) :

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG *Résultat net part du Groupe*

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG sous-jacent

Le résultat net part du Groupe sous-jacent correspond au résultat net part du Groupe publié duquel a été retraité des éléments spécifiques (i.e. non récurrents ou exceptionnels).

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles en rapportant le RNPG annualisé à l'ANC du groupe retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition. Le RNPG annualisé correspond à l'annualisation du RNPG (T1x4 ; S1x2 ; 9Mx4/3) hors dépréciation d'immobilisations incorporelles et en retraitant chaque période des impacts IFRIC afin de les linéariser sur l'année.

Autres informations

L'Assemblée Générale mixte de Crédit Agricole S.A aura lieu le 24 mai prochain à Montpellier. Comme déjà annoncé, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale un dividende de 1,05 € par action en numéraire (dont 0,85€ au titre de la politique de distribution de 50% du résultat et 0,20€ au titre de la poursuite du rattrapage du dividende 2019). Il correspond à un rendement de 10% sur la base du cours de l'action au 3 mai 2022 (clôture).

- Détachement : 30 mai 2022
- Mise en paiement : 1^{er} juin 2022.

Agenda financier

24 mai 2022	Assemblée générale à Montpellier
4 août 2022	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2022
10 novembre 2022	Publication des résultats du troisième trimestre et des neuf mois 2022

TABLE DE CONCORDANCE

Incorporation par référence

Le présent Amendement au Document d'enregistrement universel doit être lu et interprété conjointement avec les documents visés ci-dessous. Ces documents sont incorporés dans le présent Amendement et sont réputés en faire partie intégrante :

- le Document d'enregistrement universel 2021 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mars 2022 sous le numéro D.22-0142 (ci-après le « DEU 2021 ») qui inclut le rapport financier annuel, disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/192553>
- son actualisation A.01 déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 4 avril 2022 sous le numéro D.22-0142-A01 (ci-après l'« A01 »), disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A. : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/192988>

Tous les documents incorporés par référence dans le présent document d'enregistrement ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil abrogeant le règlement (CE) n° 809/2004 (annexe I) de la Commission et pris en application de la directive dite "Prospectus". Cette table de correspondance renvoie ainsi d'une part aux pages du Document d'enregistrement unique 2021 (DEU 2021), à son actualisation A01 dans la deuxième colonne ainsi qu'au présent Amendement dans la dernière colonne.

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du DEU (A01)	N° de page de la présente actualisation du DEU (A02)
Section 1	Personnes responsables			
1.1	Identité des personnes responsables	714	403	143
1.2	Déclaration des personnes responsables	714	403	143
1.3	Attestation ou rapport des personnes intervenant en qualité d'experts	N/A	N/A	N/A
1.4	Informations provenant d'un tiers	N/A	N/A	N/A
1.5	Déclaration relative à l'autorité compétente	N/A	N/A	N/A
Section 2	Contrôleurs légaux des comptes			
2.1	Identité des contrôleurs légaux	714	403	144
2.2	Changement éventuel	714	403	144
Section 3	Facteurs de risque	276 à 289	38 à 53	132
Section 4	Informations concernant l'émetteur			
4.1	Raison sociale et nom commercial	450 ; 692	3	N/A
4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et LEI	450 ; 692	N/A	N/A
4.3	Date de constitution et durée de vie	450 ; 692	N/A	N/A
4.4	Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	42 ; 692 à 699 ; 722	N/A	N/A
Section 5	Aperçu des activités			
5.1	Principales activités	14 à 28 ; 252 à 263 ; 537 à 539	7 à 15 ; 17 à 20 ; 297 à 301	
5.2	Principaux marchés	11 ; 14 à 28 ; 537 à 539 ; 656 à 657	6 ; 10 à 15 ; 299 à 301 ;	
5.3	Événements importants dans le développement des activités	16 à 28 ; 29 ; 30 à 31	222 ; 223 ; 248 à 250 ; 359 à 386	3;4
5.4	Stratégie et objectifs	269 à 271	34 à 37	
5.5	Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	335	96	

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du DEU (A01)	N° de page de la présente actualisation du DEU (A02)
5.6	Déclaration sur la position concurrentielle	9	5	
5.7	Investissements			
5.7.1	Investissements importants réalisés	29 à 31 ; 462 à 463 ; 488 à 489 ; 603 à 624 ; 700	248 à 250	
5.7.2	Principaux investissements en cours ou à venir	700	N/A	
5.7.3	Informations sur les co-entreprises et entreprises associées	563 à 565	319 à 322	
5.7.4	Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations corporelles	49 à 54	N/A	
Section 6	Structure organisationnelle			
6.1	Description sommaire du Groupe	5	3	N/A
6.2	Liste des filiales importantes	454 à 455 ; 604 à 624 ; 660 à 663	360 à 386	
Section 7	Examen de la situation financière et du résultat			
7.1	Situation financière	456 à 463 ; 640 à 642	217 à 223	6;10; 91 à 93
7.1.1	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	247 à 268	18 à 34	3 à 30
7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	268 à 271	34 à 37	
7.2	Résultat d'exploitation	456 ; 642	217	47;57;65 à 66
7.2.1	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	246 à 252	18 à 22	N/A
7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	NA	N/A	N/A
Section 8	Trésorerie et capitaux			
8.1	Informations sur les capitaux	10 à 11 ; 340 à 360 ; 459 à 461 ; 576 ; 641 ; 675	3 ; 6 ; 8 ; 9 ; 33 ; 101 à 125 ; 219 à 221 ; 288 ; 294 à 296	24 à 30 ; 91 à 93
8.2	Flux de trésorerie	462 à 463	222 à 223	28 à 30 ; 55
8.3	Besoins de financement et structure de financement	251 à 252 ; 317 à 321 ; 518 à 520	22 ; 81 ; 86 ; 278 à 280	29 ;30
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	340 à 346 ;	101 à 120 ;	

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du DEU (A01)	N° de page de la présente actualisation du DEU (A02)
		603	359 à 390	
8.5	Sources de financement attendues	700	N/A	
Section 9	Environnement réglementaire			
	Description de l'environnement réglementaire pouvant influencer sur les activités de la Société	285 à 286 ; 465 à 483 ; 486 à 488	48 ; 225 à 242 ; 246 à 248	
Section 10	Informations sur les tendances			
10.1	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du groupe depuis la fin du dernier exercice	268 à 271 ; 701	34 à 37	
10.2	Événements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	268 à 271 ; 701	34 à 37	
Section 11	Prévisions ou estimations du bénéfice			
11.1	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A	
11.2	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A	
11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A	N/A	
Section 12	Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale			
12.1	Informations concernant les membres	131 à 142 ; 162 à 191	N/A	
12.2	Conflits d'intérêts	135 ; 139 à 140 ; 192	N/A	
Section 13	Rémunération et avantages			
13.1	Rémunération versée et avantages en nature	136 ; 193 à 234 ; 582 à 585 ; 683	337 à 340	
13.2	Provisions pour pensions, retraites et autres avantages du même ordre	654 ; 670	337 à 340	
Section 14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction			
14.1	Date d'expiration des mandats	134 ; 137 ; 162 à 163 ; 164 à 189 ; 190 ; 191	N/A	
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	192	N/A	
14.3	Informations sur les comités d'audit et de rémunérations	146 à 151	N/A	
14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	132 à 161 ; 142 ; 235 à 241	N/A	

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du DEU (A01)	N° de page de la présente actualisation du DEU (A02)
14.5	Modifications futures potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A	
Section 15	Salariés			
15.1	Nombre de salariés	89 ; 115 à 116 ; 273 ; 683 ; 702 à 703	8 ; 9 ; 337	
15.2	Participations et stock-options	164 à 189 ; 207 ; 214 à 216 ; 217 à 231 ; 585 ; 655	340	
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	38 à 39 ; 654 à 655	N/A	
Section 16	Principaux actionnaires			
16.1	Actionnaires détenant plus de 5% du capital	34 à 35 ; 576	N/A	
16.2	Existence de droits de vote différents	34 à 35 ; 693	N/A	
16.3	Contrôle direct ou indirect	5 ; 34 à 35	3	
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A	N/A	
Section 17	Transactions avec les parties liées	453 ; 563 à 565 ; 644 à 646 ; 676	213 à 216 ; 319 à 322 ; 402	
Section 18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de la Société			
18.1	Informations financières historiques			
18.1.1	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit	273 ; 448 à 636 ; 640 à 689	212 à 398	
18.1.2	Changement de date de référence comptable	N/A	N/A	
18.1.3	Normes comptables	465 à 485 ; 647 à 649	225 à 245	
18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A	N/A	
18.1.5	Bilan, compte de résultat, variation des capitaux propres, flux de trésorerie, méthodes comptables et notes explicatives	11 ; 640 à 685	6 ; 219 à 390	
18.1.6	États financiers consolidés	448 à 628	212 à 398	
18.1.7	Date des dernières informations financières	456 à 463 ; 640 à 642	217 à 223	
18.2	Informations financières intermédiaires et autres (rapports d'audit ou d'examen le cas échéant)	N/A	N/A	2 à 43 ; 37 ; 38
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques			

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du DEU (A01)	N° de page de la présente actualisation du DEU (A02)
18.3.1	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	630 à 637	391 à 398	
18.3.2	Autres informations auditées	N/A	N/A	
18.3.3	Informations financières non auditées	N/A	N/A	
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A	
18.5	Politique de distribution de dividendes			
18.5.1	Description de la politique de distribution des dividendes et de toute restriction applicable	36	N/A	
18.5.2	Montant du dividende par action	3 ; 10 ; 36 ; 273 ; 286 ; 491 ; 577 ; 646	N/A	
18.6	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	331 à 335 ; 560 ; 570 ; 571 à 574 ; 670 à 671	327 à 332	108 à 115
18.7	Changement significatif de la situation financière	N/A	N/A	
Section 19	Informations complémentaires			
19.1	Informations sur le capital social			
19.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	34 à 35 ; 36 à 37 ; 576 ; 675 ; 692 à 694	N/A	
19.1.2	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A	N/A	
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société	34 à 35 ; 38 ; 39	N/A	
19.1.4	Valeurs convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A	N/A	
19.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A	N/A	
19.1.6	Option ou accord conditionnel ou inconditionnel de tout membre du groupe	N/A	N/A	
19.1.7	Historique du capital social	34 à 35	N/A	
19.2	Acte constitutif et statuts			
19.2.1	Registre et objet social	692 à 699	N/A	
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions	N/A	N/A	
19.2.3	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	35 ; 692 à 699	N/A	
Section 20	Contrats importants	701	N/A	

		Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	N° de page de l'actualisation du DEU (A01)	N° de page de la présente actualisation du DEU (A02)
Section 21	Documents disponibles	701	N/A	148
<i>N/A : non applicable.</i>				

En application de l'annexe I du règlement européen 2017/1129, sont incorporés par référence les éléments suivants :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 566 à 614 et 388 à 556, aux pages 612 à 615 et 557 à 564 et aux pages 216 à 239 du Document de référence 2019 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 25 mars 2020 sous le n° D.20-0168. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/180684> ;
- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 594 à 646 et 408 à 591, aux pages 644 à 647 et 585 à 592 et aux pages 226 à 253 du Document de référence 2020 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2021 sous le n° D.21-0184. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/187401>.

Les parties des Documents de référence n° D.20-0168 et n° D.21-0184 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document d'enregistrement universel.

Tous les documents incorporés par référence dans le présent Document d'enregistrement ont été déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent Document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-dessus. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.

www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire

Crédit Agricole S.A.

Société anonyme au capital de 9 077 707 050 euros

RCS Nanterre 784 608 416

12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France

Tél. (33) 1 43 23 52 02

Relations avec les actionnaires individuels : 0 800 000 777

Relations avec les investisseurs institutionnels : + 33 (0) 1 43 23 04 31

www.credit-agricole.com